

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	223
Date du rapport :	02 novembre 2020
Date des Données	01 novembre 2020

1. Points saillants

- **330 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 01 novembre 2020, soit un **total de 58 272 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 132,74 pour 100 000 habitants ;
- **09 Nouveaux décès** ont été notifiés ce jour soit un **total de 1 973 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,39%;
- **24 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **194 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 01 novembre 2020, soit un total **40 395 patients** guéris depuis le début de l'épidémie;
- **49 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 14 novembre 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 5h00 du matin, pour 20 wilayas. Avec maintien de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

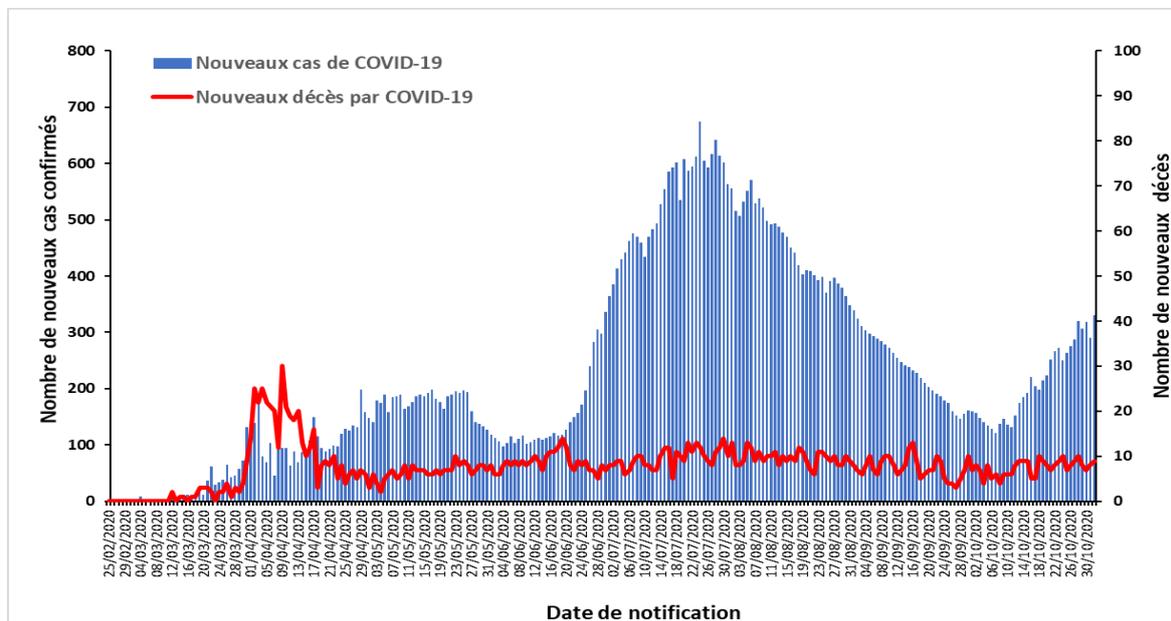
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 01 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **58 272 cas** dont **1 973 décès** avec un **taux d'incidence de 132,74/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,39%**.

Durant les dernières 24 heures, 24 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 14 wilayas ont notifié entre 01 et 09 cas et 10 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 01 novembre 2020 en Algérie

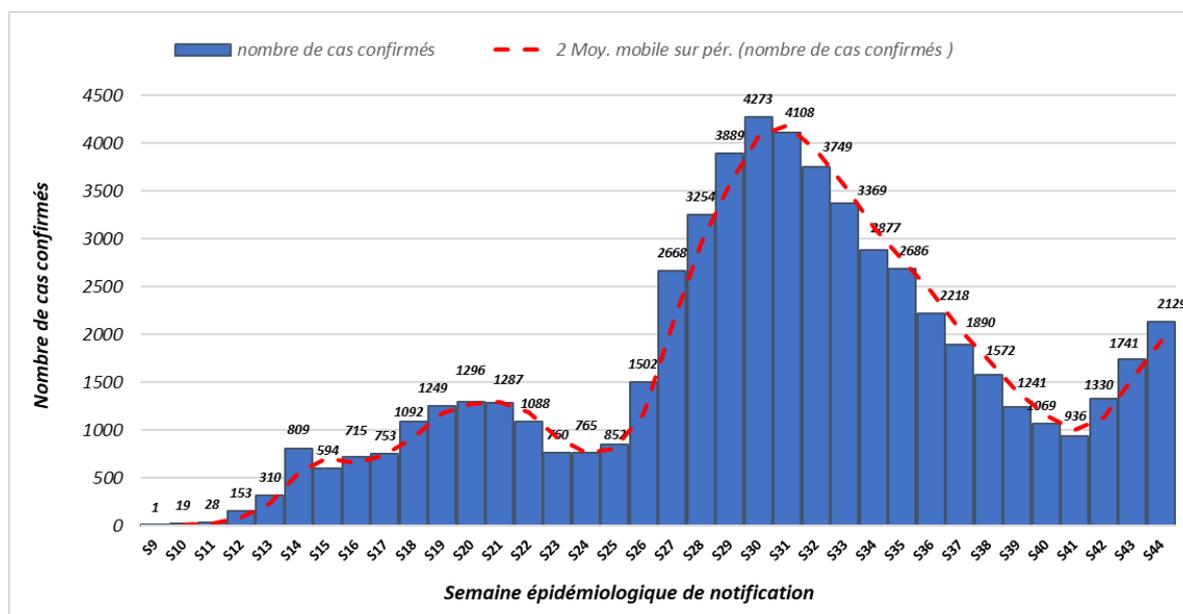


Depuis le 07 octobre 2020 où 121 nouveaux cas avaient été notifiés et qui représentaient le chiffre le plus bas enregistré depuis plus de 03 mois, nous observons une recrudescence du nombre de nouveaux cas.

Le 01 novembre 2020, 330 nouveaux cas ont été notifiés, soit une augmentation entre le 07 octobre et le 01 novembre 2020 chiffrée à 209 cas et un taux d'accroissement de 172,7%.

Pour ce qui est de la mortalité : 09 nouveaux décès ont été notifiés le 01 novembre 2020, soit 01 décès de plus par rapport aux données de la veille et un total de 1 973 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,39% au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 01 novembre 2020 en Algérie.



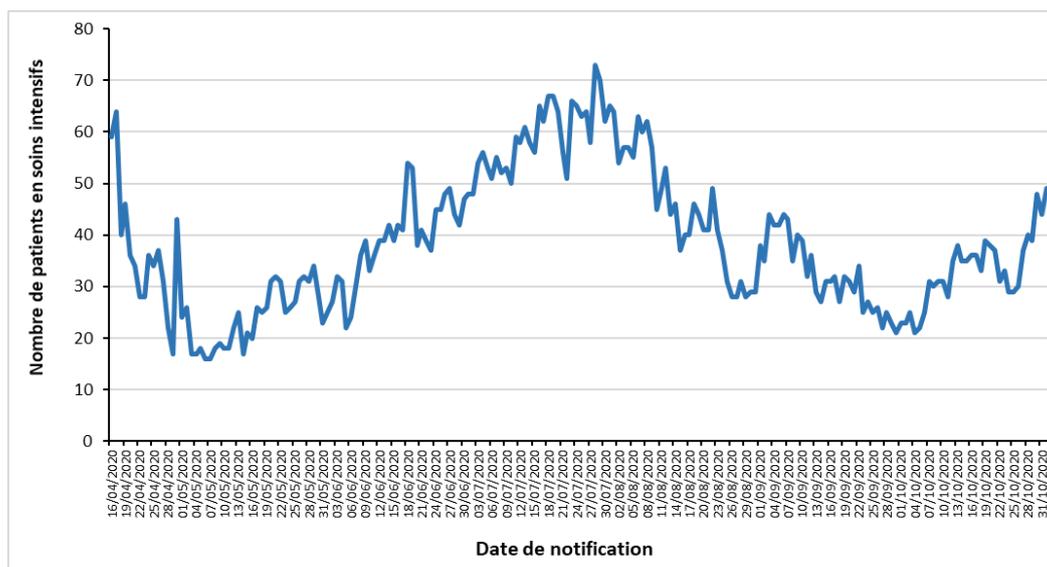
Nous observons depuis trois semaines une augmentation du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 2129 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020) versus 936 cas durant la semaine N°41 soit une moyenne quotidienne de 304,1 cas, et un taux d'accroissement de 22,3% par rapport à la semaine précédente et de 127,5% par rapport à la semaine N°41.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°43 (19 au 25 octobre 2020) et N°44 en passant de 3,97/100000 hbts à 4,85/100000 hbts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 01 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	194
	Nombre cumulé	40 395
Patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 dans les précédentes 24 heures		360
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs ce jour		49

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 01 novembre 2020 en Algérie.



Il est à noter que dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de malades hospitalisés dans les services de soins intensif à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour.

Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient hospitalisés dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre qui a atteint les 49 patients le 01 novembre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec la reprise à la hausse du nombre de nouveaux cas de COVID-19.

3.

Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

1. Activation du dispositif organisationnel de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière (saison 2020-2021) dont le lancement officiel est fixé au mardi 03 novembre 2020. La population ciblée par cette vaccination est : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes présentant une pathologie chronique, les femmes enceintes et le personnel de santé. 1 300 000 doses de vaccins acquis ;
2. Le Premier ministre, a arrêté, dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, les mesures suivantes :
 - Adaptation des horaires de confinement partiel à domicile de 23 heures jusqu'au lendemain à 05 heures au lieu de 06 heures du matin pour les wilayas concernées par cette mesure.
 - L'adaptation, de la liste des wilayas concernées par la mesure de confinement partiel à domicile appliqué pour une durée de 15 jours à partir du 31 octobre 2020. Celles-ci passent de 11 à vingt 20 wilayas.
 - ✓ Reconduction de la mesure de confinement pour 11 wilayas (Batna, Bejaia, Blida, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Annaba, Constantine et Oran)
 - ✓ Application de la mesure de confinement pour 09 autres wilayas qui ont enregistré une recrudescence des cas de contamination (Bouira, Boumerdès, M'Sila, Ouargla, Médéa, Bordj Bou Arréridj, Tébessa, Tiaret et Biskra).
 - Les walis peuvent prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.
 - Maintien de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
 - Renforcement des dispositifs de veille et d'application des sanctions à l'encontre des contrevenants aux mesures de prévention prévues par la réglementation en vigueur tel que le port obligatoire du masque

❖ **Recherche et suivi des contacts : RAS**

❖ **Laboratoire : RAS**

❖ **Logistique : RAS**

❖ **Communication du risque : RAS**

❖ **Partenariat : RAS**



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	224
Date du rapport :	03 novembre 2020
Date des Données	02 novembre 2020

1. Points saillants

- **302 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 02 novembre 2020, soit un **total de 58 574 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 133,43 pour 100 000 habitants ;
- **07 Nouveaux décès** ont été notifiés ce jour soit un **total de 1 980 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,38%;
- **26 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **182 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 02 novembre 2020, soit un total **40 577 patients** guéris depuis le début de l'épidémie;
- **46 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 14 novembre 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 5h00 du matin, pour 20 wilayas. Avec maintien de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

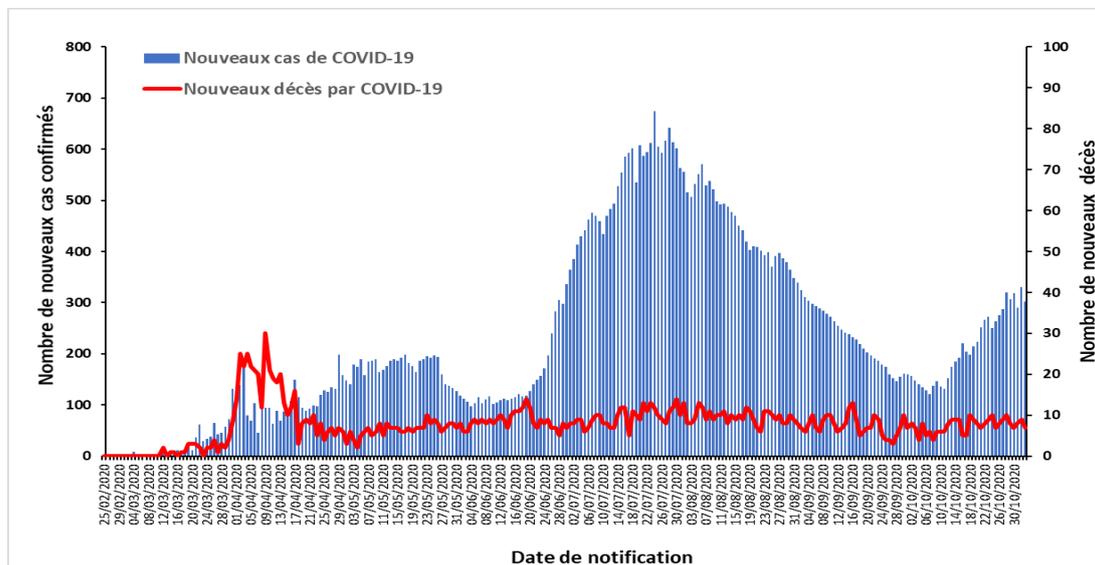
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 02 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **58 574 cas** dont **1 980 décès** avec un **taux d'incidence de 133,43/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,38%**.

Durant les dernières 24 heures, 26 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 11 wilayas ont notifié entre 01 et 09 cas et 11 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 02 novembre 2020 en Algérie

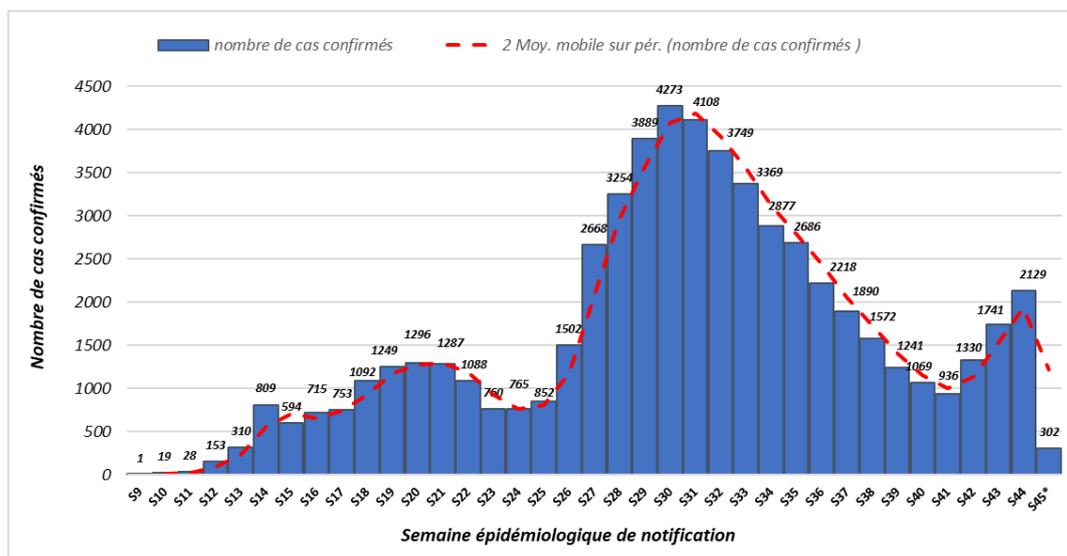


Depuis le 07 octobre 2020 où 121 nouveaux cas avaient été notifiés et qui représentaient le chiffre le plus bas enregistré depuis plus de 03 mois, nous observons une recrudescence du nombre de nouveaux cas.

Le 02 novembre 2020, 302 nouveaux cas ont été notifiés, soit une augmentation entre le 07 octobre et le 02 novembre 2020 chiffrée à 181 cas et un taux d'accroissement de 149,6%.

Pour ce qui est de la mortalité : 07 nouveaux décès ont été notifiés le 02 novembre 2020, soit 02 décès de moins par rapport aux données de la veille et un total de 1 980 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,38% au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 02 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N°45 sont partielles

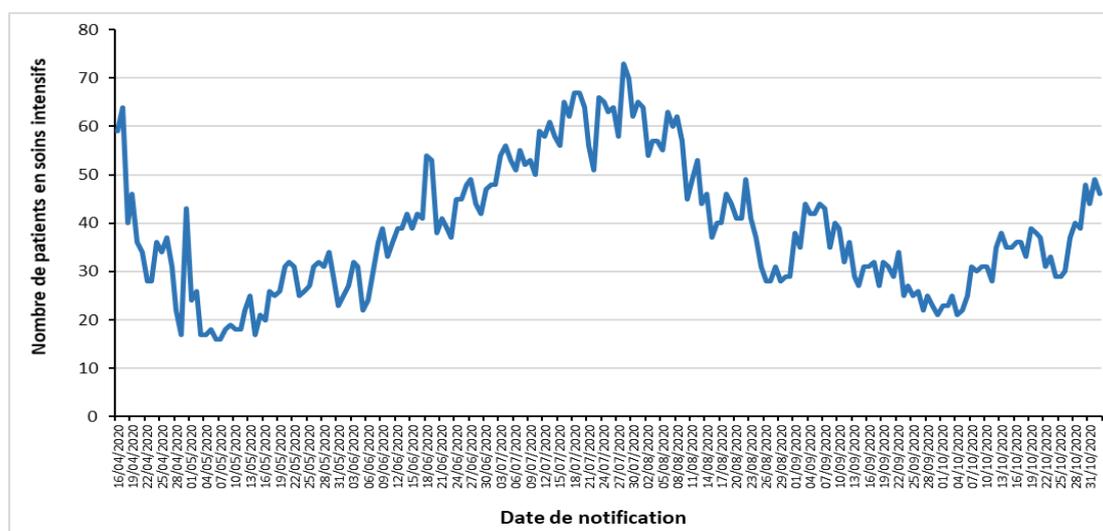
Nous observons depuis trois semaines une augmentation du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 2129 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020) versus 936 cas durant la semaine N°41 soit une moyenne quotidienne de 304,1 cas, et un taux d'accroissement de 22,3% par rapport à la semaine précédente et de 127,5% par rapport à la semaine N°41.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°43 (19 au 25 octobre 2020) et N°44 en passant de 3,97/100000 hbts à 4,85/100000 hbts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 02 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	182
	Nombre cumulé	40 577
Patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 dans les précédentes 24 heures		417
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs ce jour		46

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 02 novembre 2020 en Algérie.



Il est à noter que dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensif à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour.

Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient hospitalisés dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre qui a atteint les 49 patients le 01 novembre 2020 et 46 patients le 02 novembre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec la reprise à la hausse du nombre de nouveaux cas de COVID-19.

3.

Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

1. Activation du dispositif organisationnel de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière (saison 2020-2021) dont le lancement officiel est fixé au mardi 03 novembre 2020. La population ciblée par cette vaccination est : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes présentant une pathologie chronique, les femmes enceintes et le personnel de santé. 1 300 000 doses de vaccins acquis ;
2. Le Premier ministre, a arrêté, dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, les mesures suivantes :
 - L'adaptation, de la liste des wilayas concernées par la mesure de confinement partiel à domicile (23 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) appliqué pour une durée de 15 jours à partir du 31 octobre 2020. Celles-ci passent de 11 à 20 wilayas.
 - ✓ Reconduction de la mesure de confinement pour 11 wilayas (Batna, Bejaia, Blida, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Annaba, Constantine et Oran)
 - ✓ Application de la mesure de confinement pour 09 autres wilayas qui ont enregistré une recrudescence des cas de contamination (Bouira, Boumerdès, M'Sila, Ouargla, Médéa, Bordj Bou Arréridj, Tébessa, Tiaret et Biskra).
 - Les walis peuvent prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.
 - Maintien de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
 - Renforcement des dispositifs de veille et d'application des sanctions à l'encontre des contrevenants aux mesures de prévention prévues par la réglementation en vigueur tel que le port obligatoire du masque

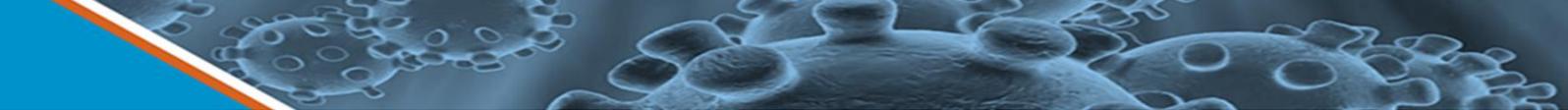
❖ **Recherche et suivi des contacts : RAS**

❖ **Laboratoire : RAS**

❖ **Logistique : RAS**

❖ **Communication du risque : RAS**

❖ **Partenariat : RAS**



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	225
Date du rapport :	04 novembre 2020
Date des Données	03 novembre 2020

1. Points saillants

- **405 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 03 novembre 2020, soit un **total de 58 979 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 134,35 pour 100 000 habitants ;
- **09 Nouveaux décès** ont été notifiés ce jour soit un **total de 1 989 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,37%;
- **22 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **194 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 03 novembre 2020, soit un total **40 771 patients** guéris depuis le début de l'épidémie;
- **43 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 14 novembre 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 5h00 du matin, pour 20 wilayas. Avec maintien de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Lancement le 03 novembre 2020 de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière (saison 2020-2021), La population cible est : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes présentant une pathologie chronique, les femmes enceintes et le personnel de santé. 1,8 millions de doses ont été réceptionnées.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

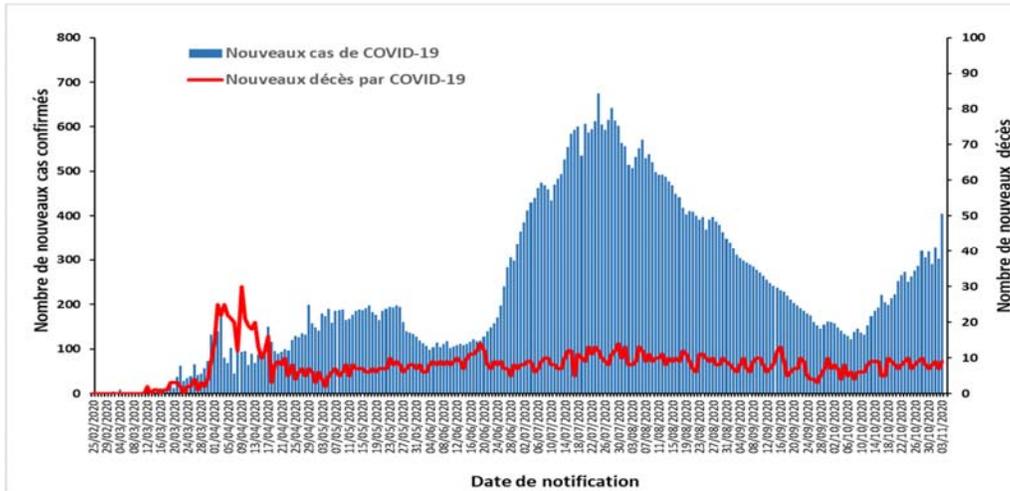
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 03 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **58 979 cas** dont **1 989 décès** avec un **taux d'incidence de 134,35/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,37%**.

Durant les dernières 24 heures, 22 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 15 wilayas ont notifié entre 01 et 09 cas et 11 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 03 novembre 2020 en Algérie

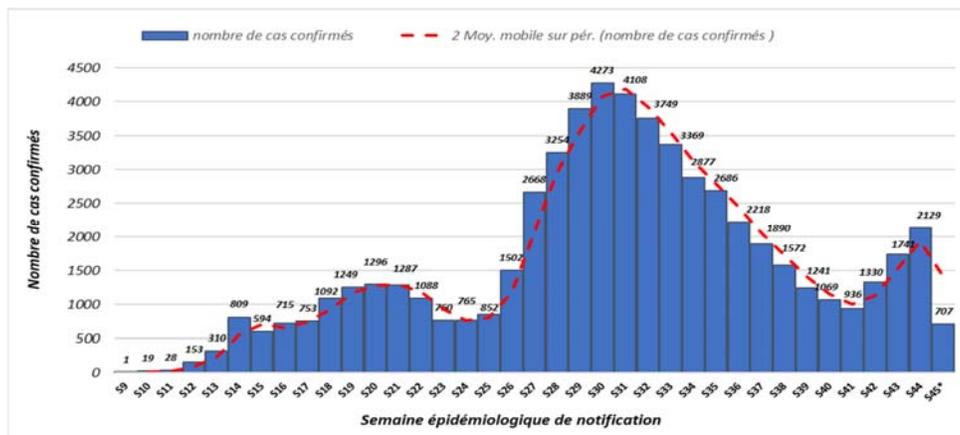


Depuis le 07 octobre 2020 où 121 nouveaux cas avaient été notifiés et qui représentaient le chiffre le plus bas enregistré depuis plus de 03 mois, nous observons une recrudescence du nombre de nouveaux cas.

Le 03 novembre 2020, 405 nouveaux cas ont été notifiés, soit une augmentation entre le 07 octobre et le 03 novembre 2020 chiffrée à 284 cas et un accroissement de 234,7%.

Pour ce qui est de la mortalité : 09 nouveaux décès ont été notifiés le 03 novembre 2020, soit 02 décès de plus par rapport aux données de la veille et un total de 1 989 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,37% au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 03 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N°45 sont partielles

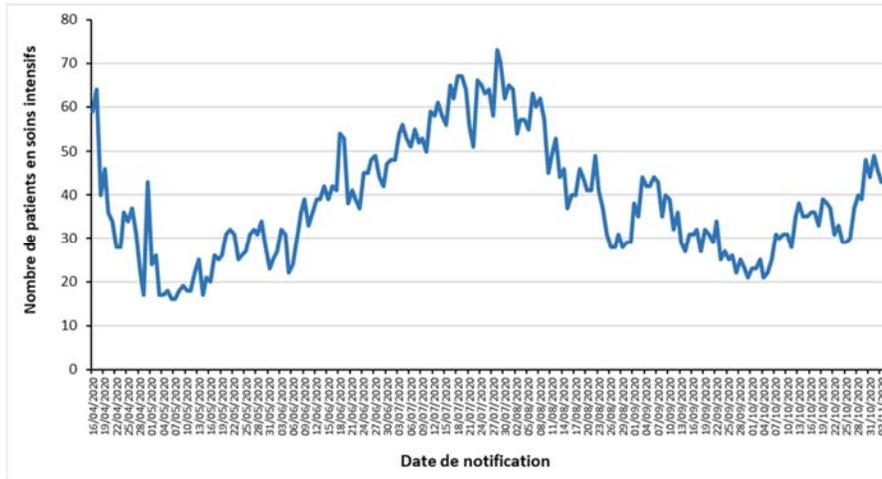
Nous observons depuis trois semaines une augmentation du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 2129 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020) versus 936 cas durant la semaine N°41 soit une moyenne quotidienne de 304,1 cas, et un taux d'accroissement de 22,3% par rapport à la semaine précédente et de 127,5% par rapport à la semaine N°41.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°43 (19 au 25 octobre 2020) et N°44 en passant de 3,97/100000 hbts à 4,85/100000 hbts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 03 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	194
	Nombre cumulé	40 771
Patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 dans les précédentes 24 heures		445
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs ce jour		43

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 03 novembre 2020 en Algérie.



Il est à noter que dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour.

Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient hospitalisés dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre qui a atteint les 49 patients le 01 novembre 2020 et 43 patients le 03 novembre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec la reprise à la hausse du nombre de nouveaux cas de COVID-19.

3.

Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

1. Lancement le 03 novembre 2020 de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière (saison 2020-2021). La population ciblée par cette vaccination est : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes présentant une pathologie chronique, les femmes enceintes et le personnel de santé. 1,8 million de doses de vaccins acquis ;
2. Le Premier ministre, a arrêté, dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, les mesures suivantes :
 - L'adaptation, de la liste des wilayas concernées par la mesure de confinement partiel à domicile (de 23 heures jusqu'au lendemain à 05 heures au lieu de 06 heures du matin) appliqué pour une durée de 15 jours à partir du 31 octobre 2020. Celles-ci passent de 11 à vingt 20 wilayas.
 - ✓ Recondution de la mesure de confinement pour 11 wilayas (Batna, Bejaia, Blida, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Annaba, Constantine et Oran)
 - ✓ Application de la mesure de confinement pour 09 autres wilayas qui ont enregistré une recrudescence des cas de contamination (Bouira, Boumerdès, M'Sila, Ouargla, Médéa, Bordj Bou Arréridj, Tébessa, Tiaret et Biskra).
 - Les walis peuvent prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.
 - Maintien de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
 - Renforcement des dispositifs de veille et d'application des sanctions à l'encontre des contrevenants aux mesures de prévention prévues par la réglementation en vigueur tel que le port obligatoire du masque

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	226
Date du rapport :	05 novembre 2020
Date des Données	04 novembre 2020

1. Points saillants

- **548 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 04 novembre 2020, soit un **total de 59 527 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 135,6 pour 100 000 habitants ;
- **10 Nouveaux décès** ont été notifiés ce jour soit un **total de 1 999 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,36%;
- **14 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **230 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 04 novembre 2020, soit un total **41 001 patients** guéris depuis le début de l'épidémie;
- **50 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 14 novembre 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 5h00 du matin, pour 20 wilayas. Avec maintien de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Rentrée scolaire effective le 04 novembre 2020, pour les cycles d'enseignement moyen et secondaire.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

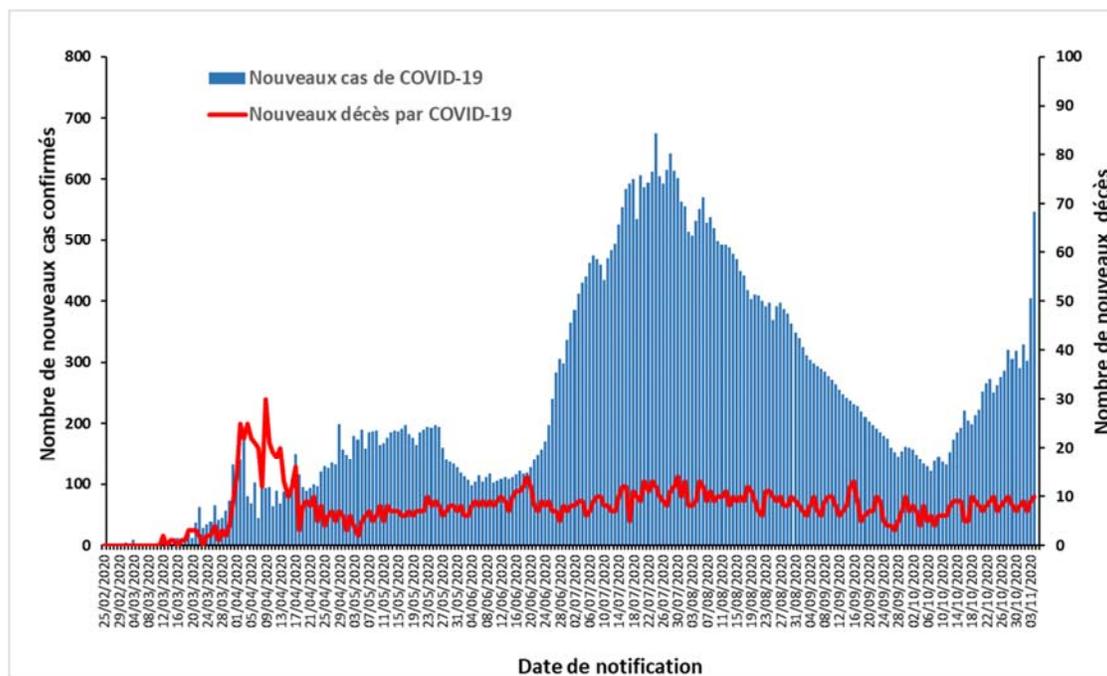
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 04 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **59 527 cas** dont **1 999 décès** avec un **taux d'incidence de 135,6/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,36%**.

Durant les dernières 24 heures, 14 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 18 wilayas ont notifié entre 01 et 09 cas et 16 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 04 novembre 2020 en Algérie



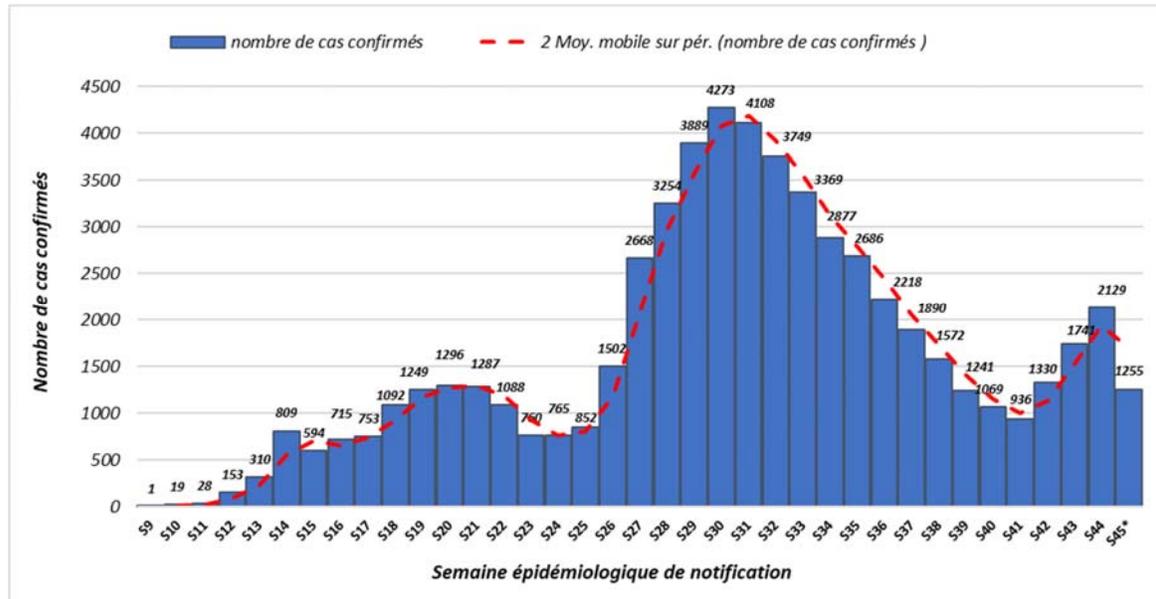
Depuis le 07 octobre 2020 où 121 nouveaux cas avaient été notifiés et qui représentaient le chiffre le plus bas enregistré depuis plus de 03 mois, nous observons augmentation significative du nombre de nouveaux cas.

Le 04 novembre 2020, 548 nouveaux cas ont été notifiés. Le pays n'a pas enregistré un nombre de nouveaux cas supérieur à 500 depuis le 09 aout 2020.

Cette augmentation du nombre de nouveaux cas enregistrés est chiffrée à 79,1% en une semaine (entre le 29 octobre 2020 et le 04 novembre 2020) et de 35,3% en 24 heures (entre le 03 et le 04 novembre 2020).

Pour ce qui est de la mortalité : 10 nouveaux décès ont été notifiés le 04 novembre 2020, soit 01 décès de plus par rapport aux données de la veille et un total de 1 999 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,36% au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 04 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N°45 sont partielles

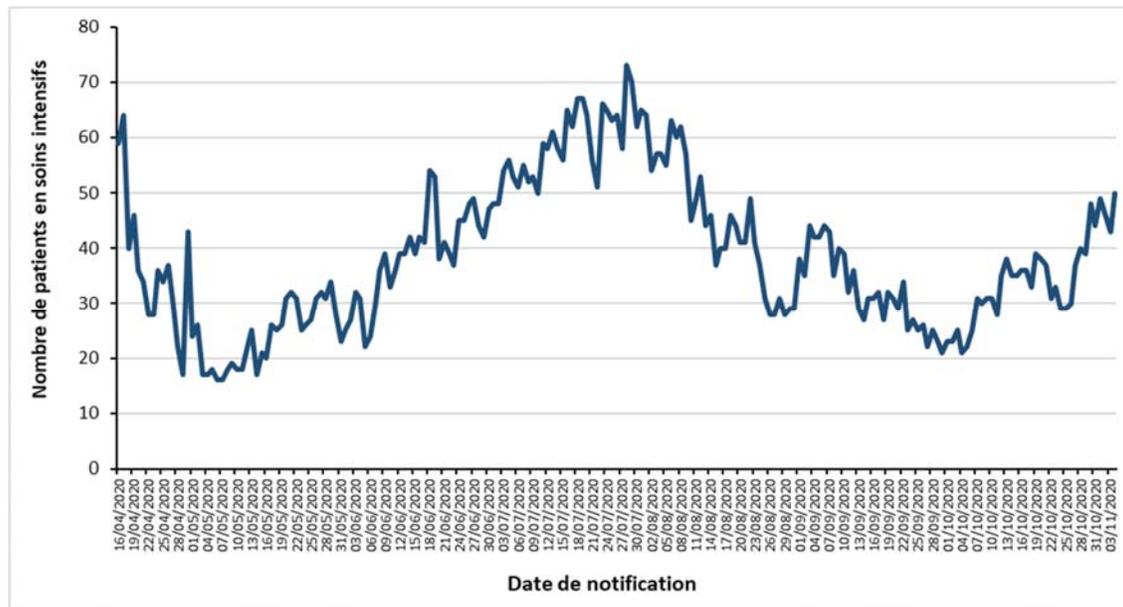
Nous observons depuis trois semaines une augmentation du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 2129 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020) versus 936 cas durant la semaine N°41 soit une moyenne quotidienne de 304,1 cas, et un taux d'accroissement de 22,3% par rapport à la semaine précédente et de 127,5% par rapport à la semaine N°41.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°43 (19 au 25 octobre 2020) et N°44 en passant de 3,97/100000 hbts à 4,85/100000 hbts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 04 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	230
	Nombre cumulé	41 001
Patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 dans les précédentes 24 heures		472
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs ce jour		50

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 04 novembre 2020 en Algérie.



Il est à noter que dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient hospitalisés dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre qui a atteint les 50 patients le 04 novembre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec la reprise à la hausse du nombre de nouveaux cas de COVID-19.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

1. Rentrée scolaire effective le 04 novembre 2020, pour les cycles d'enseignement moyen et secondaire
2. Le Premier ministre, a arrêté, dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, les mesures suivantes :
 - L'adaptation, de la liste des wilayas concernées par la mesure de confinement partiel à domicile (de 23 heures jusqu'au lendemain à 05 heures au lieu de 06 heures du matin) appliqué pour une durée de 15 jours à partir du 31 octobre 2020. Celles-ci passent de 11 à vingt 20 wilayas.
 - ✓ Reconduction de la mesure de confinement pour 11 wilayas (Batna, Bejaia, Blida, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Annaba, Constantine et Oran)

- 
- ✓ Application de la mesure de confinement pour 09 autres wilayas qui ont enregistré une recrudescence des cas de contamination (Bouira, Boumerdès, M'Sila, Ouargla, Médéa, Bordj Bou Arréridj, Tébessa, Tiaret et Biskra).
 - Les walis peuvent prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.
 - Maintien de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
 - Renforcement des dispositifs de veille et d'application des sanctions à l'encontre des contrevenants aux mesures de prévention prévues par la réglementation en vigueur tel que le port obligatoire du masque

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	227
Date du rapport :	06 novembre 2020
Date des Données	05 novembre 2020

1. Points saillants

- **642 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 05 novembre 2020, soit un **total de 60 169 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 137,06 pour 100 000 habitants ;
- **12 Nouveaux décès** ont été notifiés ce jour soit un **total de 2 011 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,34%;
- **20 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **243 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 05 novembre 2020, soit un total **41 244 patients** guéris depuis le début de l'épidémie;
- **53 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 14 novembre 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 5h00 du matin, pour 20 wilayas. Avec maintien de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Mise en place immédiate du plan d'action d'urgence pour contenir la propagation de l'épidémie à Covid-19, en mettant l'accent sur l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires et sur la nécessité de doter les structures hospitalières de tous les moyens nécessaires.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

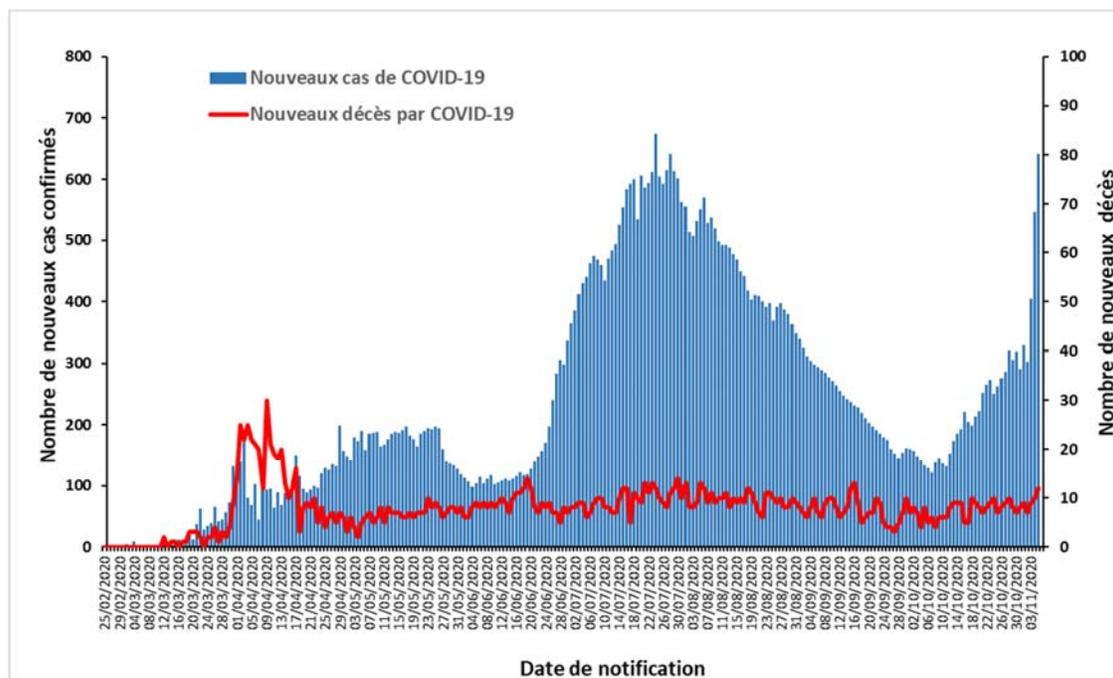
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 05 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **60 169 cas** dont **2 011 décès** avec un **taux d'incidence de 137,06/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,34%**.

Durant les dernières 24 heures, 20 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 11 wilayas ont notifié entre 01 et 09 cas et 17 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 05 novembre 2020 en Algérie



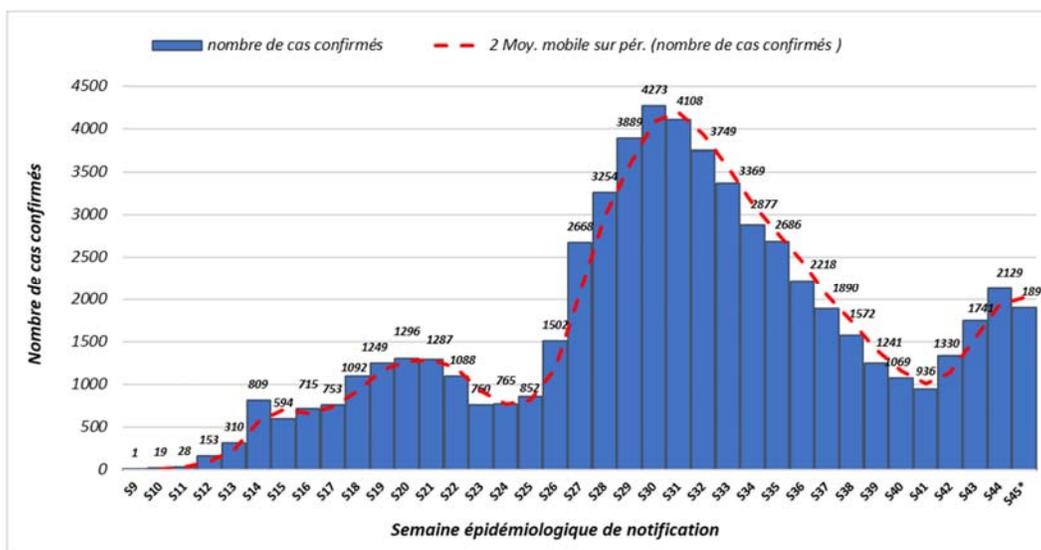
Depuis le 07 octobre 2020 où 121 nouveaux cas avaient été notifiés et qui représentaient le chiffre le plus bas enregistré depuis plus de 03 mois, nous observons augmentation significative du nombre de nouveaux cas.

Le 05 novembre 2020, 642 nouveaux cas ont été notifiés. Le pays n'a pas enregistré un nombre de nouveaux cas supérieur à 600 depuis le 18 juillet 2020.

Cette augmentation du nombre de nouveaux cas est chiffrée à 109,8% en une semaine (entre le 29 octobre 2020 et le 05 novembre 2020) et de 23,2% en 24 heures (entre le 04 et le 05 novembre 2020).

Pour ce qui est de la mortalité : 12 nouveaux décès ont été notifiés le 05 novembre 2020, soit 02 décès de plus par rapport aux données de la veille et un total de 2011 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,34% au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 05 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N°45 sont partielles

Nous observons depuis trois semaines une augmentation du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 2129 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020) versus 936 cas durant la semaine N°41 soit une moyenne quotidienne de 304,1 cas, et un taux d'accroissement de 22,3% par rapport à la semaine précédente et de 127,5% par rapport à la semaine N°41.

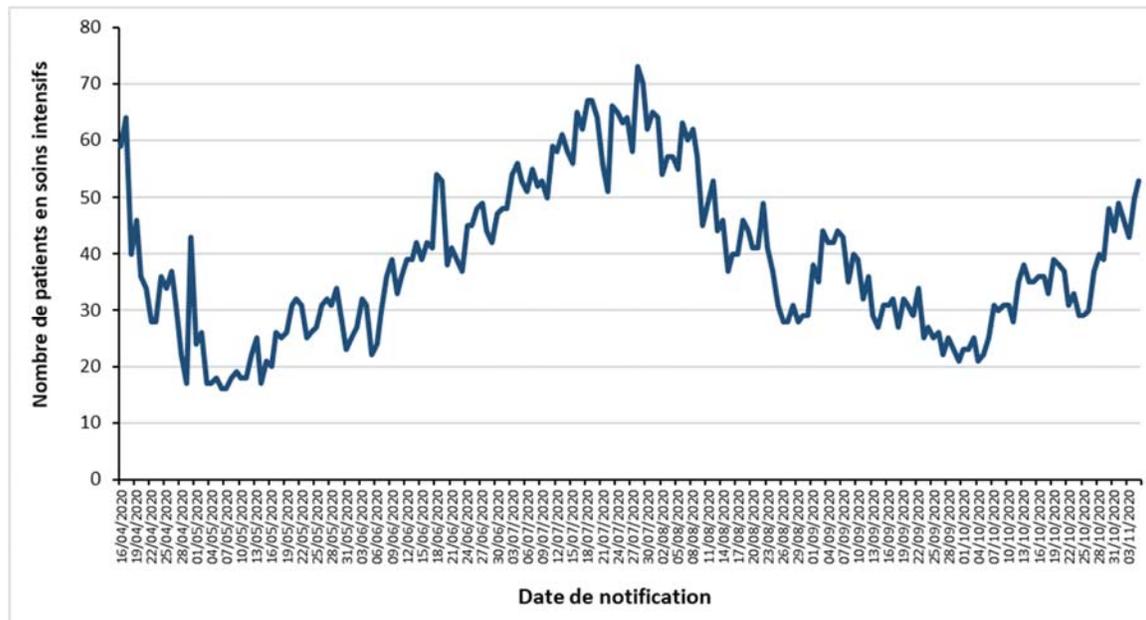
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°43 (19 au 25 octobre 2020) et N°44 en passant de 3,97/100000 hbts à 4,85/100000 hbts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 05 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	243
	Nombre cumulé	41 244
Patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 dans les précédentes 24 heures		396
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs ce jour (sous assistance respiratoire)		53
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19*		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19*		1 313
Taux d'occupation des lits d'hospitalisation au 04 novembre 2020*		31,33 %
Taux d'occupation des lits de réanimation au 04 novembre 2020*		31,30 %

*source : Déclaration du porte-parole de la commission scientifique (le 05 novembre 2020)

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 05 novembre 2020 en Algérie.



Il est à noter que dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre qui a atteint les 53 patients le 05 novembre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec la reprise à la hausse du nombre de nouveaux cas de COVID-19.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

- Mise en place immédiate du plan d'action d'urgence pour contenir la propagation de l'épidémie à Covid-19, en mettant l'accent sur l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires et sur la nécessité de doter les structures hospitalières de tous les moyens nécessaires. Ce plan s'articule autour des 3 axes suivants :
 - le renforcement des mesures de prévention dans ses volets sanitaire et sécuritaire ;
 - une stratégie de communication plus efficace et une sensibilisation plus forte envers les citoyens ;
 - l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires.
- Maintien jusqu'au 14 novembre 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 5h00 du matin, pour 20 wilayas. Avec maintien de la mesure



d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	228
Date du rapport :	07 novembre 2020
Date des Données	06 novembre 2020

1. Points saillants

- **631 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 06 novembre 2020, soit un **total de 60 800 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 138,5 pour 100 000 habitants ;
- **13 Nouveaux décès** ont été notifiés ce jour soit un **total de 2 024 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,33%;
- **23 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **266 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 06 novembre 2020, soit un total **41 510 patients** guéris depuis le début de l'épidémie;
- **59 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 14 novembre 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 5h00 du matin, pour 20 wilayas. Avec maintien de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Mise en place immédiate du plan d'action d'urgence pour contenir la propagation de l'épidémie à Covid-19, en mettant l'accent sur l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires et sur la nécessité de doter les structures hospitalières de tous les moyens nécessaires.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

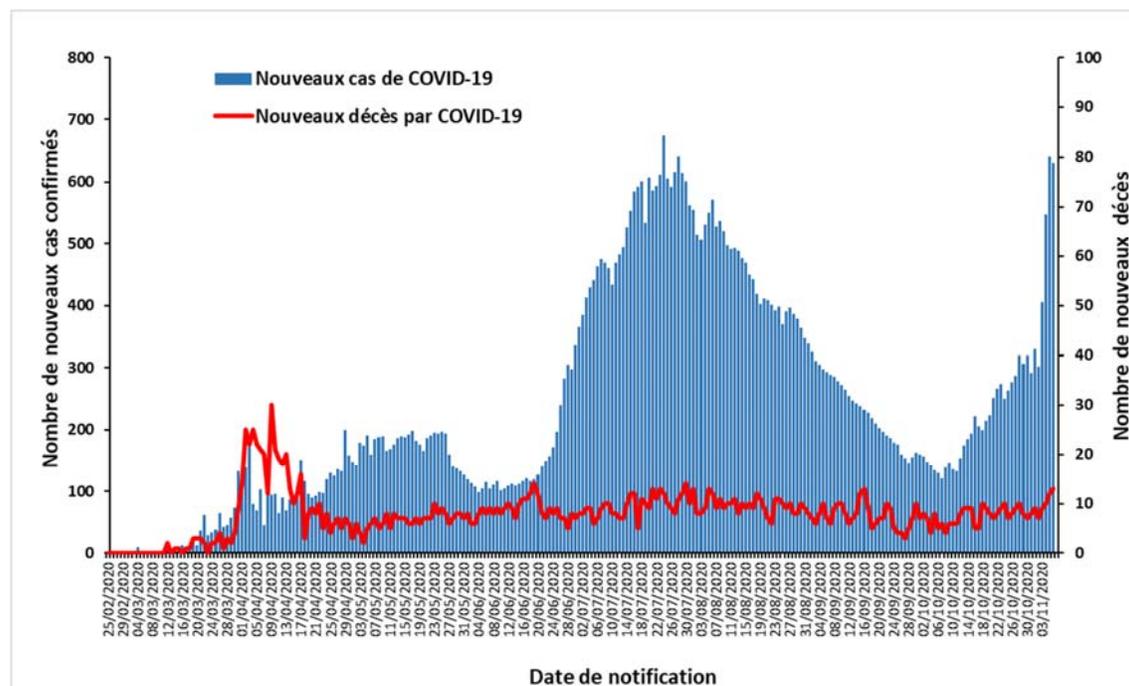
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 06 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **60 800 cas** dont **2 024 décès** avec un **taux d'incidence de 138,5/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,33%**.

Durant les dernières 24 heures, 23 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 11 wilayas ont notifié entre 01 et 09 cas et 14 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 06 novembre 2020 en Algérie

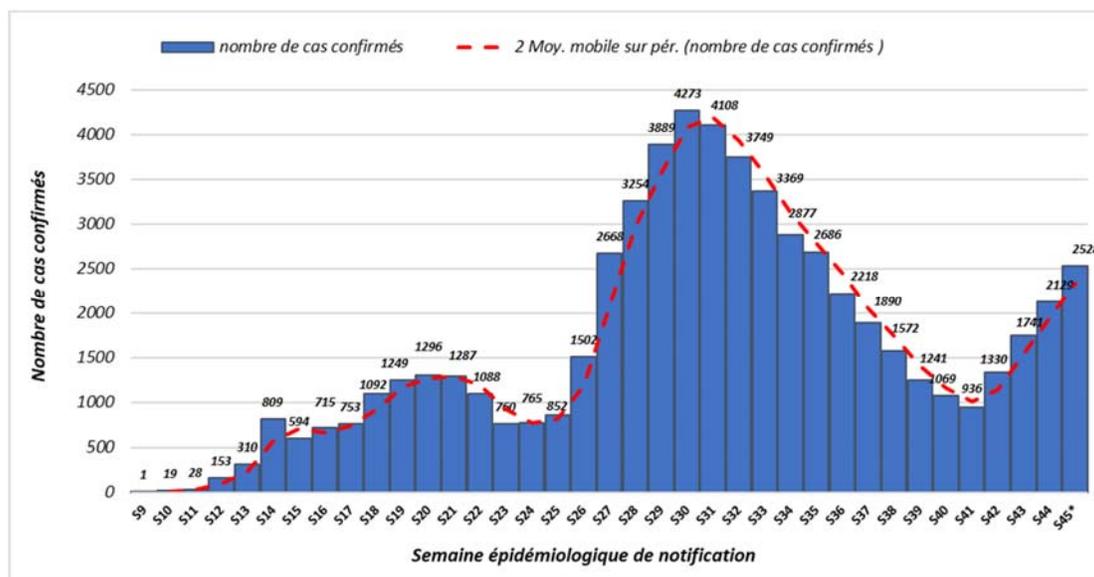


Depuis le 07 octobre 2020 où 121 nouveaux cas avaient été notifiés et qui représentaient le chiffre le plus bas enregistré depuis plus de 03 mois, nous observons une augmentation significative du nombre de nouveaux cas.

Le 06 novembre 2020, 631 nouveaux cas ont été notifiés. Le pays n'a pas enregistré un nombre de nouveaux cas supérieur à 600 depuis le 18 juillet 2020. Cette augmentation du nombre de nouveaux cas est chiffrée à 102% en une semaine (entre le 30 octobre 2020 et le 06 novembre 2020).

Pour ce qui est de la mortalité : 13 nouveaux décès ont été notifiés le 06 novembre 2020, soit 01 décès de plus par rapport aux données de la veille et un total de 2024 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,33% au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 06 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N°45 sont partielles

Nous observons depuis trois semaines une augmentation du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 2129 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020) versus 936 cas durant la semaine N°41 soit une moyenne quotidienne de 304,1 cas, et un taux d'accroissement de 22,3% par rapport à la semaine précédente et de 127,5% par rapport à la semaine N°41.

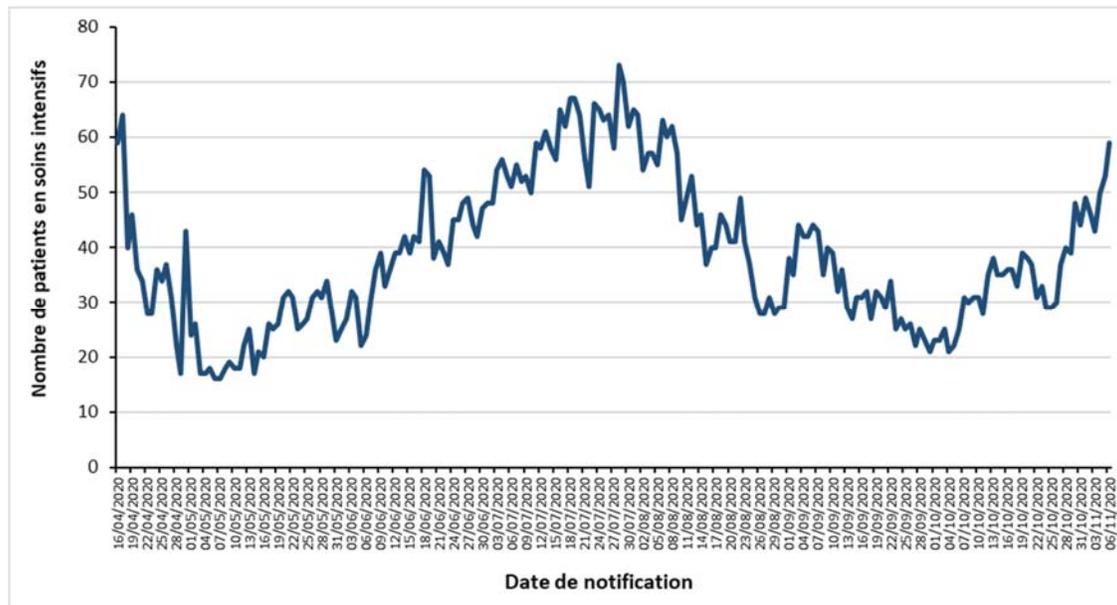
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°43 (19 au 25 octobre 2020) et N°44 en passant de 3,97/100000 hbts à 4,85/100000 hbts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 06 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	266
	Nombre cumulé	41 510
Patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 dans les précédentes 24 heures		635
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le à-novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		59
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19*		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19*		1 313
Nombre total de patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 le 04 novembre 2020*		5 072
Nombre total de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs le 04 novembre 2020*		411
Taux d'occupation des lits d'hospitalisation au 04 novembre 2020*		31,33 %
Taux d'occupation des lits de réanimation au 04 novembre 2020*		31,30 %

*source : MSPRH/Déclaration du porte-parole de la commission scientifique (le 05 novembre 2020)

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 06 novembre 2020 en Algérie.



Il est à noter que dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre qui a atteint les 59 patients le 06 novembre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec la reprise à la hausse du nombre de nouveaux cas de COVID-19.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

1. Mise en place immédiate du plan d'action d'urgence pour contenir la propagation de l'épidémie à Covid-19, en mettant l'accent sur l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires et sur la nécessité de doter les structures hospitalières de tous les moyens nécessaires. Ce plan s'articule autour des 3 axes suivants :
 - le renforcement des mesures de prévention dans ses volets sanitaire et sécuritaire ;
 - une stratégie de communication plus efficiente et une sensibilisation plus forte envers les citoyens ;
 - l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires.
2. Maintien jusqu'au 14 novembre 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 5h00 du matin, pour 20 wilayas. Avec maintien de la mesure



d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	229
Date du rapport :	08 novembre 2020
Date des Données	07 novembre 2020

1. Points saillants

- **581 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 07 novembre 2020, soit un **total de 61 381 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence nationale est de 139,82 pour 100 000 habitants ;
- **12 Nouveaux décès** ont été notifiés ce jour soit un **total de 2 036 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,32%;
- **22 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **273 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 07 novembre 2020, soit un total **41 783 patients** guéris depuis le début de l'épidémie;
- **59 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 14 novembre 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 5h00 du matin, pour 20 wilayas. Avec maintien de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- Mise en place immédiate du plan d'action d'urgence pour contenir la propagation de l'épidémie à Covid-19, en mettant l'accent sur l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires et sur la nécessité de doter les structures hospitalières de tous les moyens nécessaires.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

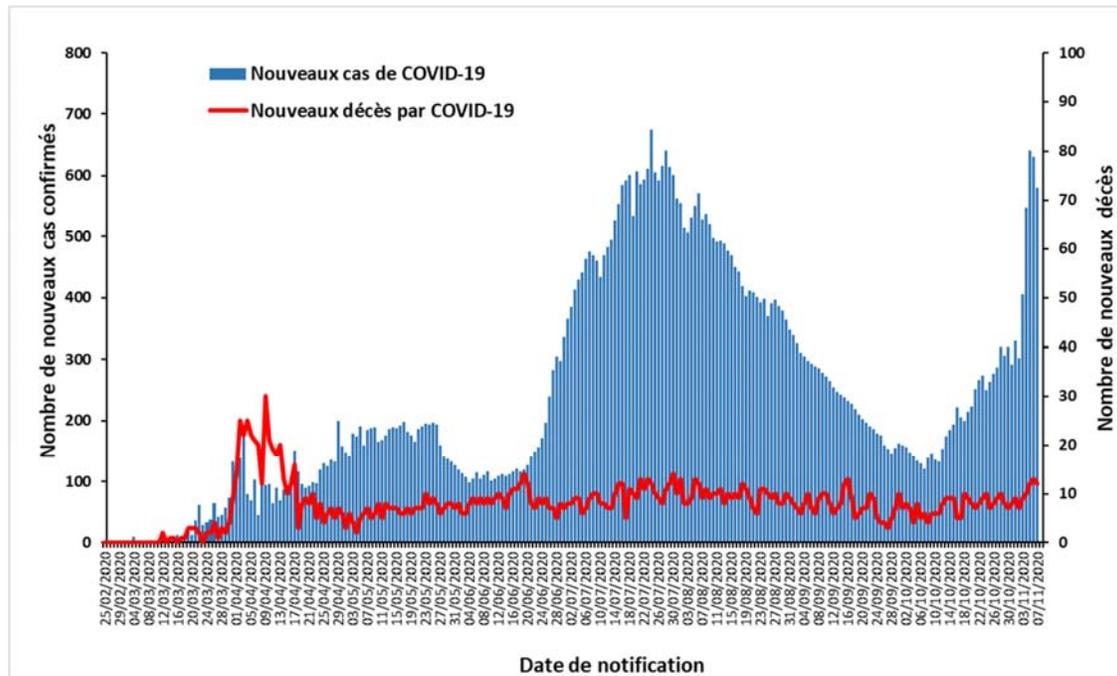
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 07 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **60 800 cas** dont **2 036 décès** avec un **taux d'incidence de 139,82/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,32%**.

Durant les dernières 24 heures, 22 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 15 wilayas ont notifié entre 01 et 09 cas et 11 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 07 novembre 2020 en Algérie

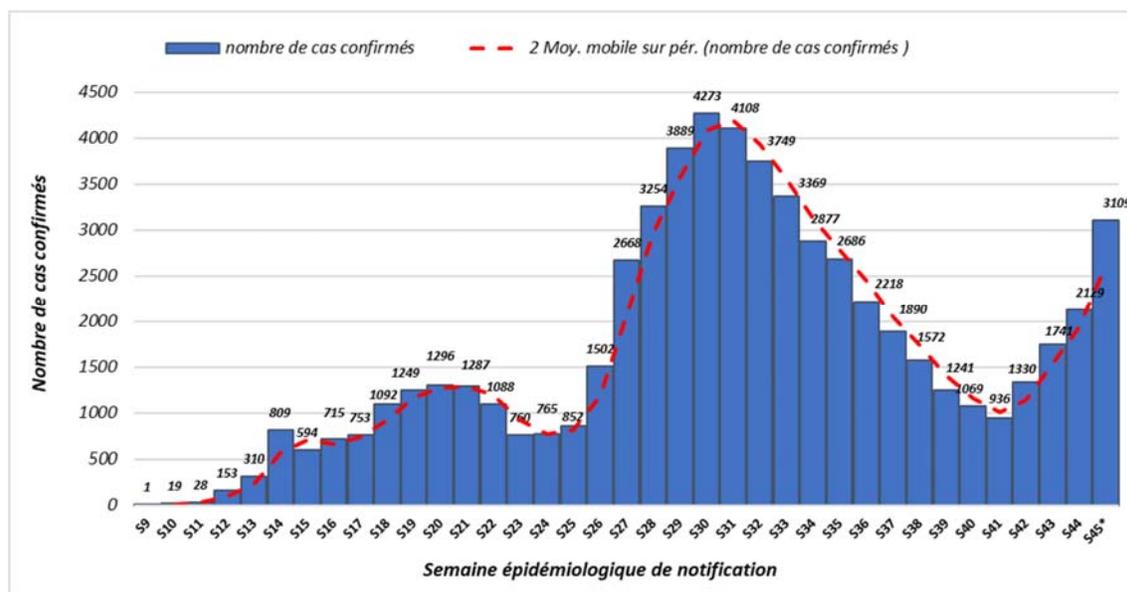


Depuis le 07 octobre 2020 où 121 nouveaux cas avaient été notifiés et qui représentaient le chiffre le plus bas enregistré depuis plus de 03 mois, nous observons une augmentation significative du nombre de nouveaux cas. Cette augmentation du nombre de nouveaux cas est chiffrée à 76,1% (251 cas) en une semaine (entre le 01 et le 07 novembre 2020).

Par ailleurs, nous observons depuis 02 jours une diminution du nombre de nouveaux cas notifiés.

Pour ce qui est de la mortalité : 12 nouveaux décès ont été notifiés le 07 novembre 2020, soit 01 décès de moins par rapport aux données de la veille et un total de 2 036 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,32% au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 07 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N°45 sont partielles

Nous observons depuis trois semaines une augmentation du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 2129 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°44 (26 octobre au 01 novembre 2020) versus 936 cas durant la semaine N°41 soit une moyenne quotidienne de 304,1 cas, et un taux d'accroissement de 22,3% par rapport à la semaine précédente et de 127,5% par rapport à la semaine N°41.

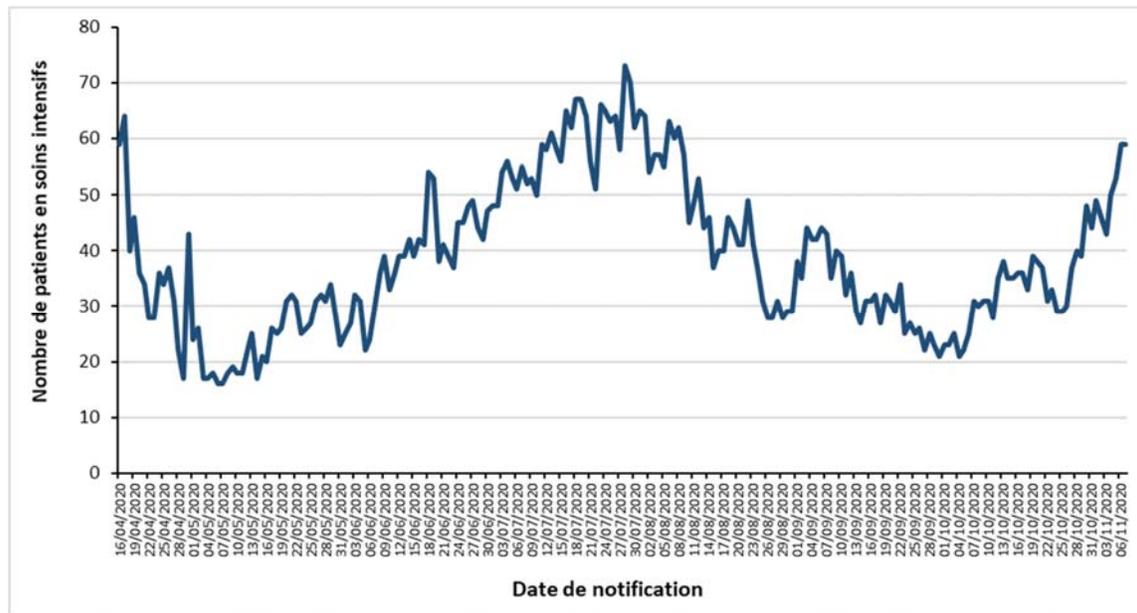
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°43 (19 au 25 octobre 2020) et N°44 en passant de 3,97/100000 hbts à 4,85/100000 hbts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 07 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	273
	Nombre cumulé	41 783
Patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 dans les précédentes 24 heures		463
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 07 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		59
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19*		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19*		1 313
Nombre total de patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 le 04 novembre 2020*		5 072
Nombre total de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs le 04 novembre 2020*		411
Taux d'occupation des lits d'hospitalisation au 04 novembre 2020*		31,33 %
Taux d'occupation des lits de réanimation au 04 novembre 2020*		31,30 %

*source : MSPRH/Déclaration du porte-parole de la commission scientifique (le 05 novembre 2020)

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 07 novembre 2020 en Algérie.



Il est à noter que dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre qui a atteint les 59 patients le 07 novembre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec la reprise à la hausse du nombre de nouveaux cas de COVID-19.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

1. Mise en place immédiate du plan d'action d'urgence pour contenir la propagation de l'épidémie à Covid-19, en mettant l'accent sur l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires et sur la nécessité de doter les structures hospitalières de tous les moyens nécessaires. Ce plan s'articule autour des 3 axes suivants :
 - Le renforcement des mesures de prévention dans ses volets sanitaire et sécuritaire ;
 - Une stratégie de communication plus efficace et une sensibilisation plus forte envers les citoyens ;
 - L'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires.
2. Maintien jusqu'au 14 novembre 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 5h00 du matin, pour 20 wilayas. Avec maintien de la mesure



d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	230
Date du rapport :	09 novembre 2020
Date des Données	08 novembre 2020

1. Points saillants

- **670 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 08 novembre 2020, soit un **total de 62 051 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 141,35 pour 100 000 habitants ;
- **12 Nouveaux décès** ont été notifiés ce jour soit un **total de 2 048 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,3% ;
- **17 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **254 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 08 novembre 2020, soit un total **42 037 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **63 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Reconstitution, pour une durée de 15 jours, à partir du 10 Novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile pour 29 wilayas, avec adaptation des horaires de confinement de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 ;
- Le report de la rentrée universitaire et de la formation professionnelle à la date du 15 Décembre 2020.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

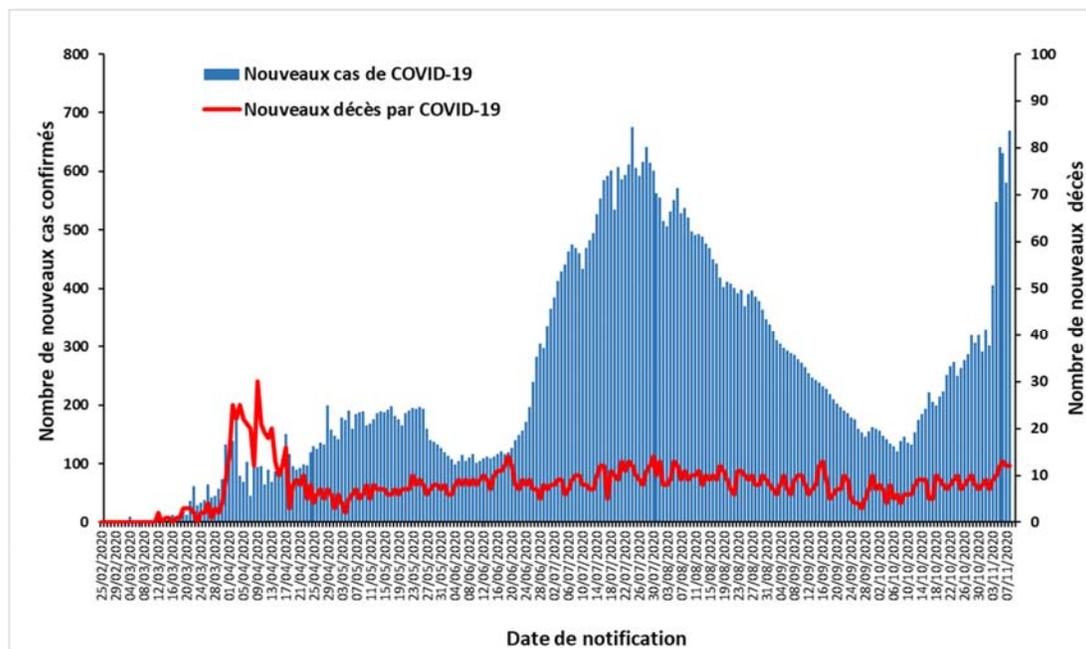
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 08 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **62 051 cas** dont **2 048 décès** avec un **taux d'incidence de 141,35/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,3%**.

Durant les dernières 24 heures, 17 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 22 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 08 novembre 2020 en Algérie



670 nouveaux cas ont été notifiés le 08 novembre 2020, c'est le nombre le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le 24 juillet 2020 où 675 cas ont été notifiés.

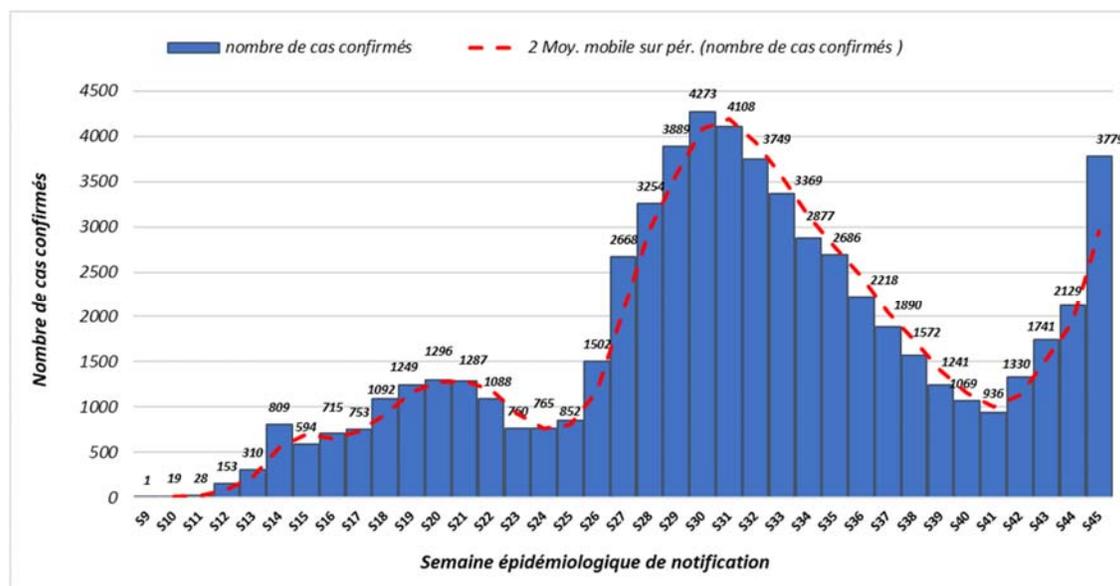
Nous constatons que les premiers 10 000 cas de COVID-19 en Algérie ont été atteints en 102 jours, alors qu'il a fallu 42 jours supplémentaires pour doubler ce nombre et atteindre les 20 000 cas et seulement 16 jours supplémentaires pour atteindre les 30 000 cas. Le cap des 40 000 cas a été atteint après 19 jours supplémentaires.

Il a fallu 32 jours supplémentaires pour atteindre le cap des 50 000 cas et encore 46 jours pour dépasser le cap des 60 000 cas. Ce cap est atteint dans une phase de recrudescence de l'épidémie. Ainsi depuis le 07 octobre 2020 nous observons une augmentation significative du nombre de nouveaux cas.

Cette augmentation est chiffrée à 15,3% en 24 heures (entre le 07 et le 08 novembre 2020) et à 111,5% (368 cas) en une semaine (entre le 02 et le 08 novembre 2020).

Pour ce qui est de la mortalité : 12 nouveaux décès ont été notifiés le 08 novembre 2020, et un total de 2 048 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,3% au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 08 novembre 2020 en Algérie.



Nous observons depuis quatre semaines une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés.

Avec 3779 nouveaux cas notifiés durant la semaine épidémiologique N°45 (02 au 08 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé notifié en une semaine depuis 12 semaines. Soit une moyenne quotidienne de 539,9 cas et un accroissement de 77,5% par rapport à la semaine précédente.

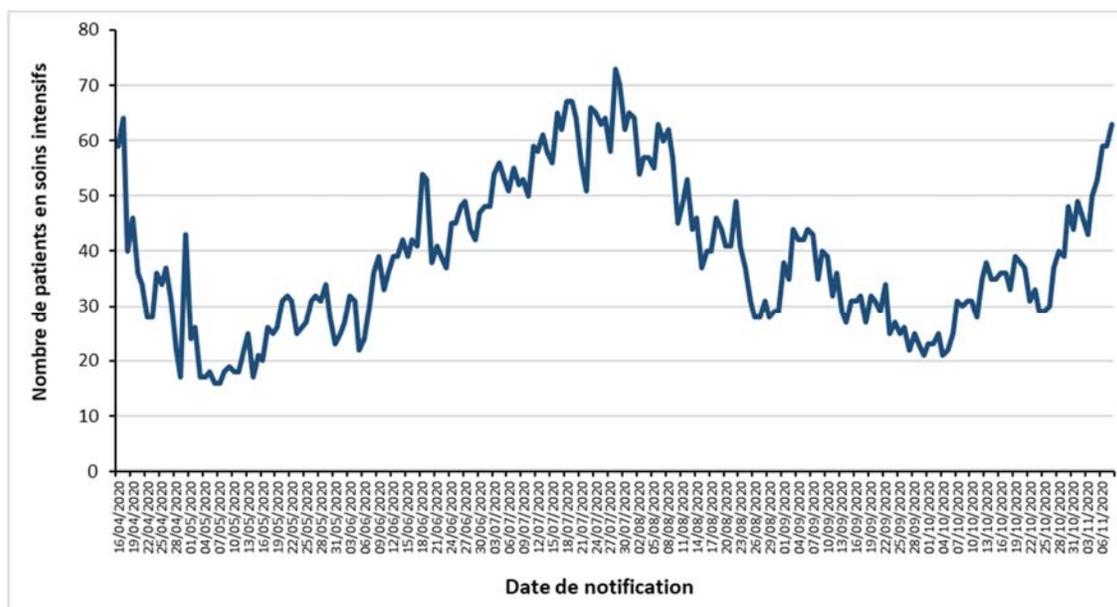
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°44 et N°45 passant de 4,85/100000 hbt. à 8,61/100000 hbt.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 08 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	254
	Nombre cumulé	42 037
Patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 08 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		63
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

*ND : non disponible à notre niveau

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 08 novembre 2020 en Algérie.



Il est à noter que dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre qui a atteint les 63 patients le 08 novembre 2020.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le Premier Ministre a arrêté, dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, les mesures synthétisées comme suit :

1. La reconduction, pour une durée de 15 jours, à partir du 10 Novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile pour 29 wilayas, avec adaptation des horaires de confinement de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 ;
2. Les Walis peuvent, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers ;
3. Le report de la rentrée universitaire et de la formation professionnelle à la date du 15 Décembre 2020 ;

- 
4. La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
 5. La suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends sur tout le territoire national ;
 6. Le renforcement du contrôle de l'application du protocole sanitaire au niveau des mosquées ;
 7. L'instauration d'un contrôle continu, rigoureux et inopiné par les inspecteurs du corps de l'éducation nationale au niveau de l'ensemble des établissements d'enseignement publics et privés. Ce dispositif sera renforcé par les visites des équipes médicales de santé scolaire qui veilleront à suivre et à s'assurer de la santé des élèves, des enseignants et des personnels administratifs au niveau de l'ensemble des établissements éducatifs ;
 8. **La dotation des structures hospitalières de tous les moyens en matière d'équipements, de tests PCR, de tests antigéniques, de moyens de protection, d'oxygène, d'appareils respiratoires ainsi que la mobilisation de lits d'hospitalisation supplémentaires en cas de besoin.**
 9. La densification des opérations de désinfection des lieux, espaces et édifices publics ;
 10. L'intensification, particulièrement à l'approche de la saison hivernale, des campagnes de communication et de sensibilisation des citoyens au niveau des quartiers en mobilisant les associations et les comités de quartiers pour faire prendre conscience aux citoyens de l'importance du respect des protocoles sanitaires en vigueur

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

Les statistiques que la DGPPS a partagés avec le bureau de l'OMS ; rapportent que 1415 personnels de santé (tous corps confondus : médecins généralistes, chirurgiens-dentistes et psychologues) touchés par les formations à distance sur la communication de risque et l'engagement communautaire réalisées au mois d'octobre 2020 avec l'appui de l'OMS. Soit 665 personnels de santé scolaire et 750 personnels de santé universitaire.

Suite à ces session de formation, le bureau OMS Algérie a reçu deux requêtes :

1^{ère} requête porte sur un appui pour la mise en place d'une préforme d'information et de communication pour la santé scolaire ;

2^{ème} requête porte sur un appui pour l'acquisition de moyen de protection pour les personnels des structures de dépistage et de suivi santé scolaire.

❖ **Partenariat** : RAS

- 
- Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
 - Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	231
Date du rapport :	10 novembre 2020
Date des Données	09 novembre 2020

1. Points saillants

- **642 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 09 novembre 2020, soit un **total de 62 693 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 142,81 pour 100 000 habitants ;
- **14 Nouveaux décès** ont été notifiés ce jour soit un **total de 2 062 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,29% ;
- **21 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **288 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 09 novembre 2020, soit un total **42 325 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **60 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Reconstitution, pour une durée de 15 jours, à partir du 10 Novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile pour 29 wilayas, avec adaptation des horaires de confinement de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 ;
- Le report de la rentrée universitaire et de la formation professionnelle à la date du 15 Décembre 2020.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

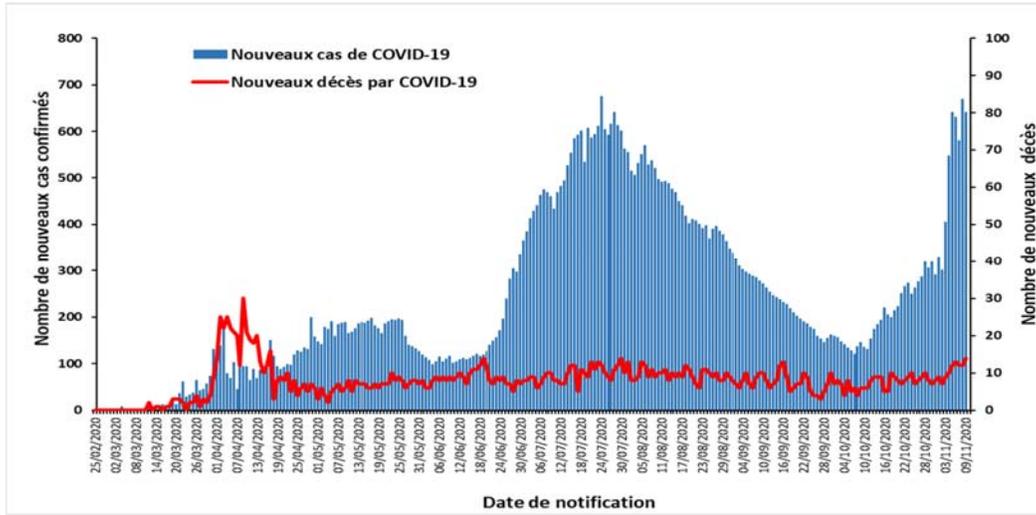
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 09 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **62 693 cas** dont **2 062 décès** avec un **taux d'incidence de 142,81/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,29%**.

Durant les dernières 24 heures, 21 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 18 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

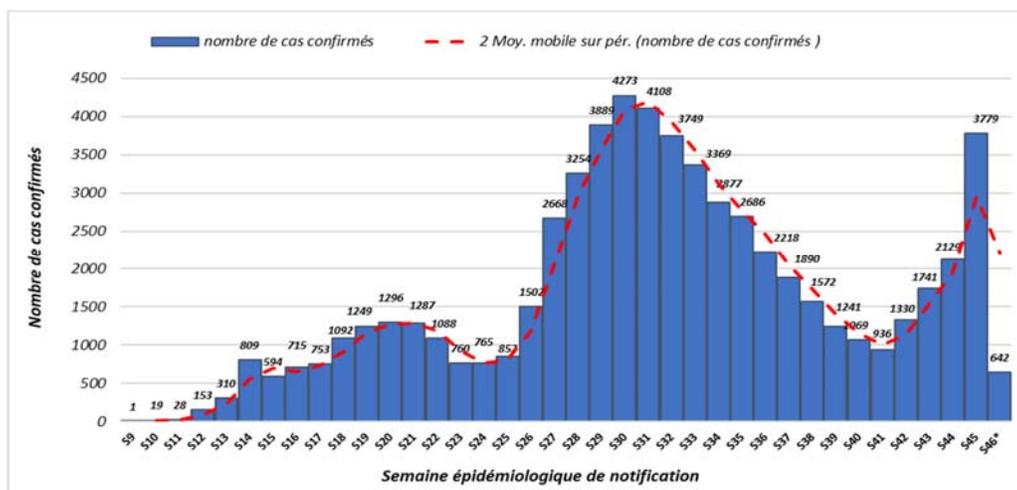
Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 09 novembre 2020 en Algérie



Depuis le depuis le 07 octobre 2020 nous observons une augmentation significative du nombre de nouveaux cas. Avec 62 693 cas cumulés enregistrés le 09 novembre 2020 versus 58 979 le 03 novembre 2020, on observe un accroissement chiffré à 6,3 % en une semaine et à 18,7% en un mois (entre le 09 octobre 2020 et le 09 novembre 2020)

Pour ce qui est de la mortalité : 14 nouveaux décès ont été notifiés le 09 novembre 2020, et un total de 2 062 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,29% au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 09 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N°46 sont partielles

Nous observons depuis quatre semaines une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 3779 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°45 (02 au 08 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé enregistré en une semaine depuis 12 semaines. Soit une moyenne quotidienne de 539,9 cas et un accroissement de 77,5% par rapport à la semaine précédente.

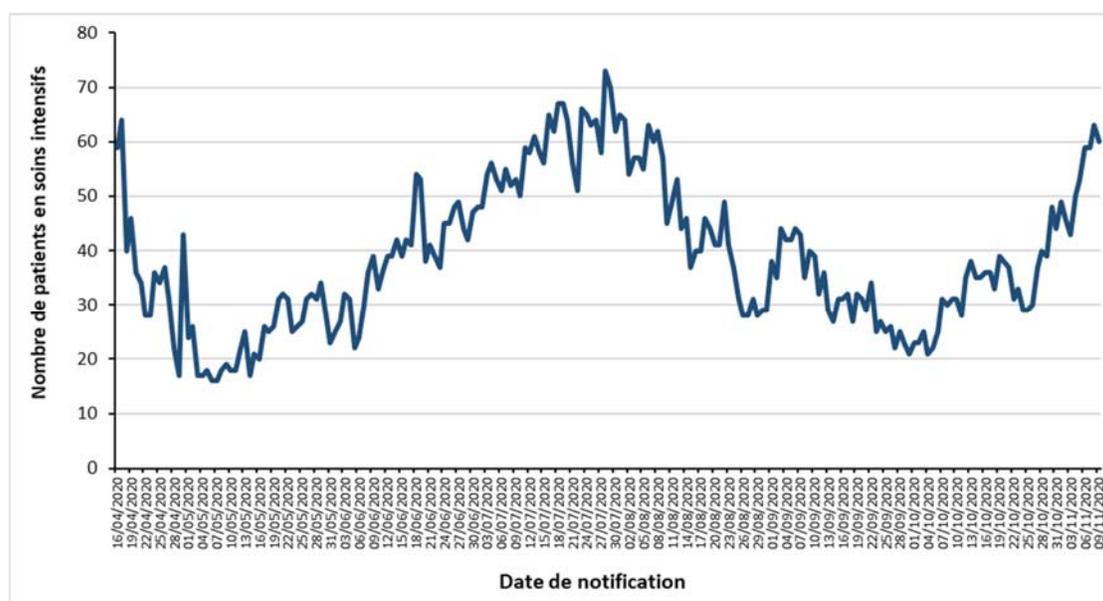
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°44 et N°45 passant de 4,85/100000 hbts à 8,61/100000 hbts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 09 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	288
	Nombre cumulé	42 325
Patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 dans les précédentes 24 heures		652
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 09 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		60
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 09 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre qui a atteint les 60 patients le 09 novembre 2020.

3.

Action de santé publique/Intervention de riposte

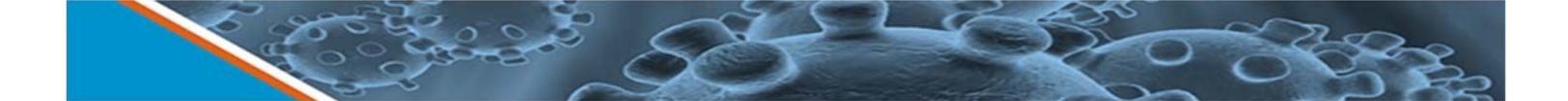
❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

Le Premier Ministre a arrêté, dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, les mesures synthétisées comme suit :

1. La reconduction, pour une durée de 15 jours, à partir du 10 Novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile pour 29 wilayas, avec adaptation des horaires de confinement de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 ;
2. Les Walis peuvent, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers ;
3. Le report de la rentrée universitaire et de la formation professionnelle à la date du 15 Décembre 2020 ;
4. La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
5. La suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends sur tout le territoire national ;
6. Le renforcement du contrôle de l'application du protocole sanitaire au niveau des mosquées ;
7. L'instauration d'un contrôle continu, rigoureux et inopiné par les inspecteurs du corps de l'éducation nationale au niveau de l'ensemble des établissements d'enseignement publics et privés. Ce dispositif sera renforcé par les visites des équipes médicales de santé scolaire qui veilleront à suivre et à s'assurer de la santé des élèves, des enseignants et des personnels administratifs au niveau de l'ensemble des établissements éducatifs ;
8. La dotation des structures hospitalières de tous les moyens en matière d'équipements, de tests PCR, de tests antigéniques, de moyens de protection, d'oxygène, d'appareils respiratoires ainsi que la mobilisation de lits d'hospitalisation supplémentaires en cas de besoin.
9. La densification des opérations de désinfection des lieux, espaces et édifices publics ;
10. L'intensification, particulièrement à l'approche de la saison hivernale, des campagnes de communication et de sensibilisation des citoyens au niveau des quartiers en mobilisant les associations et les comités de quartiers pour faire prendre conscience aux citoyens de l'importance du respect des protocoles sanitaires en vigueur

- 
- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
 - ❖ **Laboratoire** : RAS
 - ❖ **Logistique** : RAS
 - ❖ **Partenariat** : RAS
 - ❖ **Communication du risque** :

Avec l'appui de l'OMS, un total de 1 415 personnels de santé (665 personnels de santé scolaire et 750 personnels de santé universitaire), avec le profil de médecins généralistes, chirurgiens-dentistes et psychologues, ont été formés à distance sur la communication de risque et l'engagement communautaire durant le mois d'octobre 2020.

Suite à ces sessions de formation, le bureau OMS Algérie a reçu deux requêtes :

- 1^{ère} requête porte sur un appui pour la mise en place d'une préforme d'information et de communication pour la santé scolaire ;
- 2^{ème} requête porte sur un appui pour l'acquisition de moyen de protection pour les personnels des structures de dépistage et de suivi santé scolaire.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	232
Date du rapport :	11 novembre 2020
Date des Données	10 novembre 2020

1. Points saillants

- **753 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 10 novembre 2020, soit un **total de 63 446 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 144,52 pour 100 000 habitants ;
- **15 Nouveaux décès** ont été notifiés ce jour soit un **total de 2 077 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,27% ;
- **22 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **301 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 10 novembre 2020, soit un total **42 626 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **56 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Reconstitution, pour une durée de 15 jours, à partir du 10 Novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile pour 29 wilayas, avec adaptation des horaires de confinement de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 ;
- Mise en œuvre du plan d'action d'urgence portant renforcement de la prévention et de la lutte contre la COVID-19 à travers l'instruction N°28/MSPRH/SG du 10/11/2020, demandant la mise en œuvre immédiate et effective des dispositions relatives à la coordination, le renforcement en moyens de soins, de diagnostic, de dépistage et de protection, et le renforcement de la prévention.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

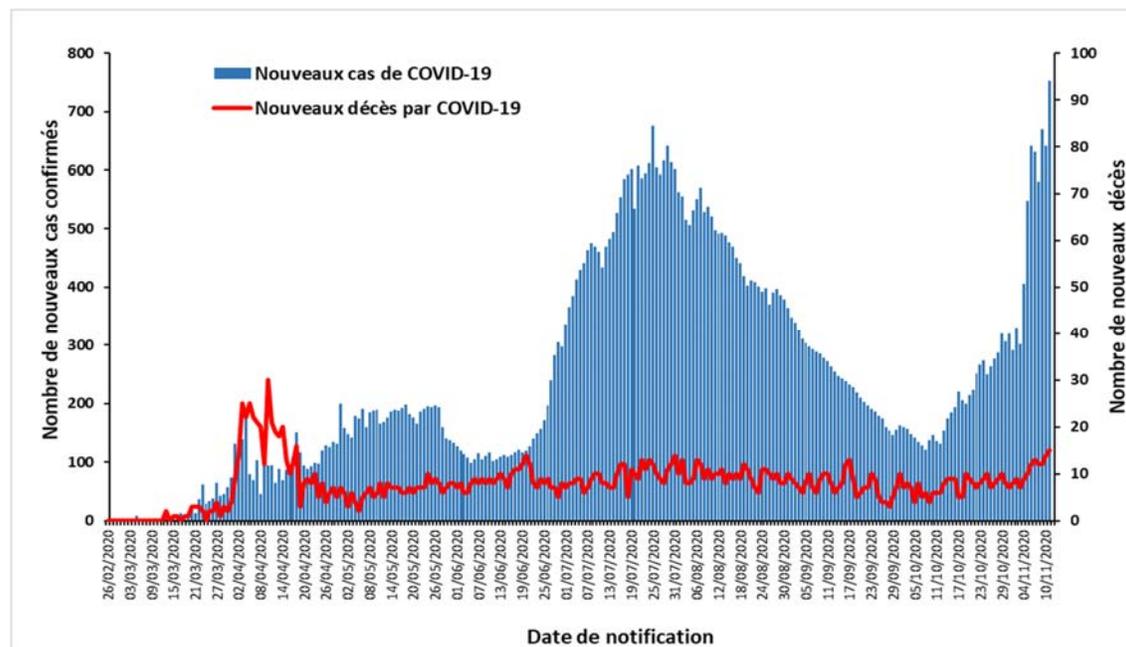
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 10 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **63 446 cas** dont **2 077 décès** avec un **taux d'incidence de 144,52 /100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,27%**.

Durant les dernières 24 heures, 22 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 16 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 10 novembre 2020 en Algérie

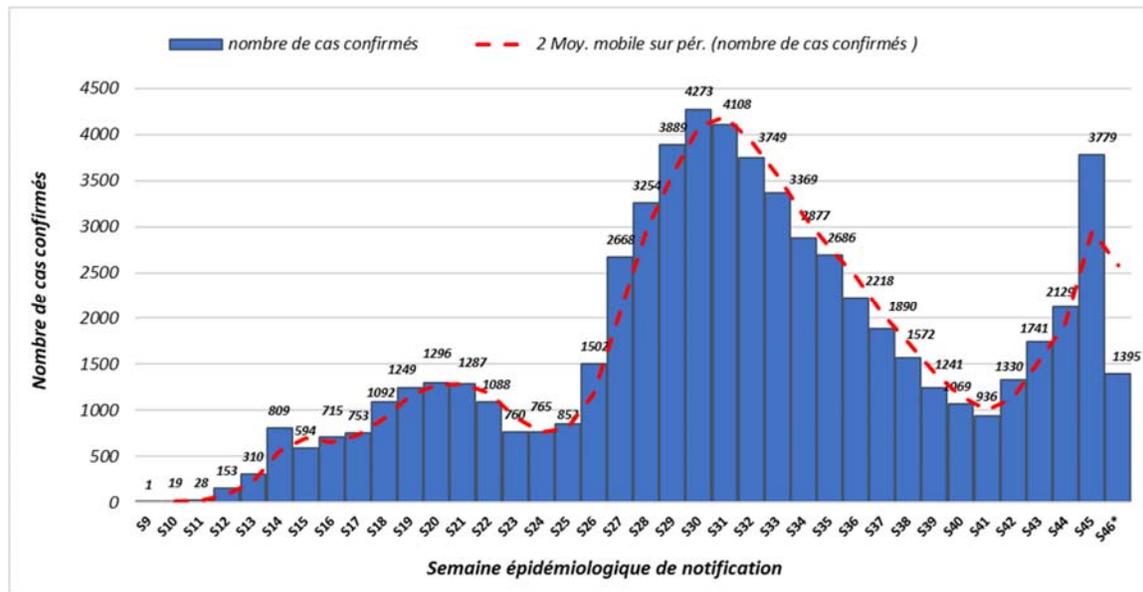


Depuis le 07 octobre 2020 nous observons une augmentation continue et significative du nombre de nouveaux cas. Avec 754 nouveaux cas notifiés le 10 novembre, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

Avec 63 446 cas cumulés enregistrés le 10 novembre 2020 versus 59 527 le 04 novembre 2020, on observe un accroissement chiffré à 6,6 % en une semaine et à 19,8% en un mois (entre le 10 octobre 2020 et le 10 novembre 2020).

Pour ce qui est de la mortalité : 15 nouveaux décès ont été notifiés le 10 novembre 2020, et un total de 2 077 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,27% au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 10 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N°46 sont partielles

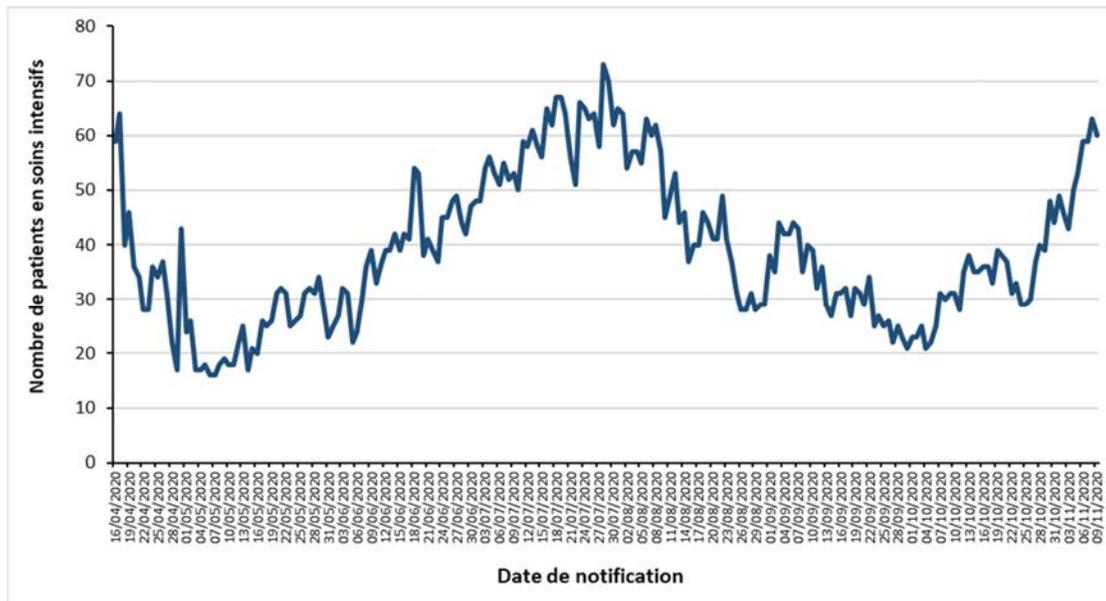
Nous observons depuis quatre semaines une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 3779 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°45 (02 au 08 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé enregistré en une semaine depuis 12 semaines. Soit une moyenne quotidienne de 539,9 cas et un accroissement de 77,5% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°44 et N°45 passant de 4,85/100000 hpts à 8,61/100000 hpts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 10 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	301
	Nombre cumulé	42 626
Patients hospitalisés dans les services dédiés au COVID-19 dans les précédentes 24 heures		608
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 10 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		56
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 10 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre qui est de 56 patients le 10 novembre 2020.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

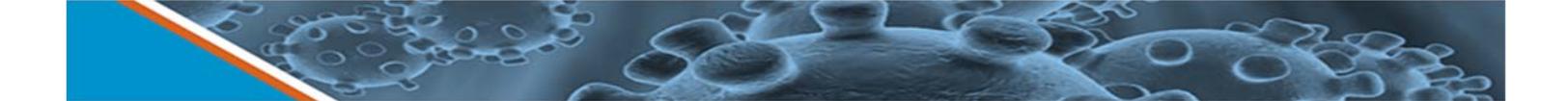
Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Mise en œuvre du plan d'action d'urgence portant renforcement de la prévention et de la lutte contre la COVID-19 à travers l'instruction N°28/MSPRH/SG du 10/11/2020, demandant la mise en œuvre immédiate et effective des dispositions relatives à la coordination, le renforcement en moyens de soins, de diagnostic, de dépistage et de protection, et le renforcement de la prévention.

Le Premier Ministre a arrêté, dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, les mesures synthétisées comme suit :

1. La reconduction, pour une durée de 15 jours, à partir du 10 Novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile pour 29 wilayas, avec adaptation des horaires de confinement de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 ;

- 
2. Les Wilis peuvent, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers ;
 3. Le report de la rentrée universitaire et de la formation professionnelle à la date du 15 Décembre 2020 ;
 4. La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
 5. La suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends sur tout le territoire national ;
 6. Le renforcement du contrôle de l'application du protocole sanitaire au niveau des mosquées ;
 7. L'instauration d'un contrôle continu, rigoureux et inopiné par les inspecteurs du corps de l'éducation nationale au niveau de l'ensemble des établissements d'enseignement publics et privés. Ce dispositif sera renforcé par les visites des équipes médicales de santé scolaire qui veilleront à suivre et à s'assurer de la santé des élèves, des enseignants et des personnels administratifs au niveau de l'ensemble des établissements éducatifs ;
 8. La dotation des structures hospitalières de tous les moyens en matière d'équipements, de tests PCR, de tests antigéniques, de moyens de protection, d'oxygène, d'appareils respiratoires ainsi que la mobilisation de lits d'hospitalisation supplémentaires en cas de besoin.
 9. La densification des opérations de désinfection des lieux, espaces et édifices publics ;
 10. L'intensification, particulièrement à l'approche de la saison hivernale, des campagnes de communication et de sensibilisation des citoyens au niveau des quartiers en mobilisant les associations et les comités de quartiers pour faire prendre conscience aux citoyens de l'importance du respect des protocoles sanitaires en vigueur

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	234
Date du rapport :	13 novembre 2020
Date des Données	12 novembre 2020

1. Points saillants

- **851 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 12 novembre 2020, soit un **total de 65 108 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence nationale est de 148,31 pour 100 000 habitants ;
- **18 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 111 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,24% ;
- **18 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **397 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 12 novembre 2020, soit un total **43 377 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **53 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 24 novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 appliquée à 29 wilayas dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

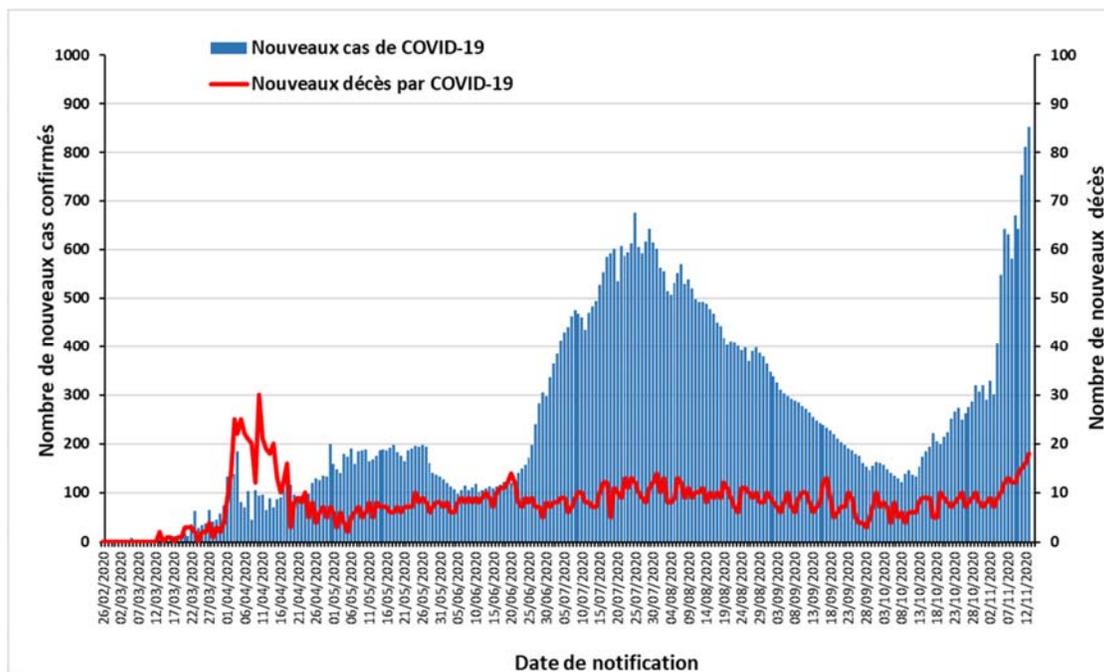
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 12 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **65 108 cas** dont **2 111 décès** avec un **taux d'incidence de 148,31/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,24%**.

Durant les dernières 24 heures, 18 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 20 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 12 novembre 2020 en Algérie



Depuis le 07 octobre 2020 nous observons une augmentation continue et significative du nombre de nouveaux cas.

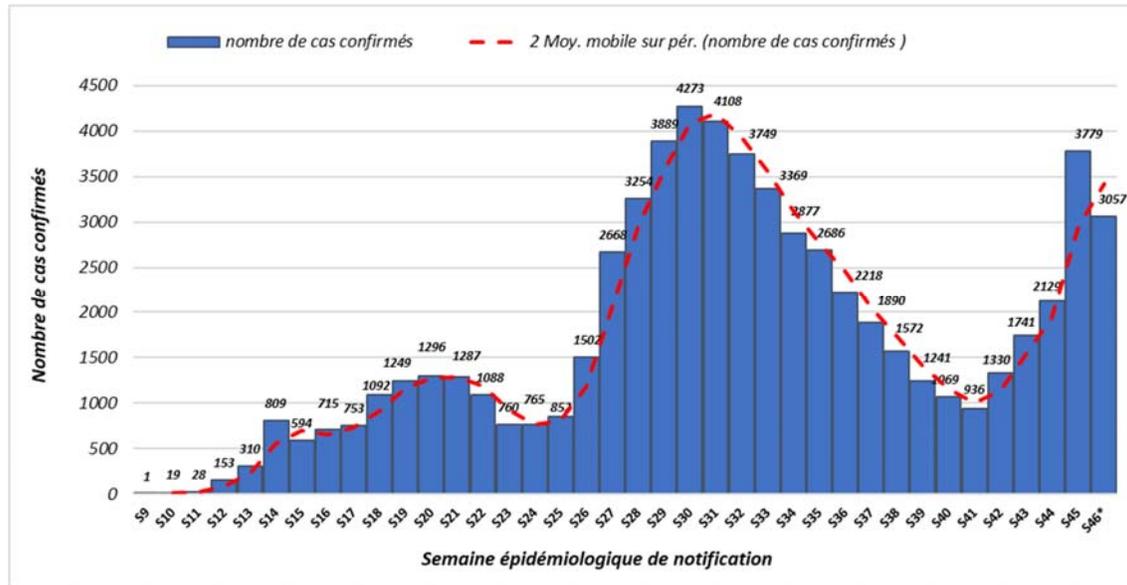
Avec 851 nouveaux cas notifiés le 12 novembre, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

65 108 cas cumulés ont été enregistrés au 12 novembre 2020 versus 60 800 cas au 06 novembre 2020, soit un accroissement de 7,1 % en 07 jours contre 4,4% durant la semaine précédente (30 octobre au 05 novembre 2020). Cet accroissement est chiffré à 22,3% en un mois (entre le 12 octobre 2020 et le 12 novembre 2020).

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé les 10. Ce cap n'avait pas été dépassé depuis le 16 septembre 2020.

18 nouveaux décès ont été notifiés le 12 novembre 2020, soit 02 décès de plus par rapport aux données de la veille et un total de 2 111 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,24 % au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 12 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N°46 sont partielles

Nous observons depuis quatre semaines une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 3779 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°45 (02 au 08 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé enregistré en une semaine depuis 12 semaines. Soit une moyenne quotidienne de 539,9 cas et un accroissement de 77,5% par rapport à la semaine précédente.

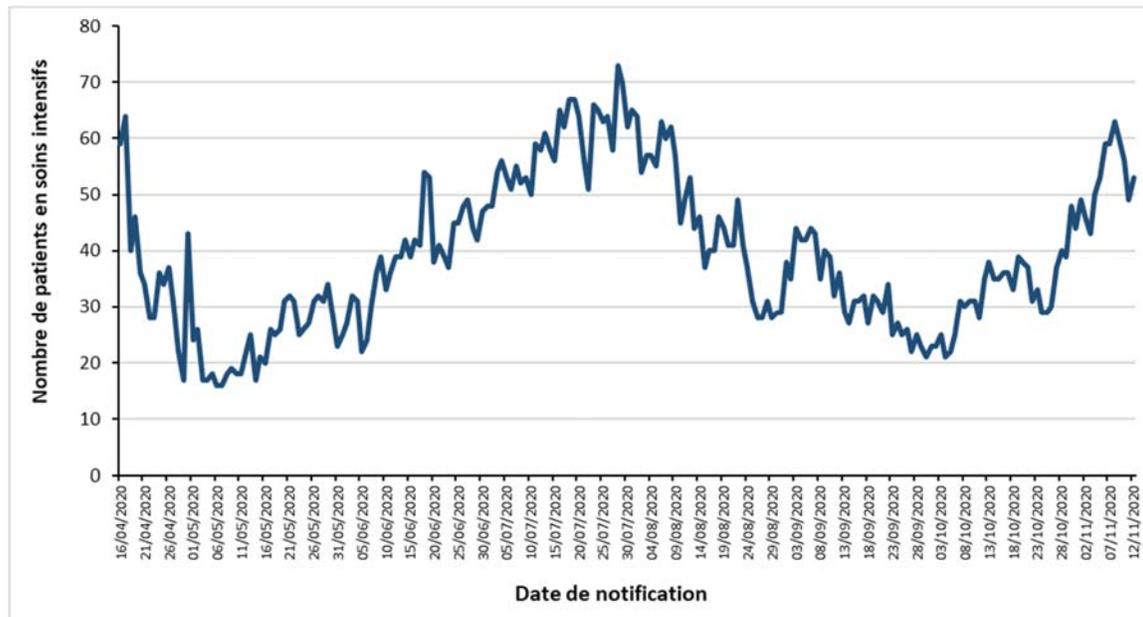
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°44 et N°45 passant de 4,85/100000 hbts à 8,61/100000 hbts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 12 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	397
	Nombre cumulé	43 377
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		ND*
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 12 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		53
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

*ND : donnée non disponible à notre niveau

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 12 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation continue de ce chiffre.

Au 12 novembre 2020, 53 patients sont sous assistance respiratoire, soit 04 patients de plus par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

Mise en œuvre du plan d'action d'urgence portant renforcement de la prévention et de la lutte contre la COVID-19 à travers l'instruction N°28/MSPRH/SG du 10/11/2020, demandant la mise en œuvre immédiate et effective des dispositions relatives à la coordination, le renforcement en moyens de soins, de diagnostic, de dépistage et de protection, et le renforcement de la prévention.

Le Premier Ministre a arrêté, dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, les mesures synthétisées comme suit :

- 
1. La reconduction, pour une durée de 15 jours, à partir du 10 Novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile pour 29 wilayas, avec adaptation des horaires de confinement de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 ;
 2. Les Walis peuvent, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers ;
 3. Le report de la rentrée universitaire et de la formation professionnelle à la date du 15 Décembre 2020 ;
 4. La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
 5. La suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends sur tout le territoire national ;
 6. Le renforcement du contrôle de l'application du protocole sanitaire au niveau des mosquées ;
 7. L'instauration d'un contrôle continu, rigoureux et inopiné par les inspecteurs du corps de l'éducation nationale au niveau de l'ensemble des établissements d'enseignement publics et privés. Ce dispositif sera renforcé par les visites des équipes médicales de santé scolaire qui veilleront à suivre et à s'assurer de la santé des élèves, des enseignants et des personnels administratifs au niveau de l'ensemble des établissements éducatifs ;
 8. La dotation des structures hospitalières de tous les moyens en matière d'équipements, de tests PCR, de tests antigéniques, de moyens de protection, d'oxygène, d'appareils respiratoires ainsi que la mobilisation de lits d'hospitalisation supplémentaires en cas de besoin.
 9. La densification des opérations de désinfection des lieux, espaces et édifices publics ;
 10. L'intensification, particulièrement à l'approche de la saison hivernale, des campagnes de communication et de sensibilisation des citoyens au niveau des quartiers en mobilisant les associations et les comités de quartiers pour faire prendre conscience aux citoyens de l'importance du respect des protocoles sanitaires en vigueur

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
 - ❖ **Laboratoire** : RAS
 - ❖ **Logistique** : RAS
 - ❖ **Partenariat** : RAS
 - ❖ **Communication du risque** : RAS
-

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	235
Date du rapport :	14 novembre 2020
Date des Données	13 novembre 2020

1. Points saillants

- **867 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 13 novembre 2020, soit un **total de 65 975 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence nationale est de 150,28 pour 100 000 habitants ;
- **14 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 125 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,22% ;
- **10 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **402 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 13 novembre 2020, soit un total **43 779 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **52 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 24 novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 appliquée à 29 wilayas dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

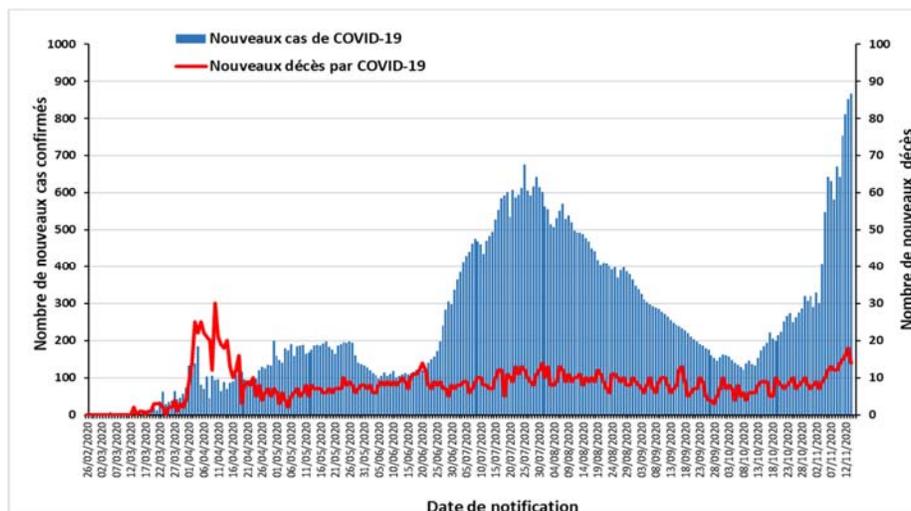
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 13 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **65 975 cas** dont **2 124 décès** avec un **taux d'incidence de 150,28 /100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,22%**.

Durant les dernières 24 heures, 10 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 20 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 13 novembre 2020 en Algérie



Depuis le 07 octobre 2020 nous observons une augmentation continue et significative du nombre de nouveaux cas.

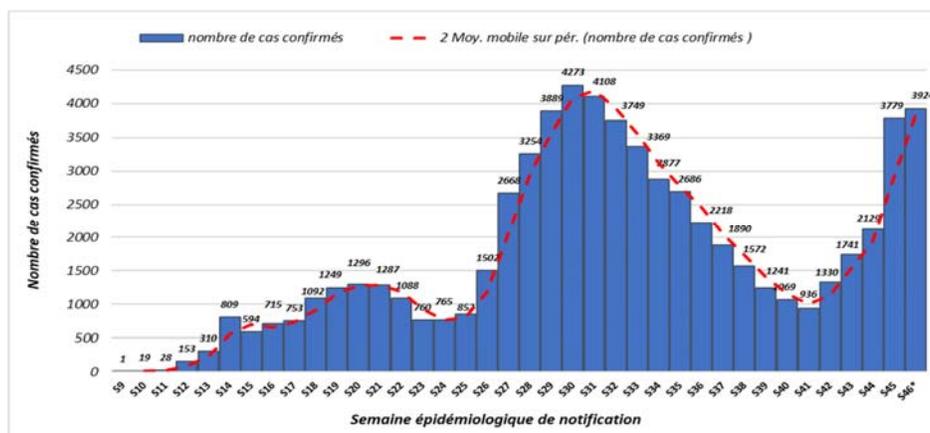
Avec 867 nouveaux cas notifiés le 13 novembre, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

65 975 cas cumulés ont été enregistrés au 13 novembre 2020 versus 61 381 cas au 07 novembre 2020, soit un accroissement de 7,5 % en 07 jours contre 4,9% durant la semaine précédente (31 octobre au 06 novembre 2020). Cet accroissement est chiffré à 23,6% en un mois (entre le 13 octobre 2020 et le 13 novembre 2020).

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé les 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été dépassé depuis le 16 septembre 2020.

14 nouveaux décès ont été notifiés le 13 novembre 2020, soit 04 décès de moins par rapport aux données de la veille et un total de 2 125 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,22 % au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 13 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N°46 sont partielles

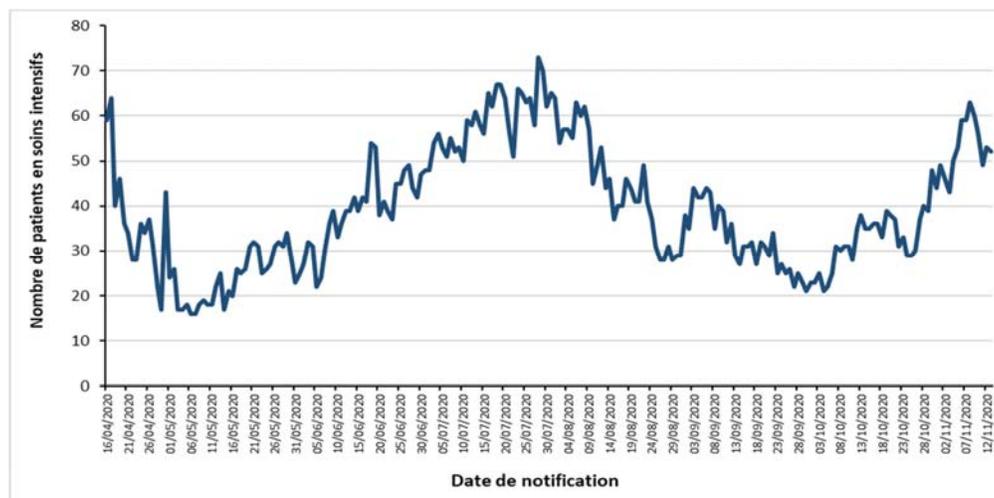
Nous observons depuis quatre semaines une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 3779 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°45 (02 au 08 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé enregistré en une semaine depuis 12 semaines. Soit une moyenne quotidienne de 539,9 cas et un accroissement de 77,5% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°44 et N°45 passant de 4,85/100000 hbts à 8,61/100000 hbts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 13 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	402
	Nombre cumulé	43 779
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		703
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 13 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		52
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 13 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation continue de ce chiffre.

Au 13 novembre 2020, 52 patients sont sous assistance respiratoire, soit 01 patients de moins par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3.

Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

Mise en œuvre du plan d'action d'urgence portant renforcement de la prévention et de la lutte contre la COVID-19 à travers l'instruction N°28/MSPRH/SG du 10/11/2020, demandant la mise en œuvre immédiate et effective des dispositions relatives à la coordination, le renforcement en moyens de soins, de diagnostic, de dépistage et de protection, et le renforcement de la prévention.

Le Premier Ministre a arrêté, dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, les mesures synthétisées comme suit :

1. La reconduction, pour une durée de 15 jours, à partir du 10 Novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile pour 29 wilayas, avec adaptation des horaires de confinement de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 ;
2. Les Walis peuvent, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers ;
3. Le report de la rentrée universitaire et de la formation professionnelle à la date du 15 Décembre 2020 ;
4. La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
5. La suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends sur tout le territoire national ;
6. Le renforcement du contrôle de l'application du protocole sanitaire au niveau des mosquées ;
7. L'instauration d'un contrôle continu, rigoureux et inopiné par les inspecteurs du corps de l'éducation nationale au niveau de l'ensemble des établissements d'enseignement publics et privés. Ce dispositif sera renforcé par les visites des équipes médicales de santé scolaire qui veilleront à suivre et à s'assurer de la santé des élèves, des enseignants et des personnels administratifs au niveau de l'ensemble des établissements éducatifs ;
8. La dotation des structures hospitalières de tous les moyens en matière d'équipements, de tests PCR, de tests antigéniques, de moyens de protection, d'oxygène, d'appareils respiratoires ainsi que la mobilisation de lits d'hospitalisation supplémentaires en cas de besoin.
9. La densification des opérations de désinfection des lieux, espaces et édifices publics ;
10. L'intensification, particulièrement à l'approche de la saison hivernale, des campagnes de communication et de sensibilisation des citoyens au niveau des quartiers en mobilisant les associations et les comités de quartiers pour faire prendre conscience aux citoyens de l'importance du respect des protocoles sanitaires en vigueur

- 
- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
 - ❖ **Laboratoire** : RAS
 - ❖ **Logistique** : RAS
 - ❖ **Partenariat** : RAS
 - ❖ **Communication du risque** : RAS
-

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	236
Date du rapport :	15 novembre 2020
Date des Données	14 novembre 2020

1. Points saillants

- **844 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 14 novembre 2020, soit un **total de 66 819 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 152,21 pour 100 000 habitants ;
- **14 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 139 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,2% ;
- **13 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **420 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 14 novembre 2020, soit un total **44 199 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **42 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 24 novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 appliquée à 29 wilayas dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

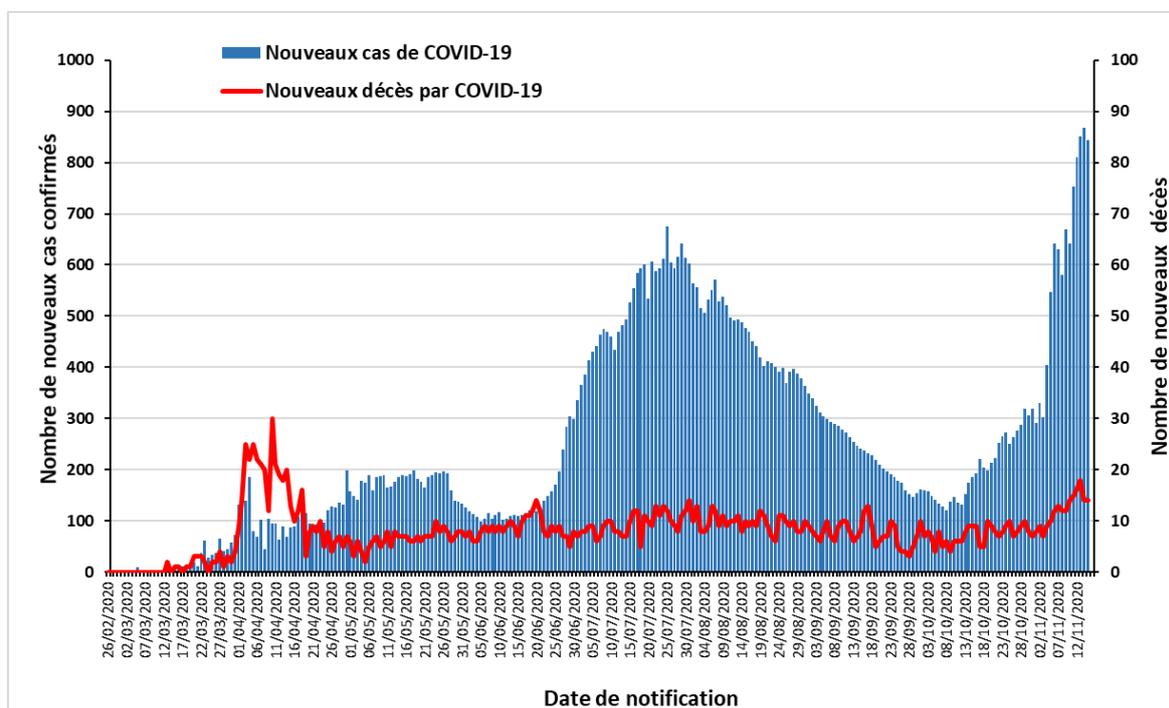
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 14 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **66 819 cas** dont **2 138 décès** avec un **taux d'incidence de 152,21 /100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,2%**.

Durant les dernières 24 heures, 13 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 21 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 14 novembre 2020 en Algérie



Depuis le 07 octobre 2020 nous observons une augmentation continue et significative du nombre de nouveaux cas.

Le nombre le plus élevé de cas enregistrés en 24 heures depuis le début de la pandémie a été notifié le 13 novembre 2020 avec 867 nouveaux cas. Le 14 novembre 2020 ce chiffre est de 844 cas.

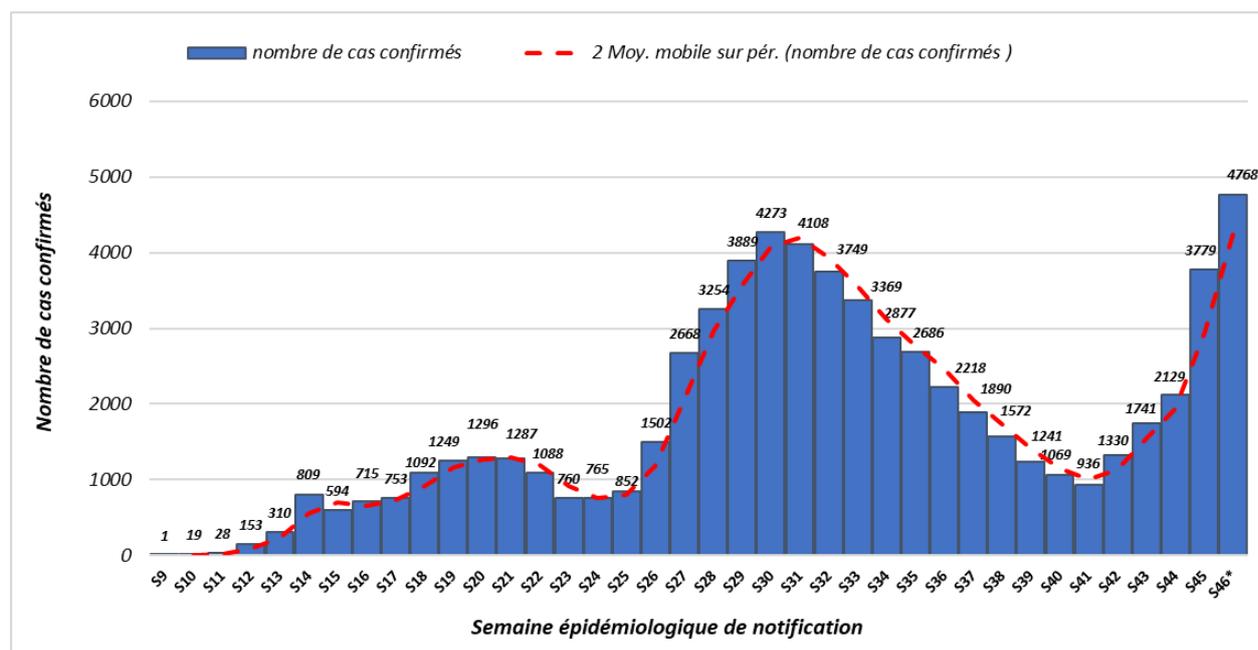
66 819 cas cumulés ont été enregistrés au 14 novembre 2020 versus 62 051 cas au 08 novembre 2020, soit un accroissement de **7,7 %** en 07 jours contre **5,3%** durant la semaine précédente (01 au 07 novembre 2020) et **3,2%** durant la semaine du 25 au 31 octobre 2020.

Cet accroissement est chiffré à 24,7% en un mois (entre le 14 octobre 2020 et le 14 novembre 2020).

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé les 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été dépassé depuis le 16 septembre 2020.

14 nouveaux décès ont été notifiés le 14 novembre 2020, avec un total de 2 125 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,2 % au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 14 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N°46 sont partielles

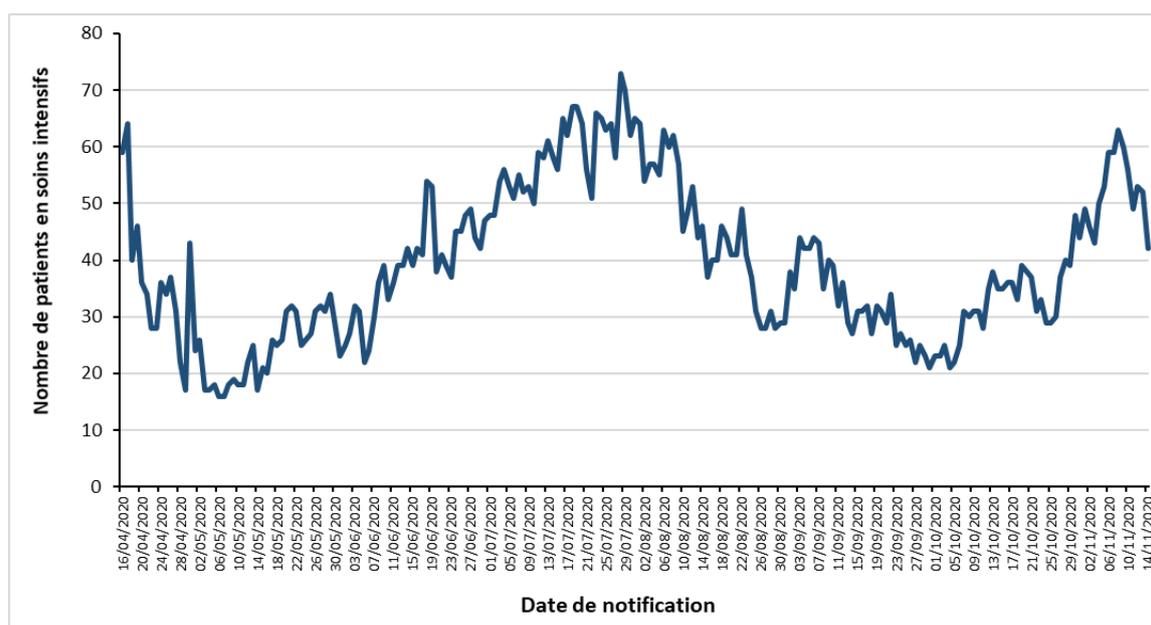
Nous observons depuis quatre semaines une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 3779 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°45 (02 au 08 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé enregistré en une semaine depuis 12 semaines. Soit une moyenne quotidienne de 539,9 cas et un accroissement de 77,5% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°44 et N°45 passant de 4,85/100000 hbt à 8,61/100000 hbt.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 14 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	420
	Nombre cumulé	44 199
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		458
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 14 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		42
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 14 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation continue de ce chiffre.

Au 14 novembre 2020, 42 patients sont sous assistance respiratoire, soit 10 patients de moins par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

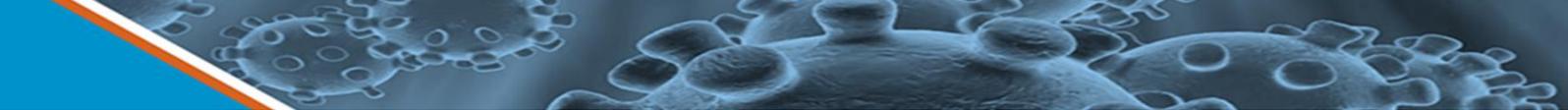
❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le Premier Ministre a arrêté, dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, les mesures synthétisées comme suit :

1. La reconduction, pour une durée de 15 jours, à partir du 10 Novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile pour 29 wilayas, avec adaptation des horaires de confinement de 20h00 jusqu'au lendemain 05h00 ;
2. Les Walis peuvent, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers ;
3. Le report de la rentrée universitaire et de la formation professionnelle à la date du 15 Décembre 2020 ;

- 
4. La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
 5. La suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends sur tout le territoire national ;
 6. Le renforcement du contrôle de l'application du protocole sanitaire au niveau des mosquées ;
 7. L'instauration d'un contrôle continu, rigoureux et inopiné par les inspecteurs du corps de l'éducation nationale au niveau de l'ensemble des établissements d'enseignement publics et privés. Ce dispositif sera renforcé par les visites des équipes médicales de santé scolaire qui veilleront à suivre et à s'assurer de la santé des élèves, des enseignants et des personnels administratifs au niveau de l'ensemble des établissements éducatifs ;
 8. La dotation des structures hospitalières de tous les moyens en matière d'équipements, de tests PCR, de tests antigéniques, de moyens de protection, d'oxygène, d'appareils respiratoires ainsi que la mobilisation de lits d'hospitalisation supplémentaires en cas de besoin.
 9. La densification des opérations de désinfection des lieux, espaces et édifices publics ;
 10. L'intensification, particulièrement à l'approche de la saison hivernale, des campagnes de communication et de sensibilisation des citoyens au niveau des quartiers en mobilisant les associations et les comités de quartiers pour faire prendre conscience aux citoyens de l'importance du respect des protocoles sanitaires en vigueur

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	237
Date du rapport :	17 novembre 2020
Date des Données	16 novembre 2020

1. Points saillants

- **910 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 16 novembre 2020, soit un **total de 68 589 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence nationale est de 156,24 pour 100 000 habitants ;
- **14 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 168 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,16% ;
- **12 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **455 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 16 novembre 2020, soit un total **45 088 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **50 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour 32 wilayas, dont Alger ;
- Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

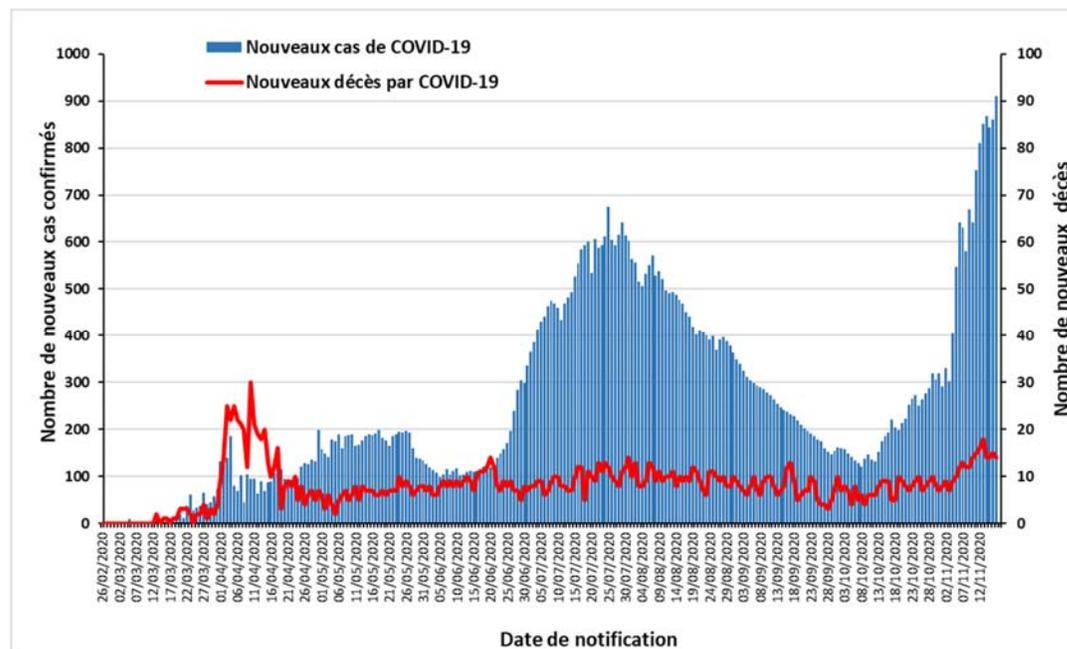
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 16 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **68 589 cas** dont **2 168 décès** avec un **taux d'incidence de 154,17 /100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,18%**.

Durant les dernières 24 heures, 17 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 18 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 16 novembre 2020 en Algérie



Depuis le 07 octobre 2020 nous observons une augmentation continue et significative du nombre de nouveaux cas.

Avec 910 nouveaux cas notifiés le 16 novembre, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

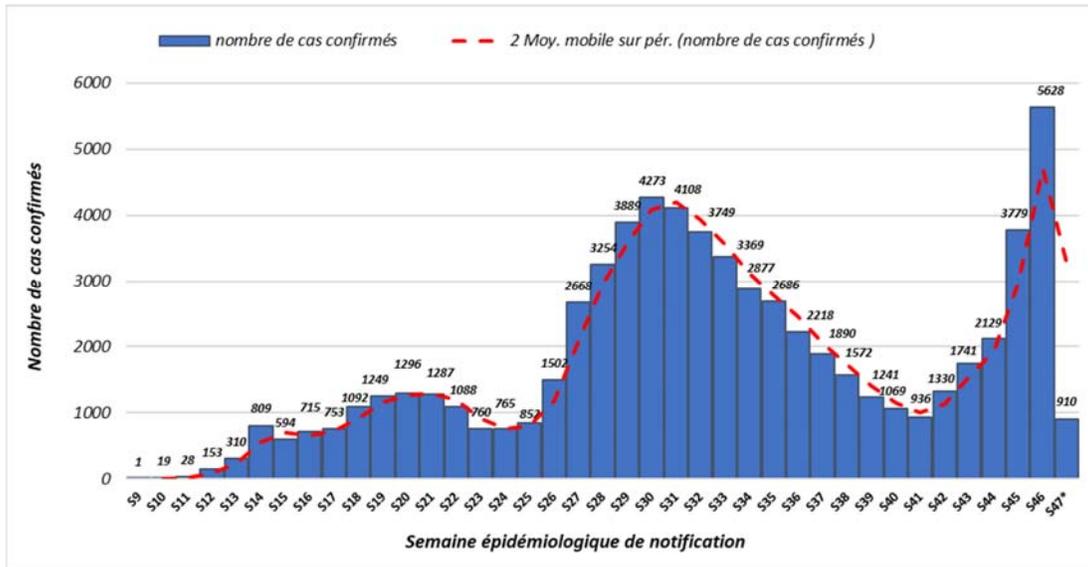
68 589 cas cumulés ont été enregistrés au 16 novembre 2020 versus 63 446 cas au 10 novembre 2020, soit un accroissement de **8,1 %** en 07 jours contre **6,3%** durant la semaine précédente (03 au 09 novembre 2020) et **3,3%** durant la semaine du 27 octobre 2020 au 02 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à 27% en un mois (entre le 16 octobre 2020 et le 16 novembre 2020) versus 10,3% entre le 16 septembre et le 16 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé les 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été dépassé depuis le 16 septembre 2020.

14 nouveaux décès ont été notifiés le 16 novembre 2020, avec un total de 2 168 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,16 % au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 16 novembre 2020 en Algérie.



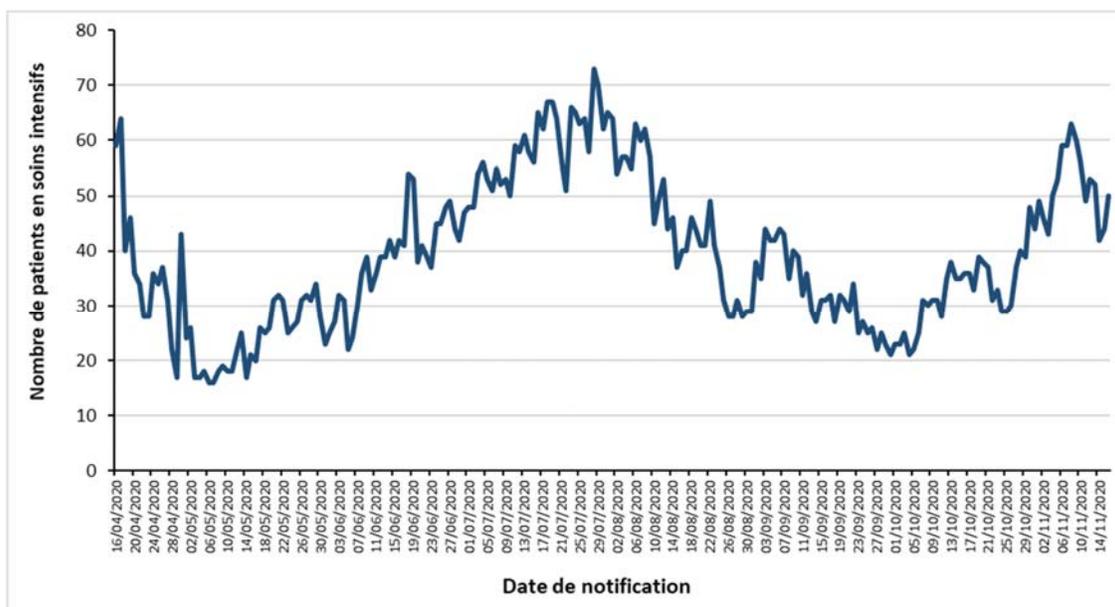
Nous observons depuis la semaine épidémiologique N° 41 une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 5 628 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°46 (09 au 15 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé enregistré en une semaine depuis le début de la pandémie. Soit une moyenne quotidienne de 804 cas et un accroissement de 32,9% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°45 et N°46 passant de 8,61/100 000 hpts à 12,82/100 000 hpts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 16 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	455
	Nombre cumulé	45 088
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		427
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 16 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		50
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 16 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation continue de ce chiffre.

Au 16 novembre 2020, 50 patients sont sous assistance respiratoire, soit 06 patients de plus par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

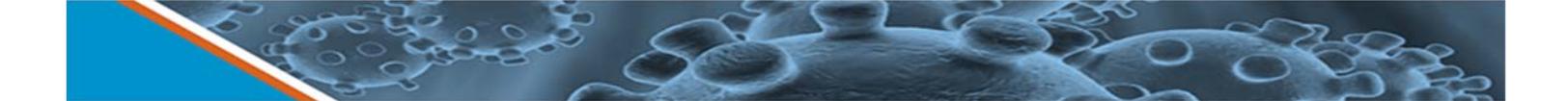
❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Bumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;

- 
2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
 3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
 4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
 5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
 6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
 7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	238
Date du rapport :	18 novembre 2020
Date des Données	17 novembre 2020

1. Points saillants

- **1002 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 17 novembre 2020, soit un **total de 69 591 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 158,52 pour 100 000 habitants ;
- **18 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 186 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,14% ;
- **10 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **611 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 17 novembre 2020, soit un total **45 699 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **39 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour 32 wilayas, dont Alger ;

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

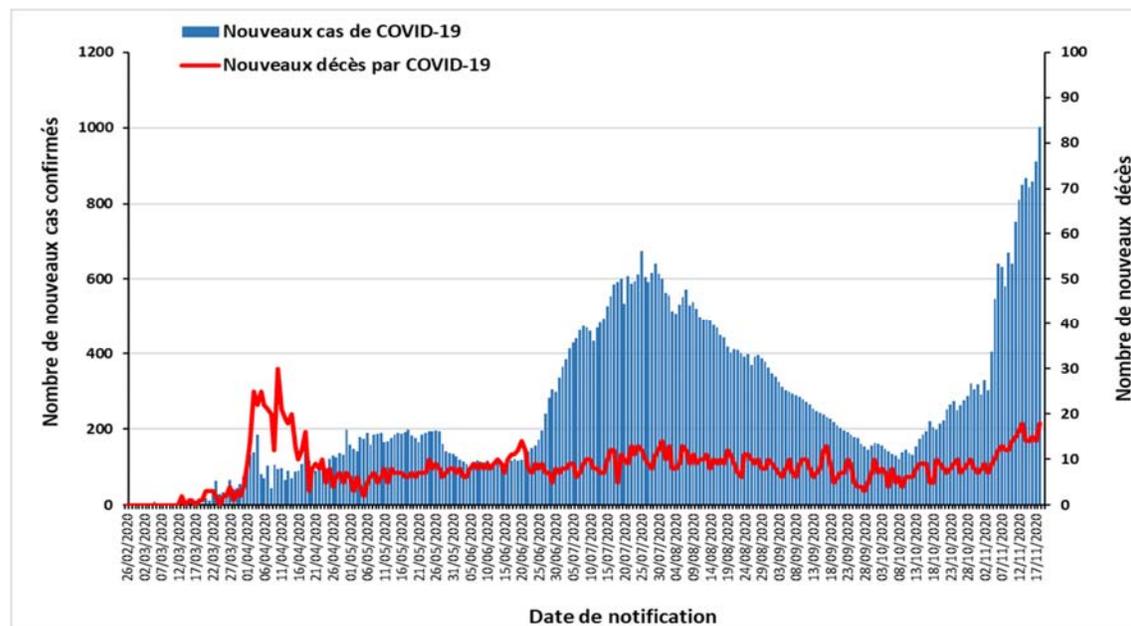
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 17 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **69 591 cas** dont **2 186 décès** avec un **taux d'incidence de 158,52 /100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,14%**.

Durant les dernières 24 heures, 10 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 26 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 17 novembre 2020 en Algérie



Avec 1002 nouveaux cas notifiés le 17 novembre, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

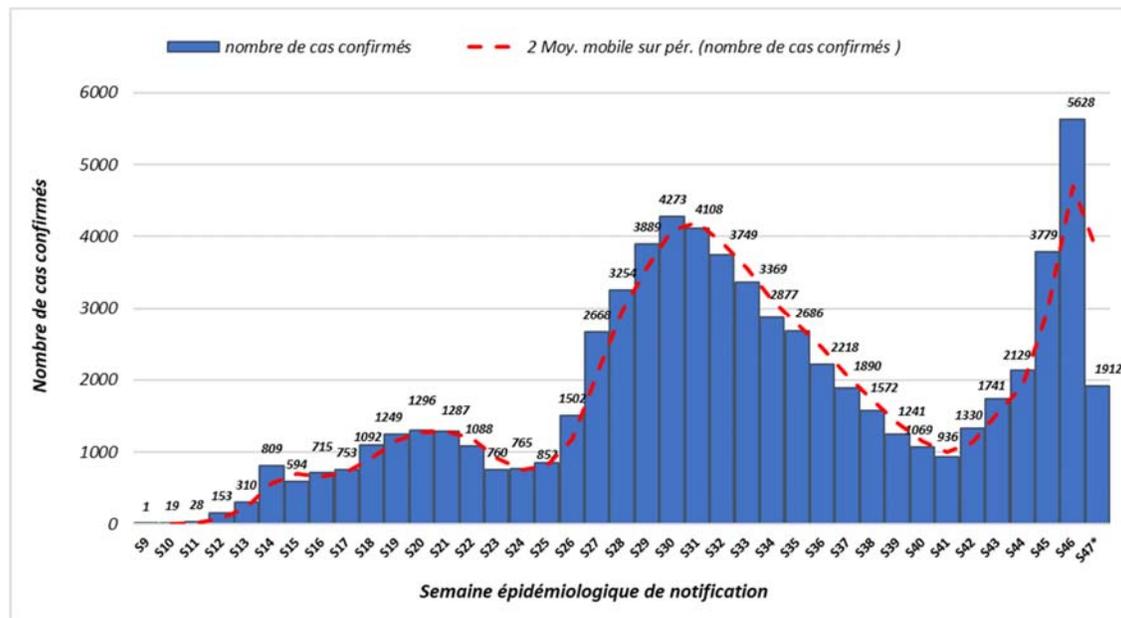
5334 nouveaux cas ont été notifiés entre le 11 et le 17 novembre 2020, soit un accroissement de **8,3 %** en 07 jours, versus **6,6%** entre le 04 et le 10 novembre 2020 et **3,4%** durant la semaine du 28 octobre 2020 au 03 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à **28,4 % en un mois** (entre le 17 octobre 2020 et le 17 novembre 2020) versus 10,23% entre le 17 septembre et le 17 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été dépassé depuis le 16 septembre 2020.

18 nouveaux décès ont été notifiés le 17 novembre 2020, avec un total de 2 186 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,14 % au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 17 novembre 2020 en Algérie.



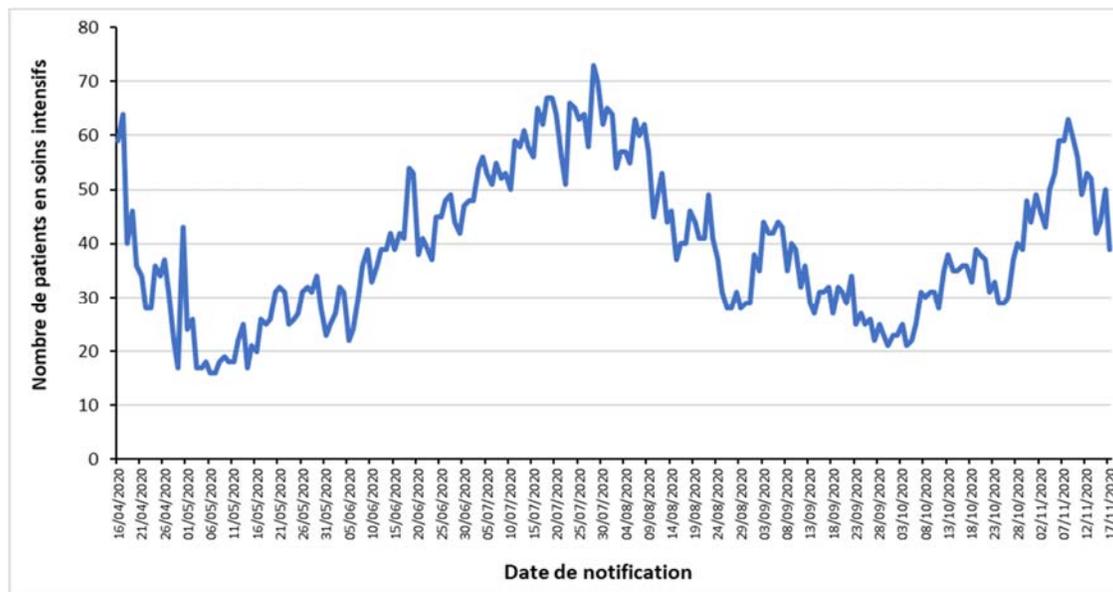
Nous observons depuis la semaine épidémiologique N° 41 une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 5 628 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°46 (09 au 15 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé enregistré en une semaine depuis le début de la pandémie. Soit une moyenne quotidienne de 804 cas et un accroissement de 32,9% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°45 et N°46 passant de 8,61/100 000 hpts à 12,82/100 000 hpts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 17 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	611
	Nombre cumulé	45 699
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		675
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 17 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		39
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 17 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation continue de ce chiffre.

Au 17 novembre 2020, 39 patients sont sous assistance respiratoire, soit 11 patients de moins par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tيارت, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj,



Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;

2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	240
Date du rapport :	19 novembre 2020
Date des Données	18 novembre 2020

1. Points saillants

- **1 038 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 18 novembre 2020, soit un **total de 70 629 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 160,89 pour 100 000 habitants ;
- **20 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 206 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,12% ;
- **14 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **627 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 18 novembre 2020, soit un total **46 326 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **43 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 1^{er} décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à 32 wilayas, dont Alger, ainsi que la fermeture des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

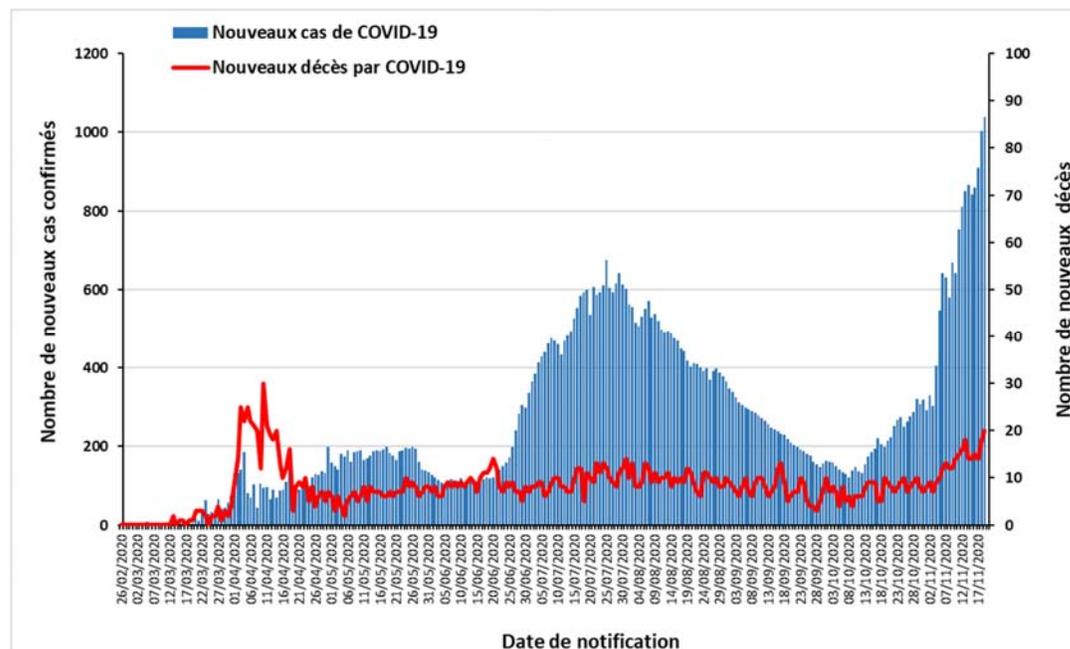
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 18 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **70 629 cas** dont **2 206 décès** avec un **taux d'incidence de 160,89 /100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,12%**.

Durant les dernières 24 heures, 14 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 22 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 18 novembre 2020 en Algérie



Avec 1038 nouveaux cas notifiés le 18 novembre, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

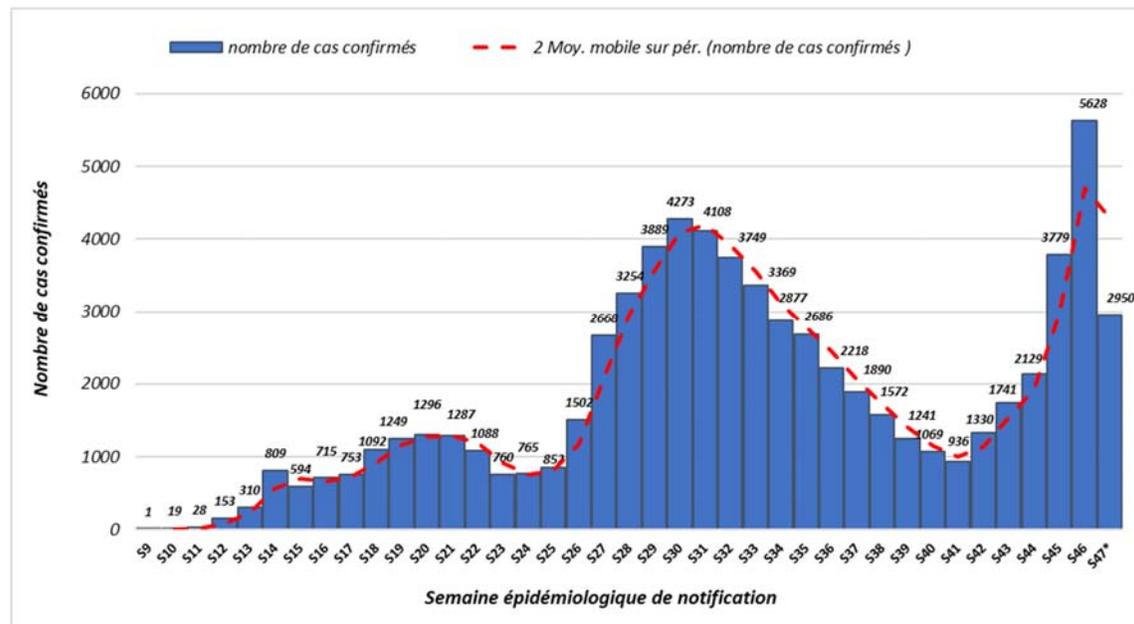
5 521 nouveaux cas ont été notifiés entre le 12 et le 18 novembre 2020, soit un accroissement de **8,5 %** en 07 jours, versus **6,8%** entre le 05 et le 11 novembre 2020 et **3,8%** durant la semaine du 29 octobre 2020 au 04 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à **29,8 % en un mois** (entre le 18 octobre 2020 et le 18 novembre 2020) versus **10,1%** entre le 18 septembre et le 18 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été dépassé depuis le 16 septembre 2020.

20 nouveaux décès ont été notifiés le 18 novembre 2020, avec un total de 2 206 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,12 % au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 18 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N° 47 sont partielles

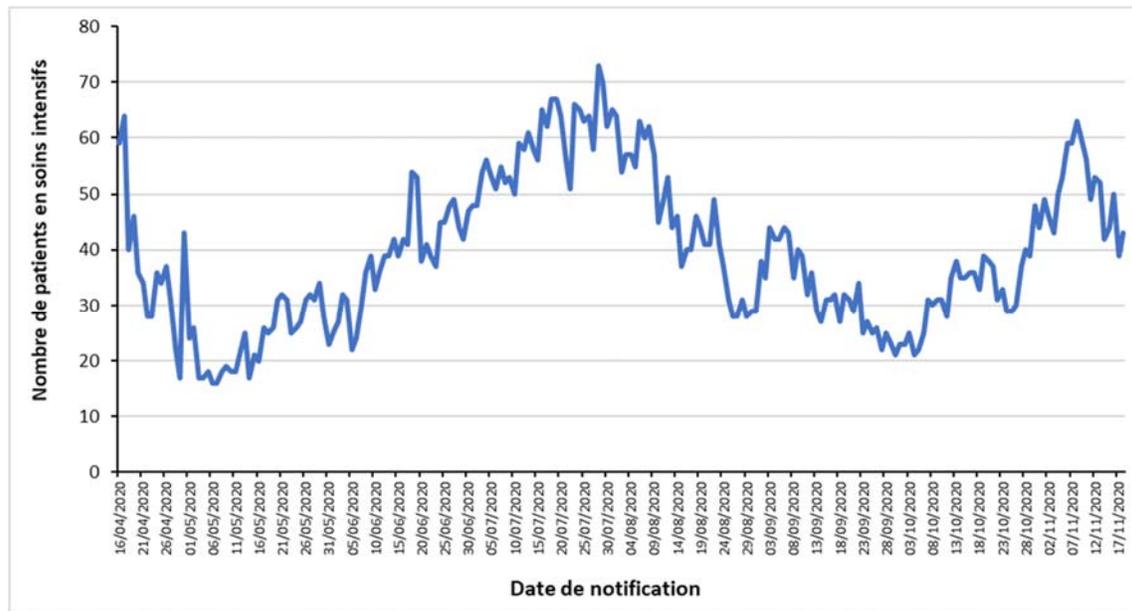
Nous observons depuis la semaine épidémiologique N° 41 une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 5 628 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°46 (09 au 15 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé enregistré en une semaine depuis le début de la pandémie. Soit une moyenne quotidienne de 804 cas et un accroissement de 32,9% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°45 et N°46 passant de 8,61/100 000 hpts à 12,82/100 000 hpts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 18 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	627
	Nombre cumulé	46 326
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		704
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 18 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		43
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 18 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation continue de ce chiffre.

Au 18 novembre 2020, 43 patients sont sous assistance respiratoire, soit 04 patients de plus par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Bumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;

- 
2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
 3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
 4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
 5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
 6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
 7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	241
Date du rapport :	20 novembre 2020
Date des Données	19 novembre 2020

1. Points saillants

- **1 023 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 19 novembre 2020, soit un **total de 71 652 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 163,22 pour 100 000 habitants ;
- **18 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 224 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,1% ;
- **16 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **636 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 19 novembre 2020, soit un total **46 962 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **53 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 1^{er} décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin), ainsi que la fermeture des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels, applicables à 32 wilayas, dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

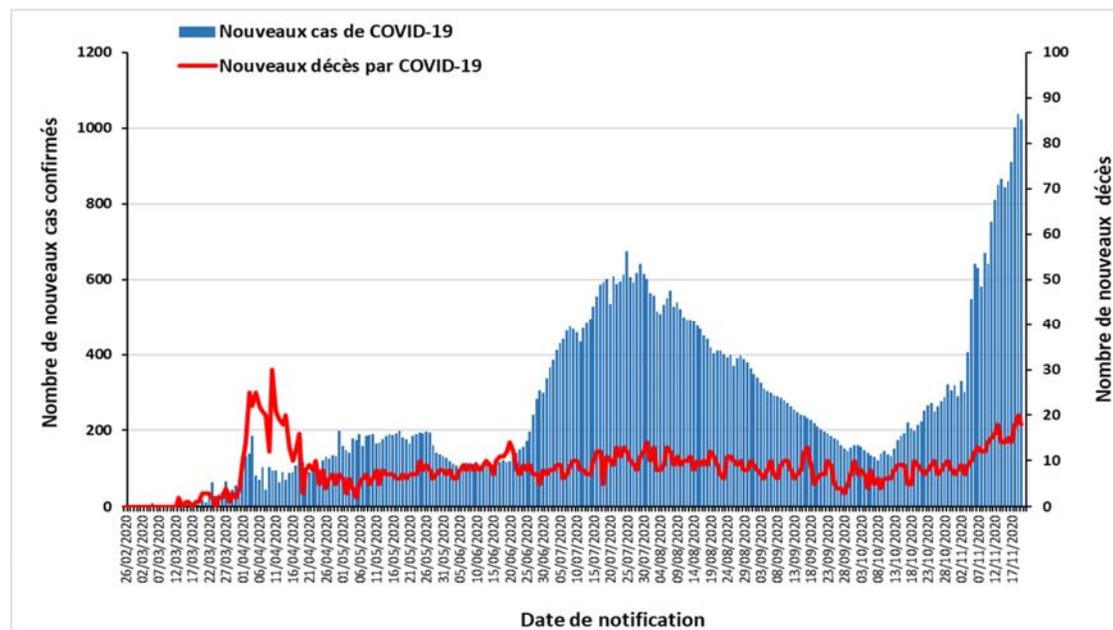
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 19 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **71 652 cas** dont **2 224 décès** avec un **taux d'incidence de 163,22 /100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,1%**.

Durant les dernières 24 heures, 16 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 22 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 19 novembre 2020 en Algérie



Depuis 03 jours consécutifs le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés a dépassé le palier des 1000 cas par jours, chiffres jamais atteints depuis le début de la pandémie (1002 cas le 17 novembre, 1038 cas le 18 novembre et 1023 cas le 19 novembre 2020).

Avec 1038 nouveaux cas notifiés le 18 novembre, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

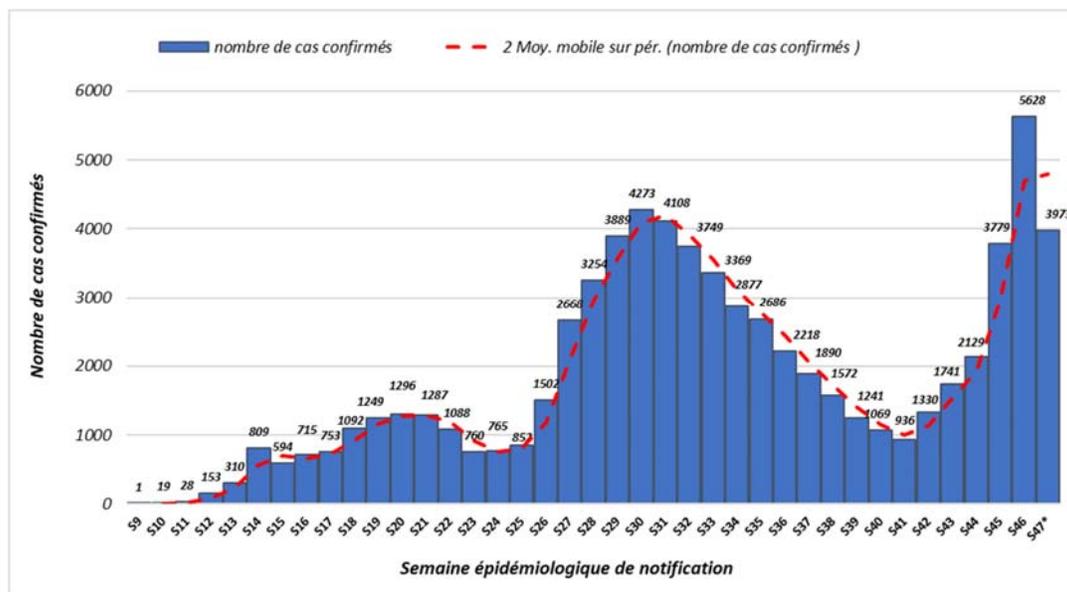
5 677 nouveaux cas ont été notifiés entre le 13 et le 19 novembre 2020, soit un accroissement de **8,6 %** en 07 jours, versus **7,1%** entre le 06 et le 12 novembre 2020 et **4,4%** durant la semaine du 30 octobre 2020 au 05 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à **31,2 % en un mois** (entre le 19 octobre 2020 et le 19 novembre 2020) versus **10,1%** entre le 19 septembre et le 19 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été dépassé depuis le 16 septembre 2020.

18 nouveaux décès ont été notifiés le 19 novembre 2020, avec un total de 2 224 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,1 % au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 19 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N° 47 sont partielles

Nous observons depuis la semaine épidémiologique N° 41 une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 5 628 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°46 (09 au 15 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé enregistré en une semaine depuis le début de la pandémie. Soit une moyenne quotidienne de 804 cas et un accroissement de 32,9% par rapport à la semaine précédente.

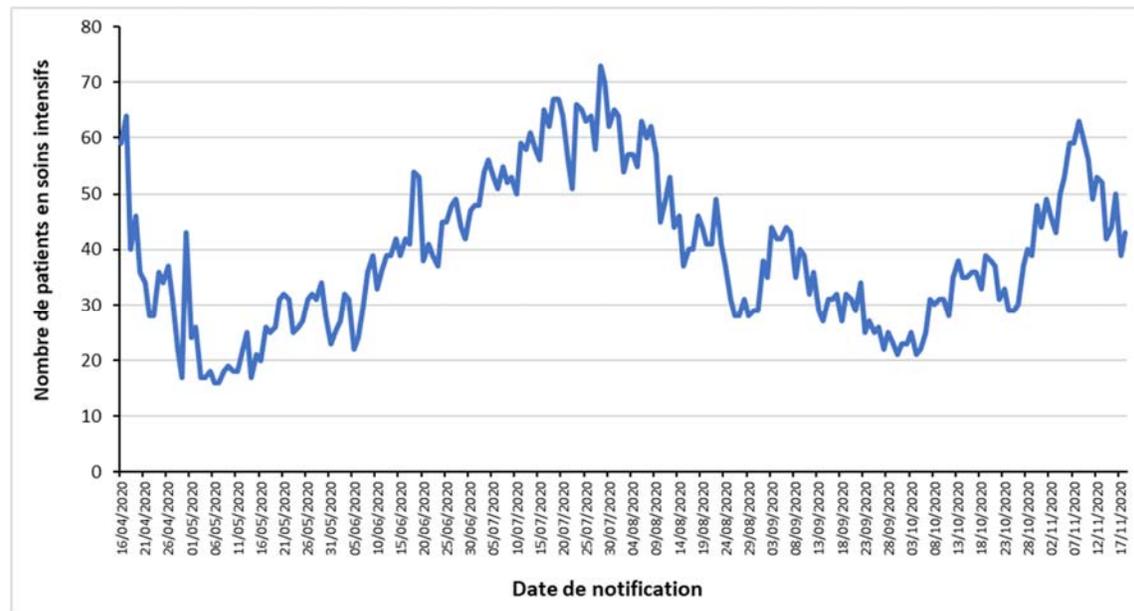
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°45 et N°46 passant de 8,61/100 000 hpts à 12,82/100 000 hpts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 19 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	636
	Nombre cumulé	46 962
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		653
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 18 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		53
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

La capacité d'accueil des malades dans les services hospitaliers Covid-19 à travers le territoire national est actuellement de 49,49 % pour les hospitalisations et de 38,66 % pour la réanimation. Ce taux est plus élevé dans certaines wilayas à forte densité de population comme Alger, Blida, Tizi-Ouzou, Sétif, Saida, Constantine et Bordj Bou Arréridj où le taux d'occupation des lits se situe entre 51 à 80 %. Face à l'aggravation de la situation épidémiologique constatée ces derniers jours, le Ministère de la Santé a pris des mesures d'urgence pour porter la capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux à 65%. (Source APS).

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 19 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre.

Au 19 novembre 2020, 53 patients sont sous assistance respiratoire, soit 10 patients de plus par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.



❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;
2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	242
Date du rapport :	21 novembre 2020
Date des Données	20 novembre 2020

1. Points saillants

- **1 103 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 20 novembre 2020, soit un **total de 72 755 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 165,73 pour 100 000 habitants ;
- **15 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 239 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,08 % ;
- **15 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **619 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 20 novembre 2020, soit un total **47 581 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **49 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 1^{er} décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin), ainsi que la fermeture de certaines activités (salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels), applicables à 32 wilayas, dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

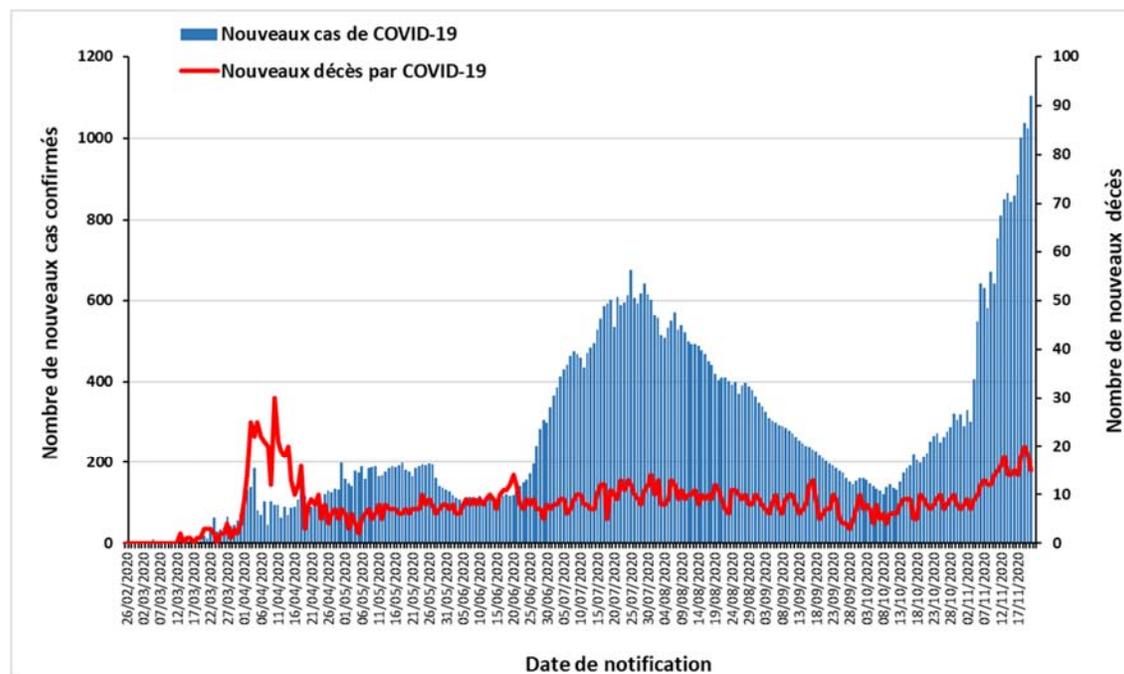
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 20 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **72 755 cas** dont **2 239 décès** avec un **taux d'incidence de 165,73 /100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,08%**.

Durant les dernières 24 heures, 15 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 07 wilayas ont notifié entre 01 et 09 cas et 26 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 20 novembre 2020 en Algérie



Depuis 04 jours consécutifs le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés a dépassé le palier des 1000 cas par jours, chiffres jamais atteints depuis le début de la pandémie (1002 cas le 17 novembre, 1038 cas le 18 novembre, 1023 cas le 19 novembre 2020 et 1103 cas le 20 novembre 2020).

Avec 1103 nouveaux cas notifiés le 19 novembre, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

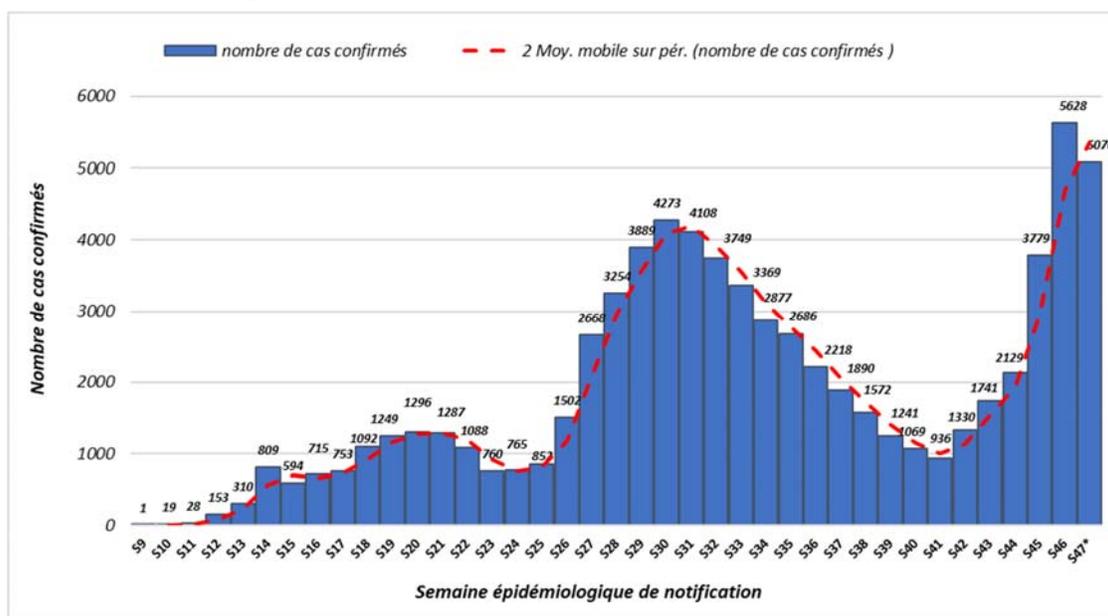
5 930 nouveaux cas ont été notifiés entre le 14 et le 20 novembre 2020, soit un accroissement de **8,9 %** en 07 jours, versus **7,5%** entre le 07 et le 13 novembre 2020 et **4,9%** durant la semaine du 31 octobre 2020 au 06 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à **32,7 % en un mois** (entre le 20 octobre 2020 et le 20 novembre 2020) versus **10,1%** entre le 20 septembre et le 20 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été dépassé depuis le 16 septembre 2020.

15 nouveaux décès ont été notifiés le 20 novembre 2020, avec un total de 2 239 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,08 % au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 20 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N° 47 sont partielles

Nous observons depuis la semaine épidémiologique N° 41 une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés. 5 628 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°46 (09 au 15 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé enregistré en une semaine depuis le début de la pandémie. Soit une moyenne quotidienne de 804 cas et un accroissement de 32,9% par rapport à la semaine précédente.

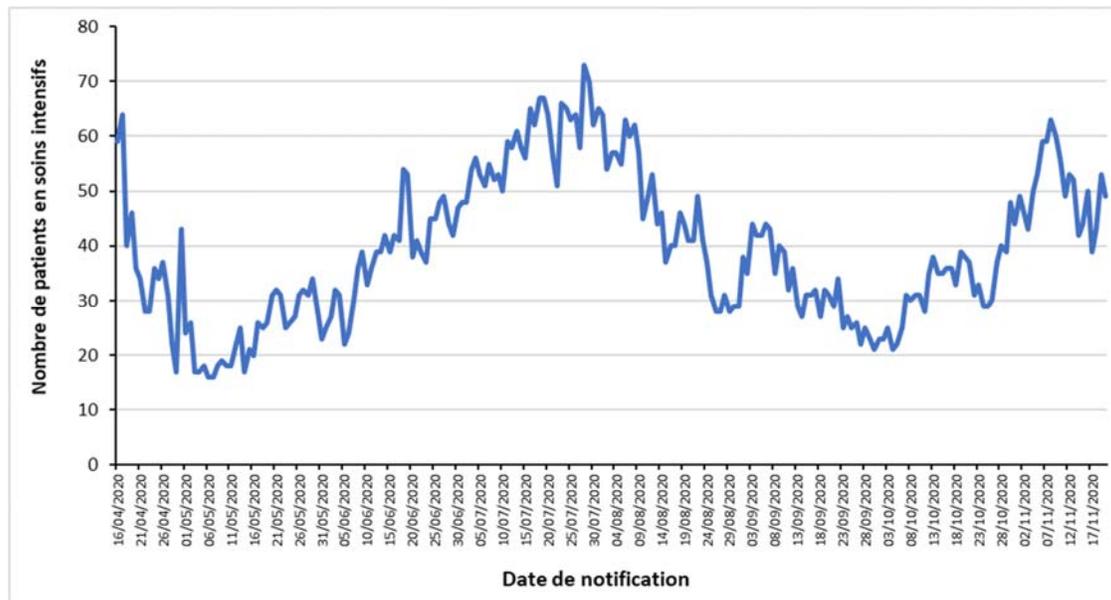
Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a connu une augmentation entre les semaines épidémiologiques N°45 et N°46 passant de 8,61/100 000 hpts à 12,82/100 000 hpts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 20 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	619
	Nombre cumulé	47 581
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		615
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 18 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		49
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

La capacité d'accueil des malades dans les services hospitaliers Covid-19 à travers le territoire national est actuellement de 49,49 % pour les hospitalisations et de 38,66 % pour la réanimation. Ce taux est plus élevé dans certaines wilayas à forte densité de population comme Alger, Blida, Tizi-Ouzou, Sétif, Saida, Constantine et Bordj Bou Arréridj où le taux d'occupation des lits se situe entre 51 à 80 %. Face à l'aggravation de la situation épidémiologique constatée ces derniers jours, le Ministère de la Santé a pris des mesures d'urgence pour porter la capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux à 65%. (Source APS).

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 20 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre.

Au 20 novembre 2020, 49 patients sont sous assistance respiratoire, soit 04 patients de moins par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.



❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;
2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	244
Date du rapport :	23 novembre 2020
Date des Données	22 novembre 2020

1. Points saillants

- **1 088 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 22 novembre 2020, soit un **total de 73 862 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence nationale est de 170,53 pour 100 000 habitants ;
- **17 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 275 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,04 % ;
- **16 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **611 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 22 novembre 2020, soit un total **48 784 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **46 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 1^{er} décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin), ainsi que la fermeture de certaines activités (salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels), applicables à 32 wilayas, dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

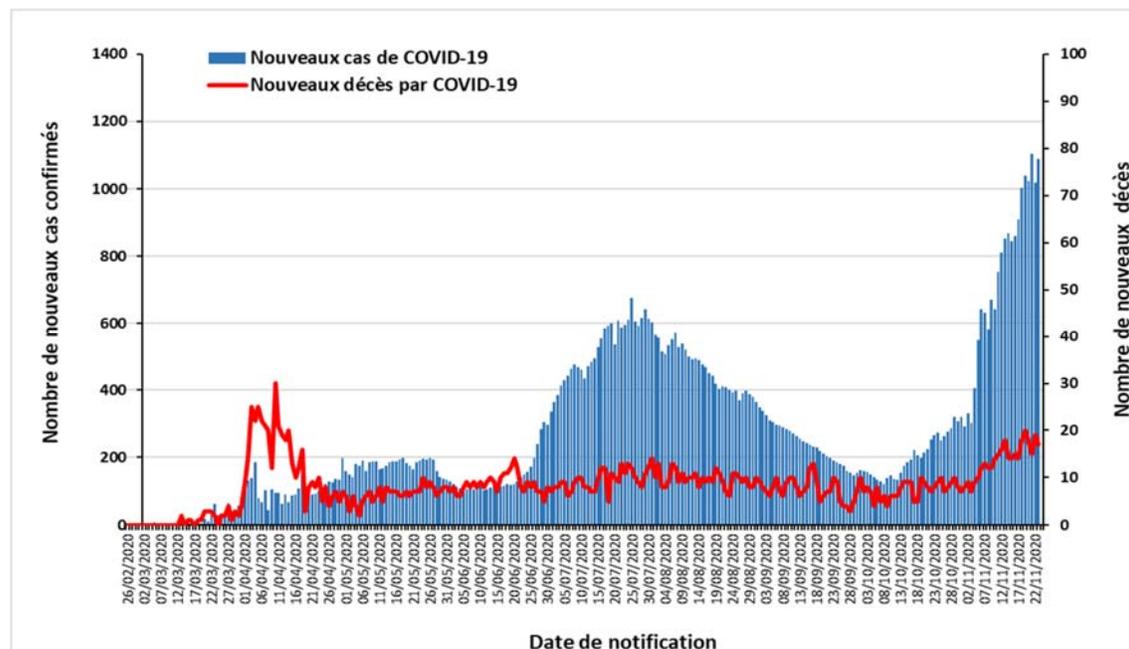
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 22 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **73 862 cas** dont **2 275 décès** avec un **taux d'incidence de 170,53 /100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,04%**.

Durant les dernières 24 heures, 16 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 24 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 22 novembre 2020 en Algérie



Depuis 06 jours consécutifs le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés a dépassé le palier des 1000 cas par jours, chiffres jamais atteints depuis le début de la pandémie (1002 cas le 17 novembre, 1038 cas le 18 novembre, 1023 cas le 19 novembre 2020, 1103 cas le 20 novembre, 1019 cas le 21 novembre et 1088 nouveaux cas le 22 novembre 2020).

Le nombre le plus élevé de nouveaux cas enregistré en 24 heures depuis le début de la pandémie a été notifié le 19 novembre 2020 avec 1103 cas.

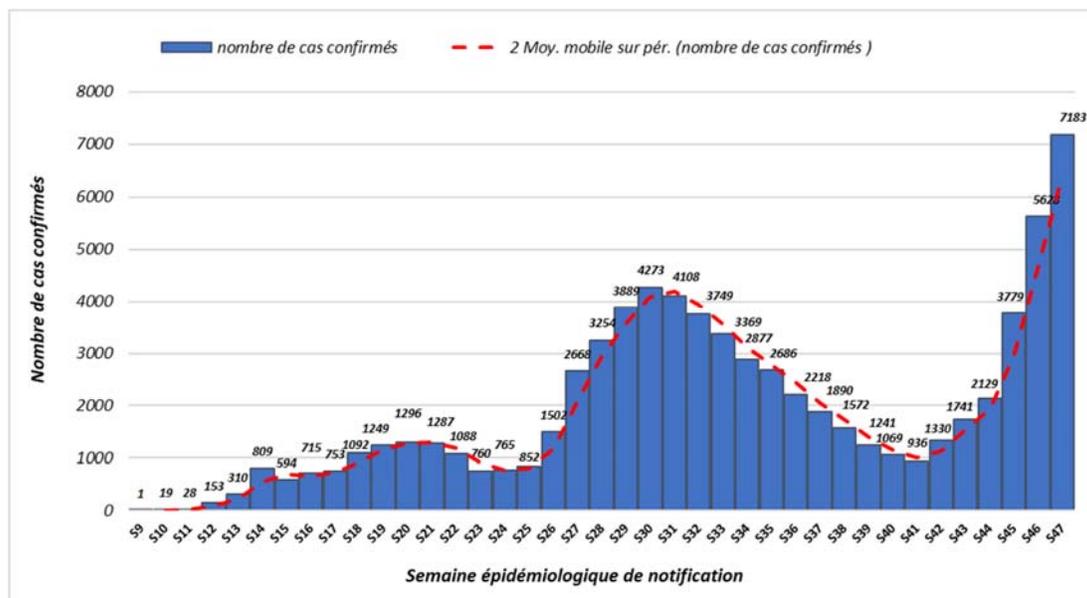
74 862 cas cumulé ont été enregistrés au 22 novembre 2020 versus 68 589 cas au 16 novembre 2020, soit un accroissement de **9,1 %** en 07 jours, versus **8%** entre le 09 et le 15 novembre 2020 et **5,9%** durant la semaine du 02 au 08 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à **35,2 % en un mois** (entre le 22 octobre 2020 et le 22 novembre 2020) versus **10,2%** entre le 22 septembre et le 22 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été atteint depuis le 16 septembre 2020.

17 nouveaux décès ont été notifiés le 22 novembre 2020, avec un total de 2 275 décès depuis le début de l'épidémie. La létalité des cas PCR+ est de 3,04 % au niveau national.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 22 novembre 2020 en Algérie.



Nous observons depuis la semaine épidémiologique N° 41 une augmentation significative du nombre hebdomadaire de nouveaux cas enregistrés.

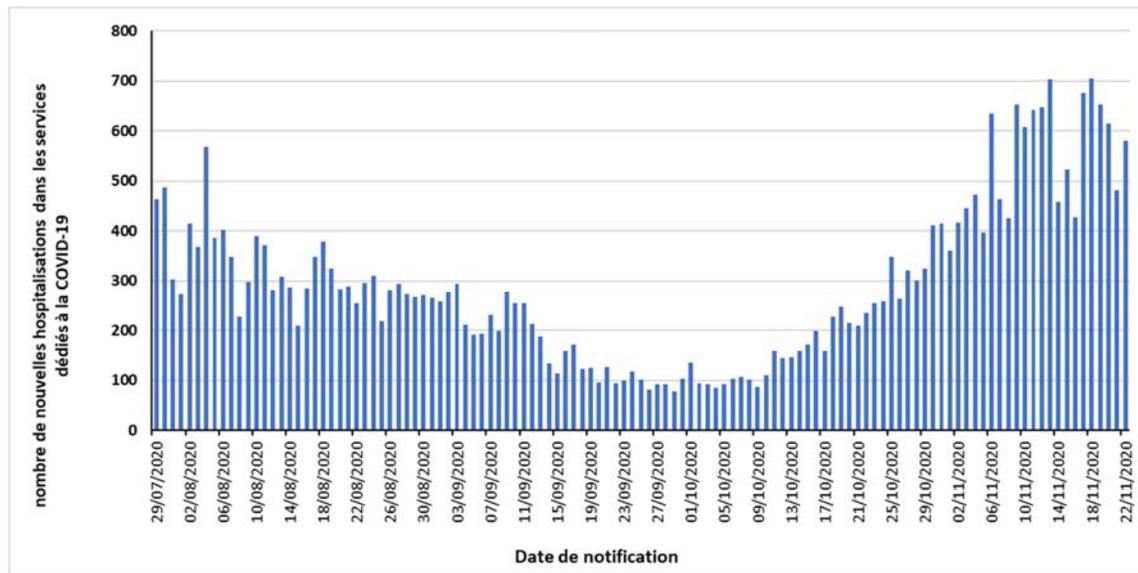
7183 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°47 (16 au 22 novembre 2020) c'est le nombre de nouveaux cas le plus élevé enregistré en une semaine depuis le début de la pandémie. Soit une moyenne quotidienne de 1026,1 nouveaux cas et un accroissement chiffré à 27,6% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, celle-ci suit la tendance globale d'augmentation du nombre de nouveaux cas hebdomadaires. Ainsi, elle est passée de 8,61/100 000 hbts à la semaine N°45 à 12,82/100 000 hbts à la semaine N°46 et à 16,36/100 000 hbts à la semaine N°47

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 22 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	611
	Nombre cumulé	48 794
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		581
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 18 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		46
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

Figure N°4 : Évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations de cas de COVID-19 en du 29 juillet au 22 novembre 2020 en Algérie.

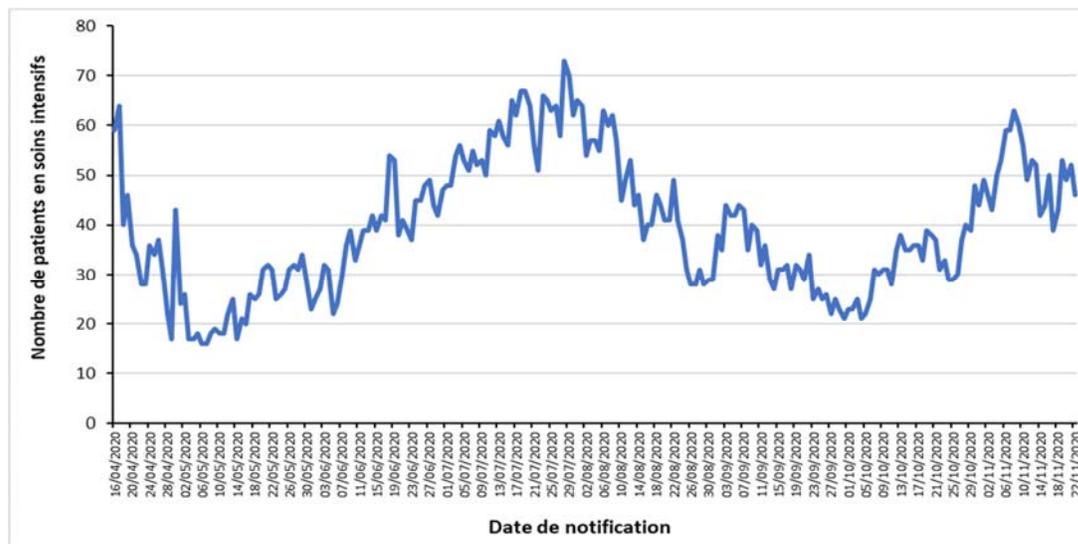


Sur la figure N°3 est représentée l'évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations dans les structures dédiées à la prise en charge des cas de COVID-19.

Nous observons une nette augmentation du nombre de nouvelles hospitalisations à partir du 09 octobre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec l'augmentation du nombre de nouveaux cas.

Cette augmentation du nombre de cas et d'hospitalisations a motivé la décision du ministère de la santé dans la prise de mesures d'urgence pour porter la capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux à 65%.

Figure N°4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 22 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre.

Au 22 novembre 2020, 46 patients sont sous assistance respiratoire, soit 06 patients de moins par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;
2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

- 
- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
 - ❖ **Laboratoire** : RAS
 - ❖ **Logistique** : RAS
 - ❖ **Partenariat** : RAS
 - ❖ **Communication du risque** : RAS
-

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	245
Date du rapport :	24 novembre 2020
Date des Données	23 novembre 2020

1. Points saillants

- **1 005 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 23 novembre 2020, soit un **total de 75 867 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence nationale est de 172,82 pour 100 000 habitants ;
- **19 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 294 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,02 % ;
- **14 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **627 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 23 novembre 2020, soit un total **49 421 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **46 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 1^{er} décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin), ainsi que la fermeture de certaines activités (salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels), applicables à 32 wilayas, dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

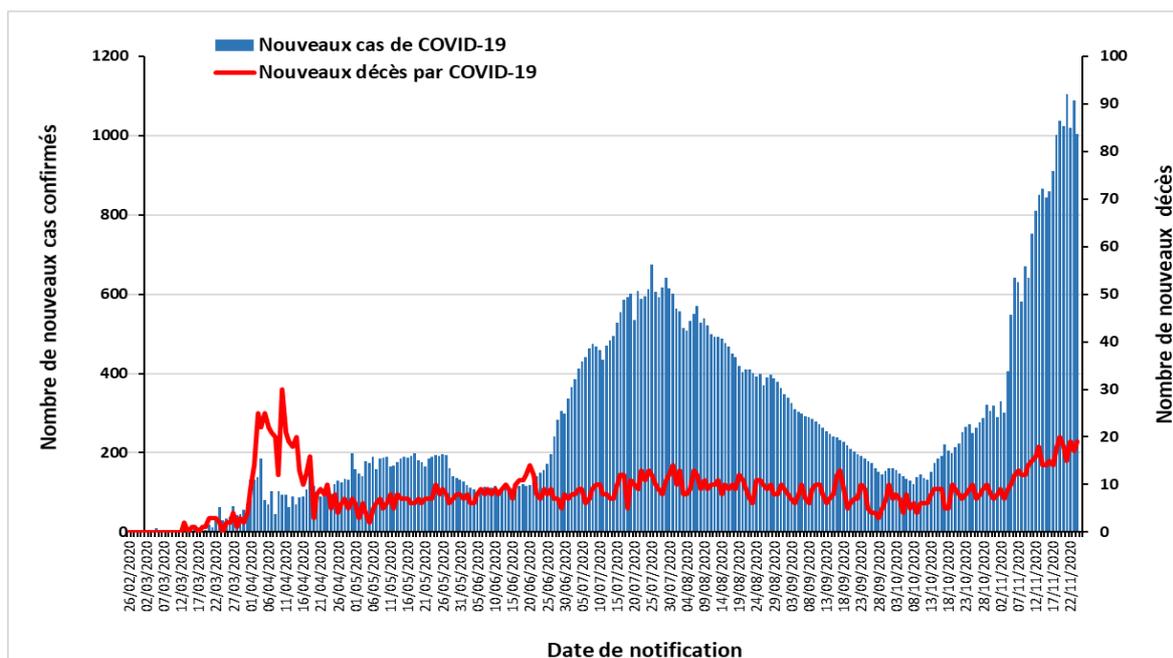
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 23 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **75 867 cas** dont **2 294 décès** avec un **taux d'incidence de 172,82/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,02%**.

Durant les dernières 24 heures, 14 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 20 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 23 novembre 2020 en Algérie



Depuis une semaine le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés a dépassé le palier des 1000 cas par jours, chiffres jamais atteints depuis le début de la pandémie (1002 cas le 17 novembre, 1038 cas le 18 novembre, 1023 cas le 19 novembre 2020, 1103 cas le 20 novembre, 1019 cas le 21 novembre, 1088 nouveaux cas le 22 novembre et 1005 nouveaux cas le 23 novembre 2020).

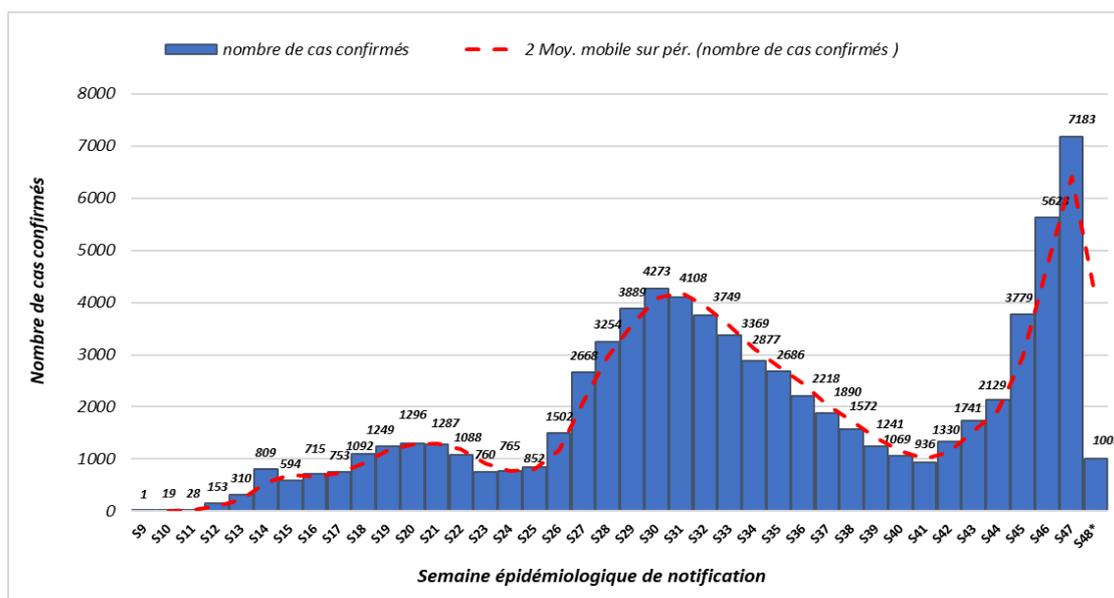
Le nombre le plus élevé de nouveaux cas enregistré en 24 heures depuis le début de la pandémie a été notifié le 19 novembre 2020 avec 1103 cas.

75 867 cas cumulés ont été enregistrés au 23 novembre 2020 versus 69 591 cas au 17 novembre 2020, soit un accroissement de **9 %** en 07 jours, celui-ci était de **8,1%** entre le 10 et le 16 novembre 2020 et de **6,3%** durant la semaine du 03 au 09 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à **36,4 % en un mois** (entre le 23 octobre 2020 et le 23 novembre 2020) versus **10,4%** entre le 23 septembre et le 23 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été atteint depuis le 16 septembre 2020.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 23 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N° 48 sont partielles

Nous observons depuis la semaine épidémiologique N° 41 une augmentation significative du nombre hebdomadaire de nouveaux cas enregistrés.

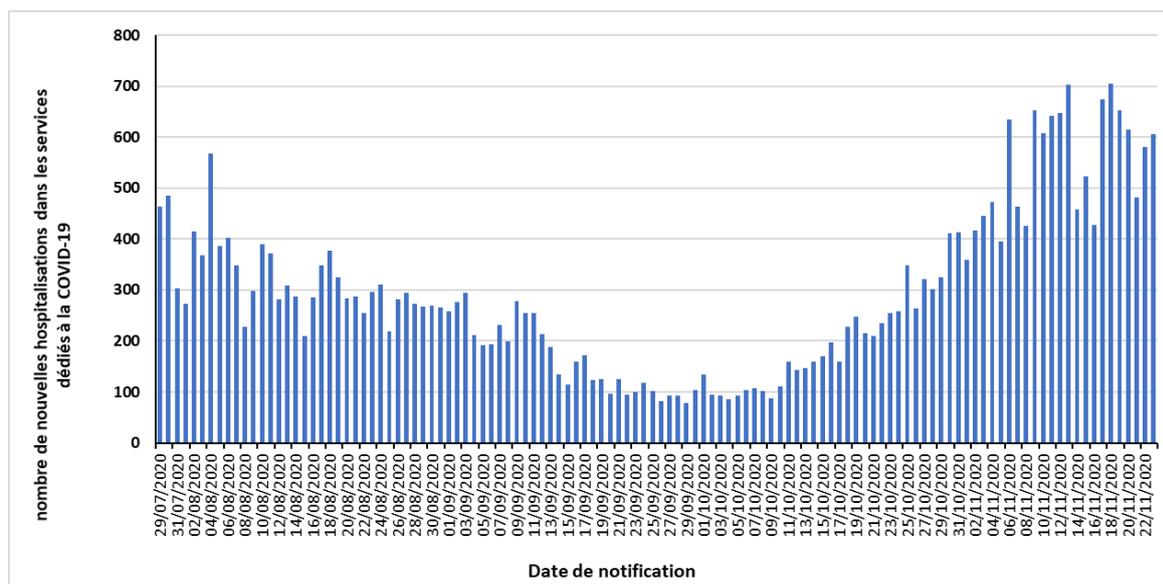
7183 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°47 (16 au 23 novembre 2020) c'est le nombre de nouveaux cas le plus élevé enregistré en une semaine depuis le début de la pandémie. Soit une moyenne quotidienne de 1026,1 nouveaux cas et un accroissement chiffré à 27,6% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, celle-ci suit la tendance globale d'augmentation du nombre de nouveaux cas hebdomadaires. Ainsi, elle est passée de 8,61/100 000 hbts à la semaine N°45 à 12,82/100 000 hbts à la semaine N°46 et à 16,36/100 000 hbts à la semaine N°47

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 23 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	627
	Nombre cumulé	49 421
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		606
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 18 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		46
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

Figure N°4 : Évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations de cas de COVID-19 en du 29 juillet au 23 novembre 2020 en Algérie.

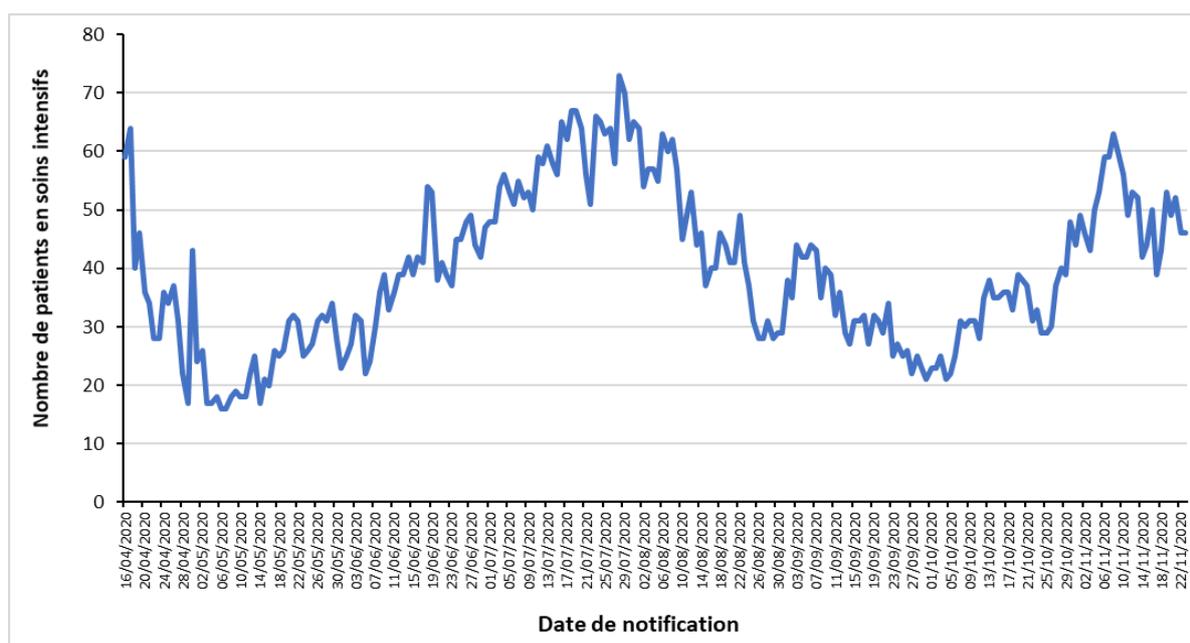


Sur la figure N°3 est représentée l'évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations dans les structures dédiées à la prise en charge des cas de COVID-19.

Nous observons une nette augmentation du nombre de nouvelles hospitalisations à partir du 09 octobre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec l'augmentation du nombre de nouveaux cas.

Cette augmentation du nombre de cas et d'hospitalisations a motivé la décision du ministère de la santé dans la prise de mesures d'urgence pour porter la capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux à 65%.

Figure N°4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 23 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre. Au 23 novembre 2020, 46 patients sont sous assistance respiratoire.

NB : Dans la figure N°4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;
2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

- 
- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
 - ❖ **Laboratoire** : RAS
 - ❖ **Logistique** : RAS
 - ❖ **Partenariat** : RAS
 - ❖ **Communication du risque** : RAS
-

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	246
Date du rapport :	25 novembre 2020
Date des Données	24 novembre 2020

1. Points saillants

- **1 133 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 24 novembre 2020, soit un **total de 77 000 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence nationale est de 175,40 pour 100 000 habitants ;
- **15 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 309 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 3,0% ;
- **12 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **649 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 24 novembre 2020, soit un total **50 070 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **37 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 1^{er} décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin), ainsi que la fermeture de certaines activités (salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels), applicables à 32 wilayas, dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

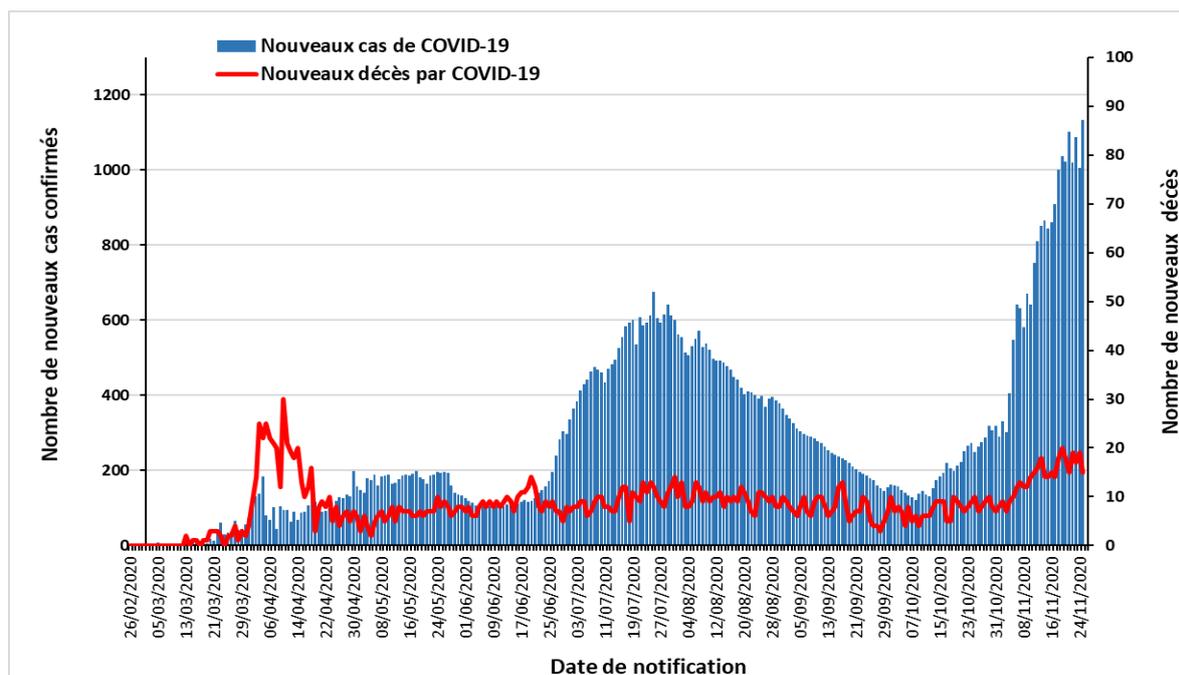
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 24 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **77 000 cas** dont **2 309 décès** avec un **taux d'incidence de 175,40/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 3,0%**.

Durant les dernières 24 heures, 12 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, et 22 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 24 novembre 2020 en Algérie



Depuis une semaine le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés a dépassé le palier des 1000 cas par jours, chiffres jamais atteints depuis le début de la pandémie.

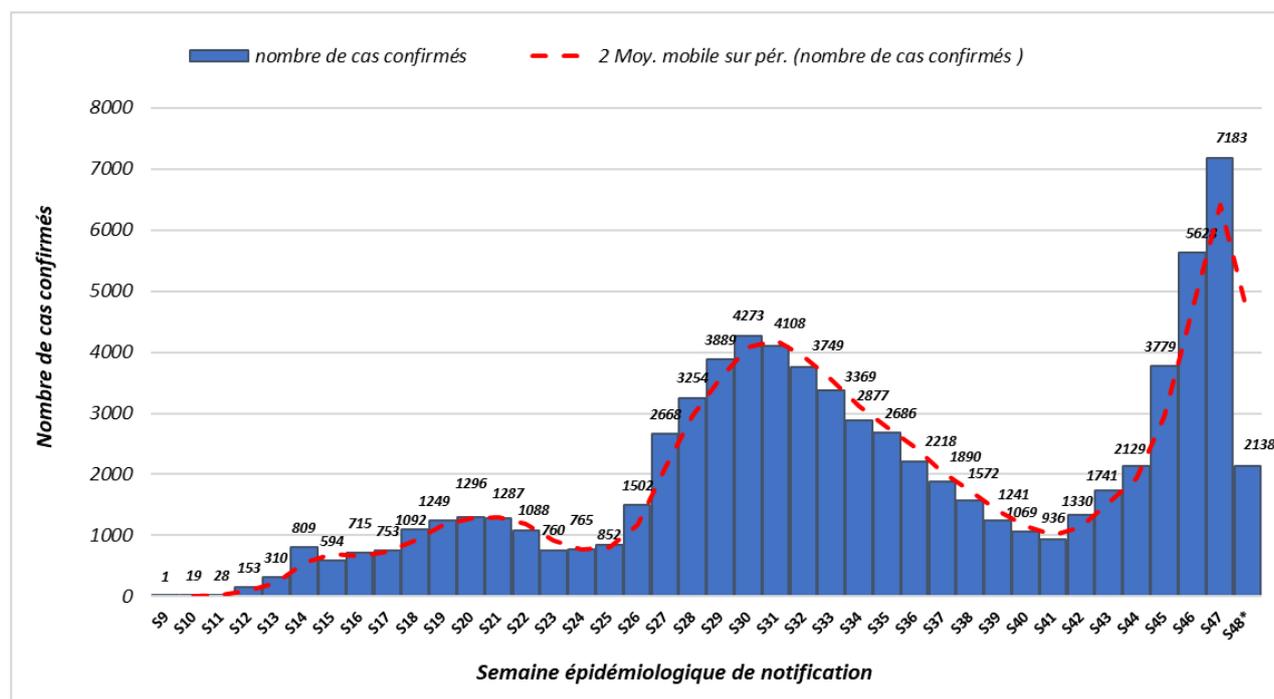
Avec 1 133 nouveaux cas notifiés le 24 novembre 2020, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

77 000 cas cumulés ont été enregistrés au 24 novembre 2020 versus 70 629 cas au 18 novembre 2020, soit un accroissement de **9 %** en 07 jours, celui-ci était de **8,3%** entre le 11 et le 17 novembre 2020 et de **6,6%** durant la semaine du 04 au 10 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à **37,8 % en un mois** (entre le 24 octobre 2020 et le 24 novembre 2020) versus **10,5%** entre le 24 septembre et le 24 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été atteint depuis le 16 septembre 2020.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 24 novembre 2020 en Algérie.



*les données de la semaine épidémiologique N° 48 sont partielles

Nous observons depuis la semaine épidémiologique N° 41 une augmentation significative du nombre hebdomadaire de nouveaux cas enregistrés.

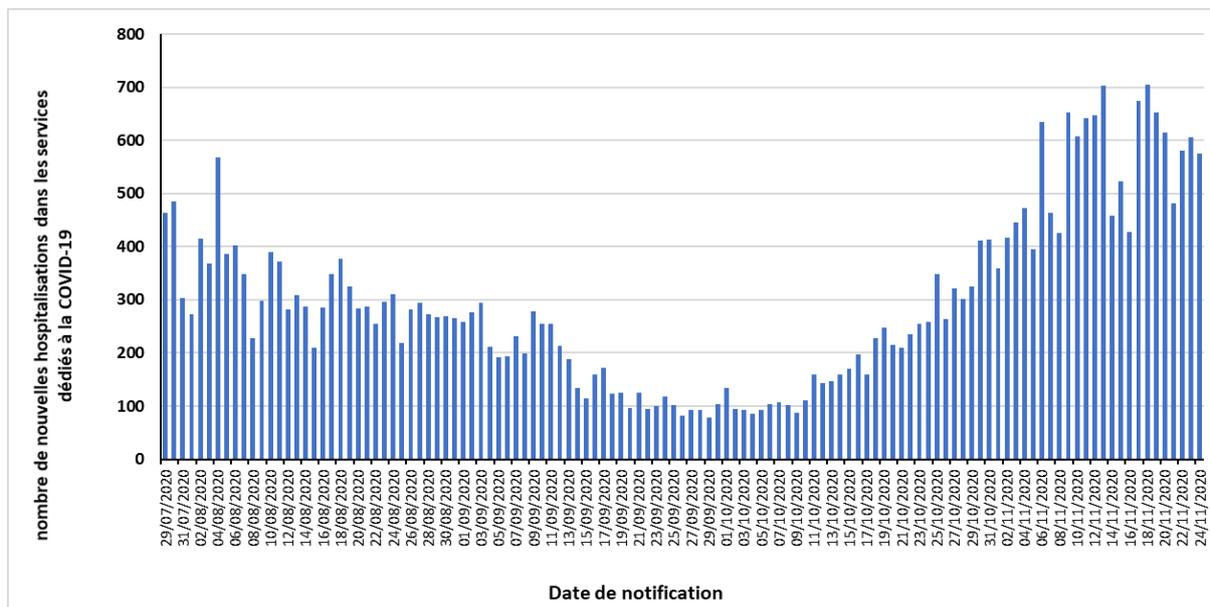
7183 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°47 (16 au 22 novembre 2020) c'est le nombre de nouveaux cas le plus élevé enregistré en une semaine depuis le début de la pandémie. Soit une moyenne quotidienne de 1026,1 nouveaux cas et un accroissement chiffré à 27,6% par rapport à la semaine précédente.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, celle-ci suit la tendance globale d'augmentation du nombre de nouveaux cas hebdomadaires. Ainsi, elle est passée de 8,61/100 000 hbts à la semaine N°45 à 12,82/100 000 hbts à la semaine N°46 et à 16,36/100 000 hbts à la semaine N°47

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 23 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	649
	Nombre cumulé	50 070
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		575
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs le 18 novembre 2020 (sous assistance respiratoire)		37
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		16 187
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 313

Figure N°4 : Évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations de cas de COVID-19 en du 29 juillet au 24 novembre 2020 en Algérie.

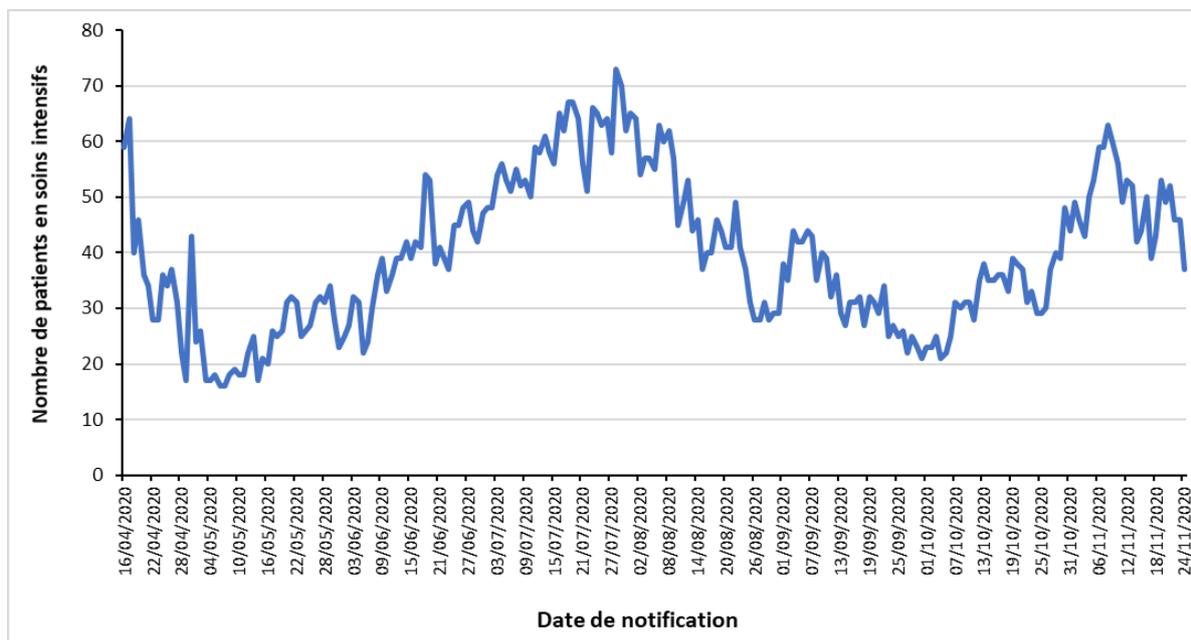


Sur la figure N°3 est représentée l'évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations dans les structures dédiées à la prise en charge des cas de COVID-19.

Nous observons une nette augmentation du nombre de nouvelles hospitalisations à partir du 09 octobre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec l'augmentation du nombre de nouveaux cas.

Cette augmentation du nombre de cas et d'hospitalisations a motivé la décision du ministère de la santé dans la prise de mesures d'urgence pour porter la capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux à 65%.

Figure N°4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 24 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre.

Le 24 novembre 2020, 37 patients sont sous assistance respiratoire, soit 09 patients de moins par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;
2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;

7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** :

Réception au profit de l'Institut Pasteur de 16 Kit diagnostics Taqpath Thermo fisher.

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le mécanisme COVAX est un axe de travail du dispositif de collaboration mondiale dirigé par l'Alliance des vaccins GAVI, le CEPI (Coalition for Epidemics Preparedness and Innovation) et l'OMS. Il a pour objectif d'accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la COVID-19 et d'en assurer un accès juste et équitable à l'échelle mondiale, afin que 2 milliards de doses puissent être distribuées d'ici la fin 2021.

COVAX gère actuellement un portefeuille de neuf vaccins candidats (neuf autres étant en cours d'évaluation) qui pourraient, après approbation par l'OMS, être distribués aux 187 États participants, dont fait partie l'Algérie grâce à l'engagement du pays dans ce mécanisme.

Dans le cadre de ce mécanisme et en vue de préparer l'introduction de vaccins contre la COVID-19, le Ministère de la Santé a sollicité l'appui technique de l'OMS et de l'UNICEF pour :

- Réaliser l'évaluation de la chaîne de froid
- Elaborer un plan de communication pour l'introduction du vaccin contre la COVID-19

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	247
Date du rapport :	26 novembre 2020
Date des Données	25 novembre 2020

1. Points saillants

- **1 025 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 25 novembre 2020, soit un **total de 78 025 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 177,73 pour 100 000 habitants ;
- **20 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 329 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,98 % ;
- **11 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **642 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 25 novembre 2020, soit un total **50 712 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **43 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 1^{er} décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin), ainsi que la fermeture de certaines activités (salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels), applicables à 32 wilayas, dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

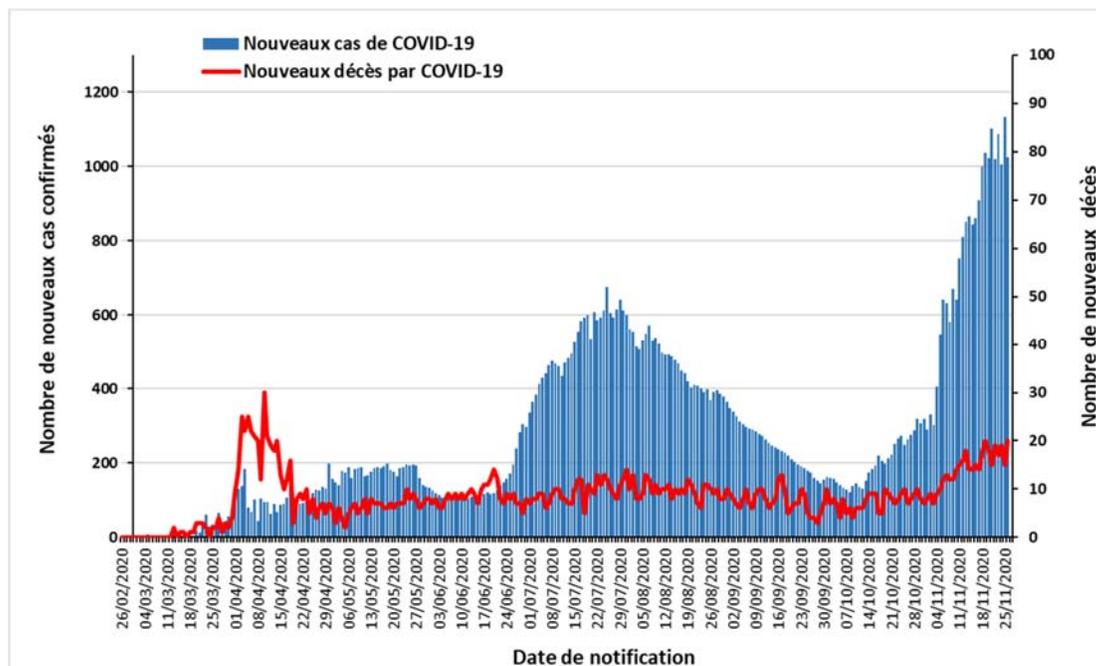
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 25 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **78 025 cas** dont **2 329 décès** avec un **taux d'incidence de 177,73/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 2,98%**.

Durant les dernières 24 heures, 11 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 12 wilayas ont notifié entre 01-09 cas et 25 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 25 novembre 2020 en Algérie



Depuis plus d'une semaine le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés est supérieur à 1000 cas par jours (entre 1002 et 1133 nouveaux cas).

Avec 1 133 nouveaux cas notifiés le 24 novembre 2020, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

78 025 cas cumulés ont été enregistrés au 25 novembre 2020 versus 71 652 cas au 19 novembre 2020, soit un accroissement de **8,9 %** en 07 jours, celui-ci était de **8,5 %** entre le 12 et le 18 novembre 2020 et de **6,8%** durant la semaine du 05 au 11 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à **39 % en un mois** (entre le 25 octobre 2020 et le 25 novembre 2020) versus **10,6%** entre le 25 septembre et le 25 octobre 2020.

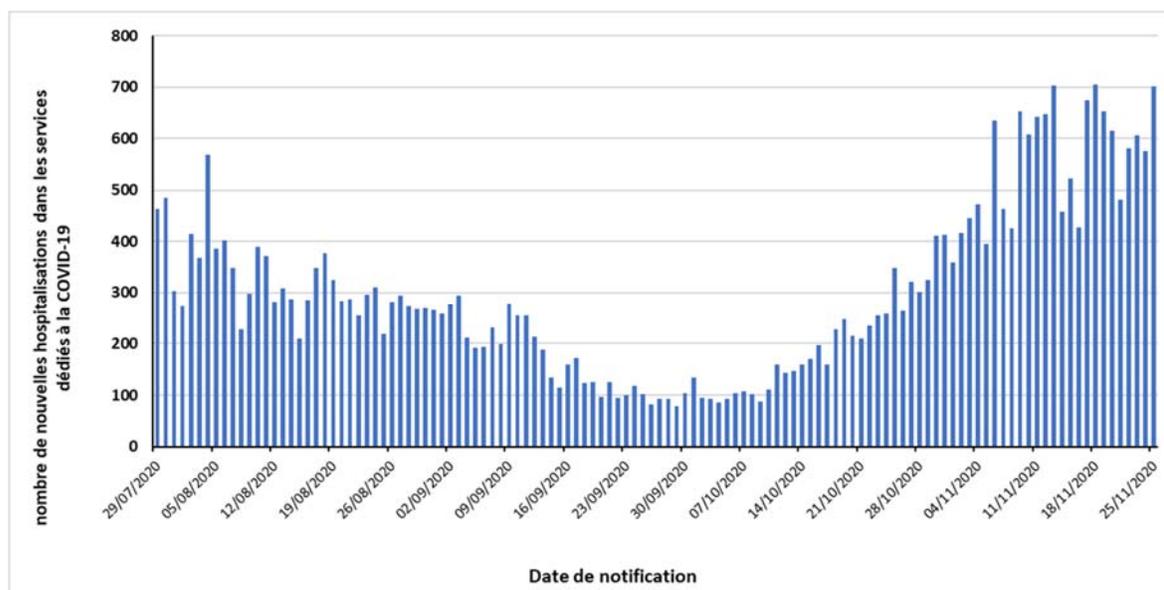
Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été atteint depuis le 16 septembre 2020.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 23 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	642
	Nombre cumulé	50 712
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		701
Patients qui sont hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 au niveau national, le 25 novembre 2020*		7523
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		43
Patients qui sont hospitalisés dans les services de soins intensifs dédiés à la COVID-19 au niveau national, le 25 novembre 2020*		586
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19 *		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19*		1 505
Taux d'occupation pour les lits d'hospitalisation COVID-19*		40,15%
Taux d'occupation pour les lits de réanimation COVID-19*		38,94%

Source : Déclaration DGSSRH.

Figure N°2 : Évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations de cas de COVID-19 en du 29 juillet au 25 novembre 2020 en Algérie.

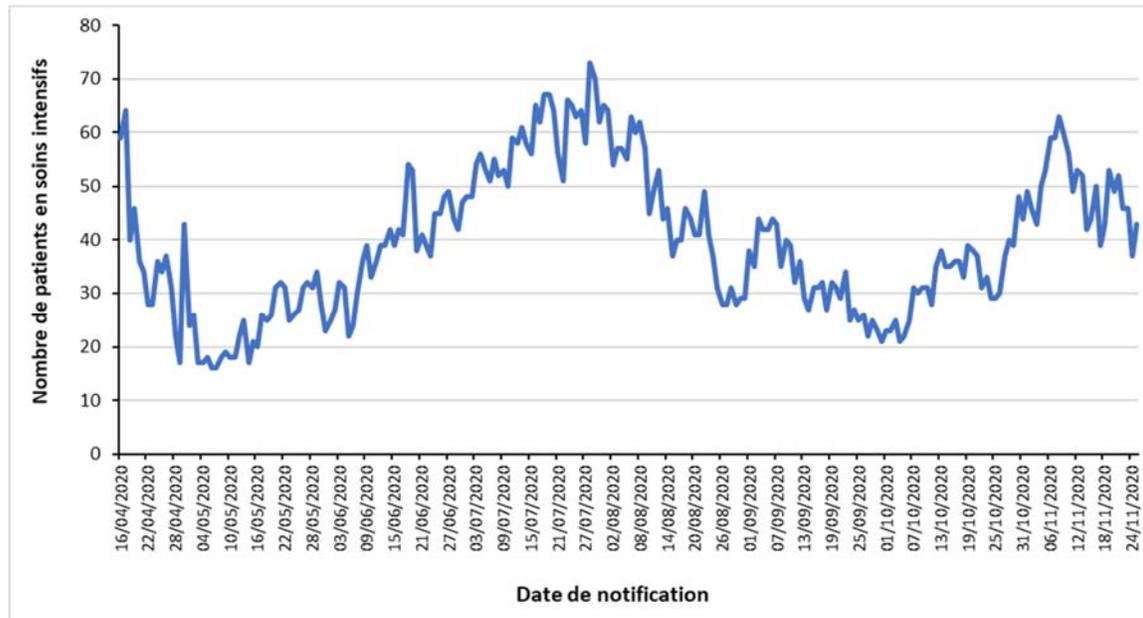


Sur la figure N°2 est représentée l'évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations dans les structures dédiées à la prise en charge des cas de COVID-19.

Nous observons une nette augmentation du nombre de nouvelles hospitalisations à partir du 09 octobre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec l'augmentation du nombre de nouveaux cas.

Cette augmentation du nombre de cas et d'hospitalisations a motivé la décision du ministère de la santé dans la prise de mesures d'urgence pour porter la capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux à 65%.

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 25 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre.

Le 25 novembre 2020, 43 patients sont sous assistance respiratoire, soit 06 patients de plus par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

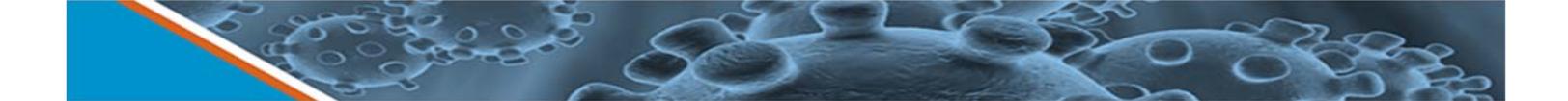
❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj, Bou Arréridj,



Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;

2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** :

Réception au profit de l'Institut Pasteur de 16 Kit diagnostics Taqpath Thermo fisher.

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

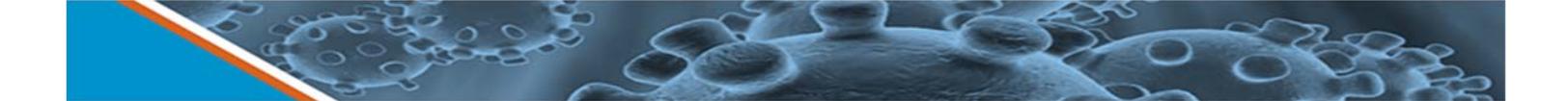
❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le mécanisme COVAX est un axe de travail du dispositif de collaboration mondiale dirigé par l'Alliance des vaccins GAVI, le CEPI (Coalition for Epidemics Preparedness and Innovation) et l'OMS. Il a pour objectif d'accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la COVID-19 et d'en assurer un accès juste et équitable à l'échelle mondiale, afin que 2 milliards de doses puissent être distribuées d'ici la fin 2021.

COVAX gère actuellement un portefeuille de neuf vaccins candidats (neuf autres étant en cours d'évaluation) qui pourraient, après approbation par l'OMS, être distribués aux 187 États participants, dont fait partie l'Algérie grâce à l'engagement du pays dans ce mécanisme.

Dans le cadre de ce mécanisme et en vue de préparer l'introduction de vaccins contre la COVID-19, le Ministère de la Santé a sollicité l'appui technique de l'OMS et de l'UNICEF pour :

- Réaliser l'évaluation de la chaîne de froid
- Elaborer un plan de communication pour l'introduction du vaccin contre la COVID-19



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	248
Date du rapport :	27 novembre 2020
Date des Données	26 novembre 2020

1. Points saillants

- **1 085 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 26 novembre 2020, soit un **total de 79 110 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 180,21 pour 100 000 habitants ;
- **23 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 352 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,97 % ;
- **11 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **622 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 26 novembre 2020, soit un total **51 334 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **44 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 1^{er} décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin), ainsi que la fermeture de certaines activités (salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels), applicables à 32 wilayas, dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

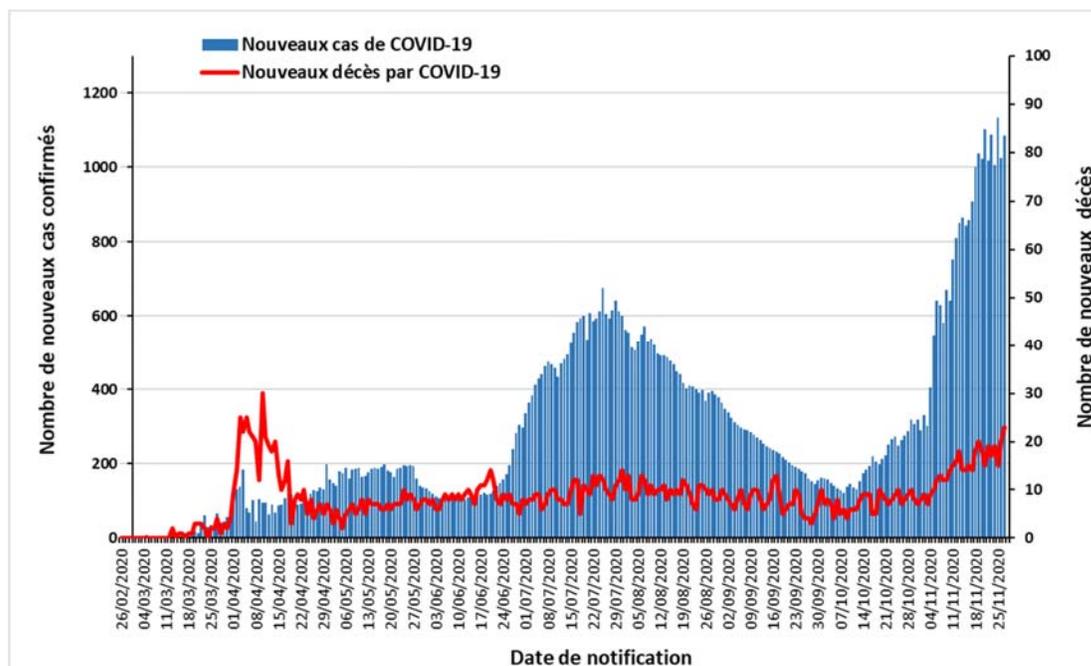
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 26 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **79 110 cas** dont **2 352 décès** avec un **taux d'incidence de 180,21/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 2,97%**.

Durant les dernières 24 heures, 11 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19, 12 wilayas ont notifié entre 01-09 cas et 25 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 26 novembre 2020 en Algérie



Depuis plus d'une semaine le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés est supérieur à 1000 cas par jours (entre 1002 et 1133 nouveaux cas).

Avec 1 133 nouveaux cas notifiés le 24 novembre 2020, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

6 355 nouveaux cas ont été notifiés entre le 20 et le 26 novembre 2020, soit un accroissement de **8,7 %** en 07 jours, celui-ci était de **8,6 %** entre le 13 et le 19 novembre 2020 et de **7,1%** durant la semaine du 06 au 12 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à **40,2 % en un mois** (entre le 26 octobre 2020 et le 26 novembre 2020) versus **10,8%** entre le 26 septembre et le 26 octobre 2020.

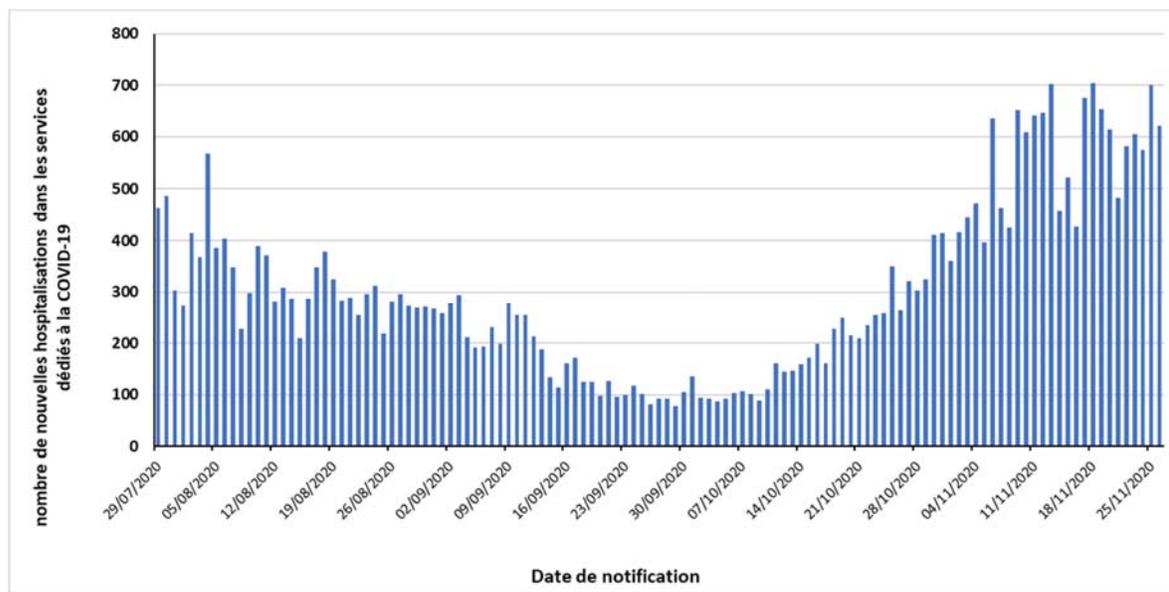
Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été atteint depuis le 16 septembre 2020.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 23 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	622
	Nombre cumulé	51 334
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		621
Patients qui sont hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 au niveau national, le 25 novembre 2020*		7523
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		44
Patients qui sont hospitalisés dans les services de soins intensifs dédiés à la COVID-19 au niveau national, le 25 novembre 2020*		586
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19 *		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19*		1 505
Taux d'occupation pour les lits d'hospitalisation COVID-19, le 25 novembre 2020*		40,15%
Taux d'occupation pour les lits de réanimation COVID-19, le 25 novembre 2020*		38,94%

Source : Déclaration DGSSRH.

Figure N°2 : Évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations de cas de COVID-19 en du 29 juillet au 25 novembre 2020 en Algérie.

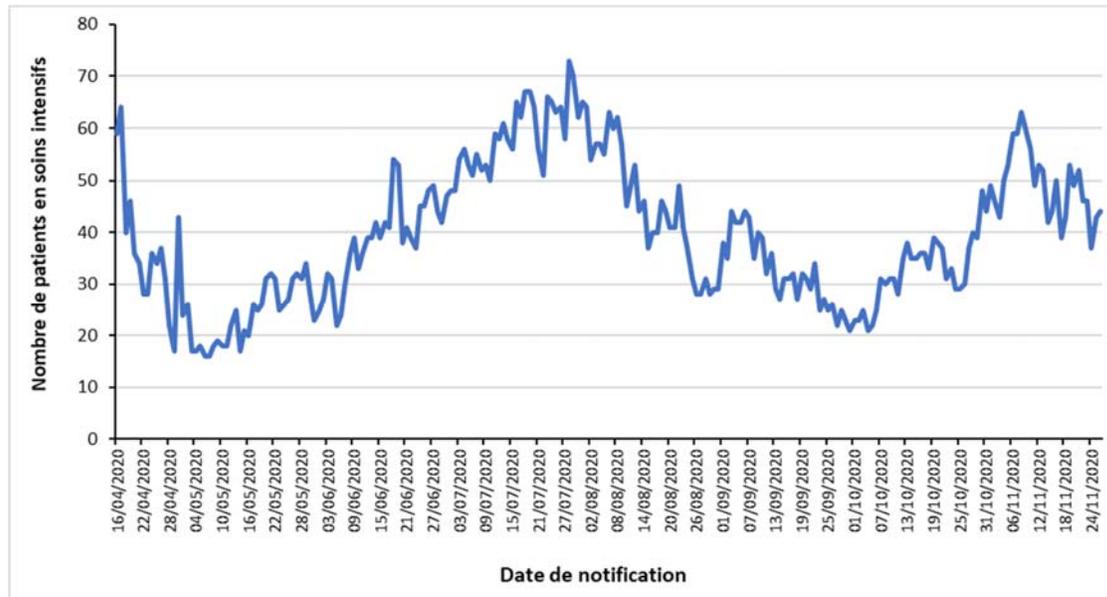


Sur la figure N°2 est représentée l'évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations dans les structures dédiées à la prise en charge des cas de COVID-19.

Nous observons une nette augmentation du nombre de nouvelles hospitalisations à partir du 09 octobre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec l'augmentation du nombre de nouveaux cas.

Cette augmentation du nombre de cas et d'hospitalisations a motivé la décision du ministère de la santé dans la prise de mesures d'urgence pour porter la capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux à 65%.

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 26 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre.

Le 25 novembre 2020, 44 patients sont sous assistance respiratoire, soit 01 patients de plus par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj,



Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;

2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** :

Réception au profit de l'Institut Pasteur de 16 Kit diagnostics Taqpath Thermo fisher.

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

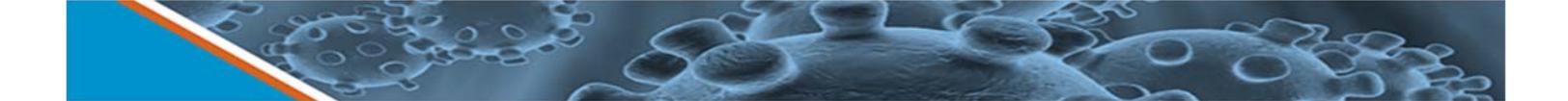
❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le mécanisme COVAX est un axe de travail du dispositif de collaboration mondiale dirigé par l'Alliance des vaccins GAVI, le CEPI (Coalition for Epidemics Preparedness and Innovation) et l'OMS. Il a pour objectif d'accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la COVID-19 et d'en assurer un accès juste et équitable à l'échelle mondiale, afin que 2 milliards de doses puissent être distribuées d'ici la fin 2021.

COVAX gère actuellement un portefeuille de neuf vaccins candidats (neuf autres étant en cours d'évaluation) qui pourraient, après approbation par l'OMS, être distribués aux 187 États participants, dont fait partie l'Algérie grâce à l'engagement du pays dans ce mécanisme.

Dans le cadre de ce mécanisme et en vue de préparer l'introduction de vaccins contre la COVID-19, le Ministère de la Santé a sollicité l'appui technique de l'OMS et de l'UNICEF pour :

- Réaliser l'évaluation de la chaîne de froid
- Elaborer un plan de communication pour l'introduction du vaccin contre la COVID-19



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	249
Date du rapport :	28 novembre 2020
Date des Données	27 novembre 2020

1. Points saillants

- **1 058 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 27 novembre 2020, soit un **total de 80 168 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 182,62 pour 100 000 habitants ;
- **20 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 372 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,96 % ;
- **16 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **612 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 27 novembre 2020, soit un total **51 946 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **50 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 1^{er} décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin), ainsi que la fermeture de certaines activités (salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels), applicables à 32 wilayas, dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

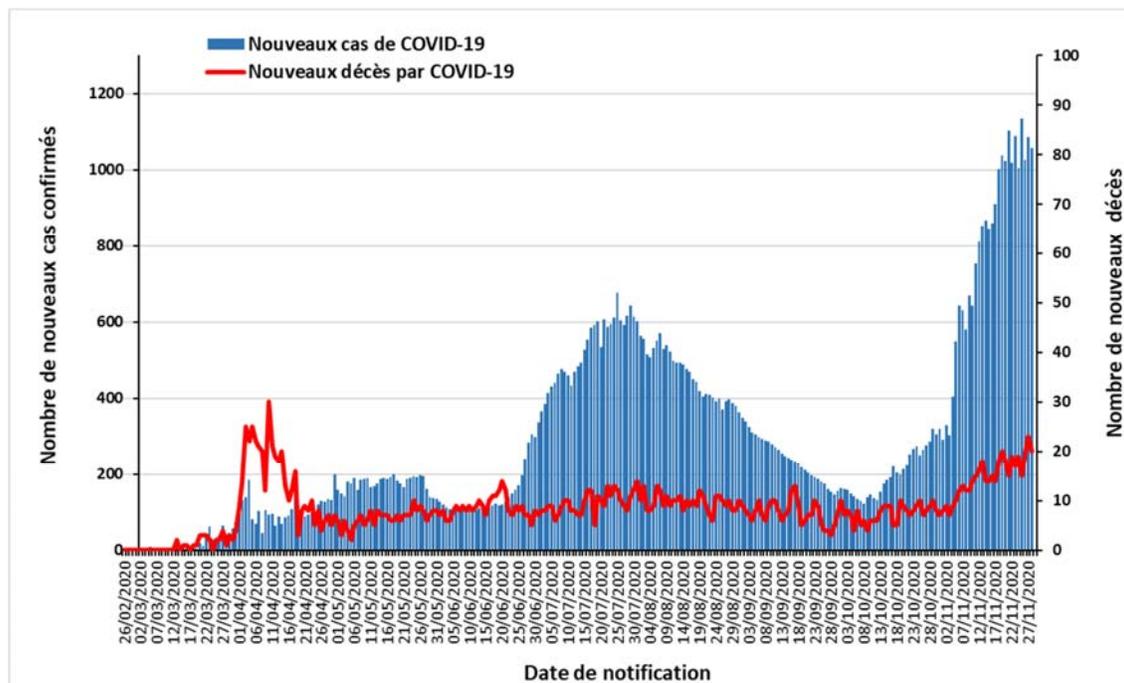
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 27 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **80 168 cas** dont **2 372 décès** avec un **taux d'incidence de 182,62/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 2,96%**.

Durant les dernières 24 heures, 16 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19 et 20 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 27 novembre 2020 en Algérie



Depuis plus d'une semaine le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés reste supérieur à 1000 cas par jours (entre 1002 et 1133 nouveaux cas).

Avec 1 133 nouveaux cas notifiés le 24 novembre 2020, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

Avec 6 394 nouveaux cas notifiés durant la semaine du 21 au 27 novembre 2020, le nombre de cas cumulés a connu un accroissement de 8,7 % versus 8,9 % entre le 14 et le 20 novembre 2020 et de 7,5% durant la semaine du 07 au 13 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à 41,4 % en un mois (entre le 27 octobre 2020 et le 27 novembre 2020) versus 11% entre le 27 septembre et le 27 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été atteint depuis le 16 septembre 2020.

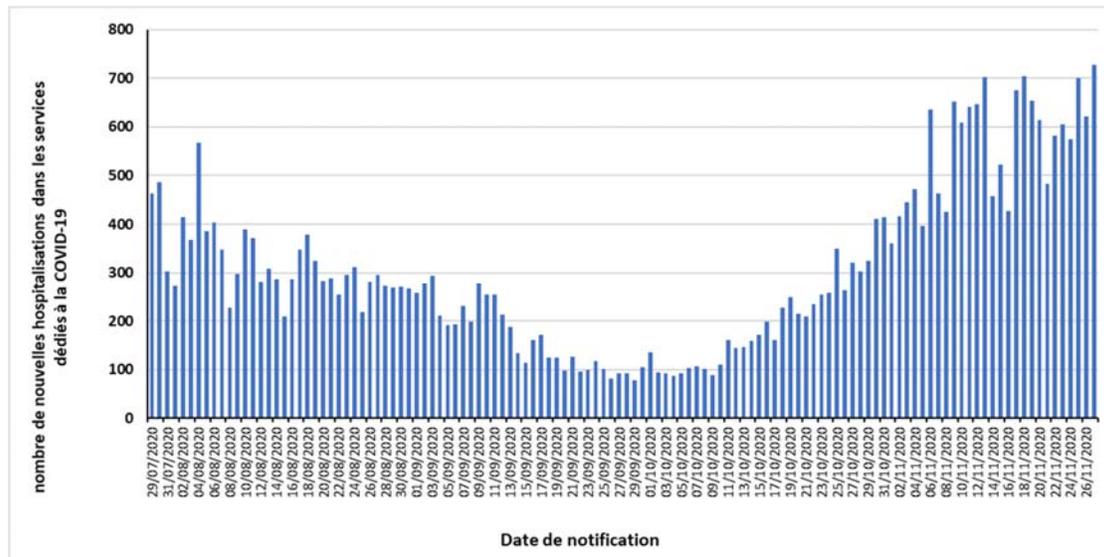
Depuis 10 jours ce nombre reste supérieur ou égal à 15 décès par jours.

NB : la répartition des cas de COVID-19 et décès par COVID-19 par wilaya, âge et sexe n'est pas disponible à notre niveau.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 23 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	612
	Nombre cumulé	51 946
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		727
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		50
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

Figure N°2 : Évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations de cas de COVID-19 en du 29 juillet au 25 novembre 2020 en Algérie.

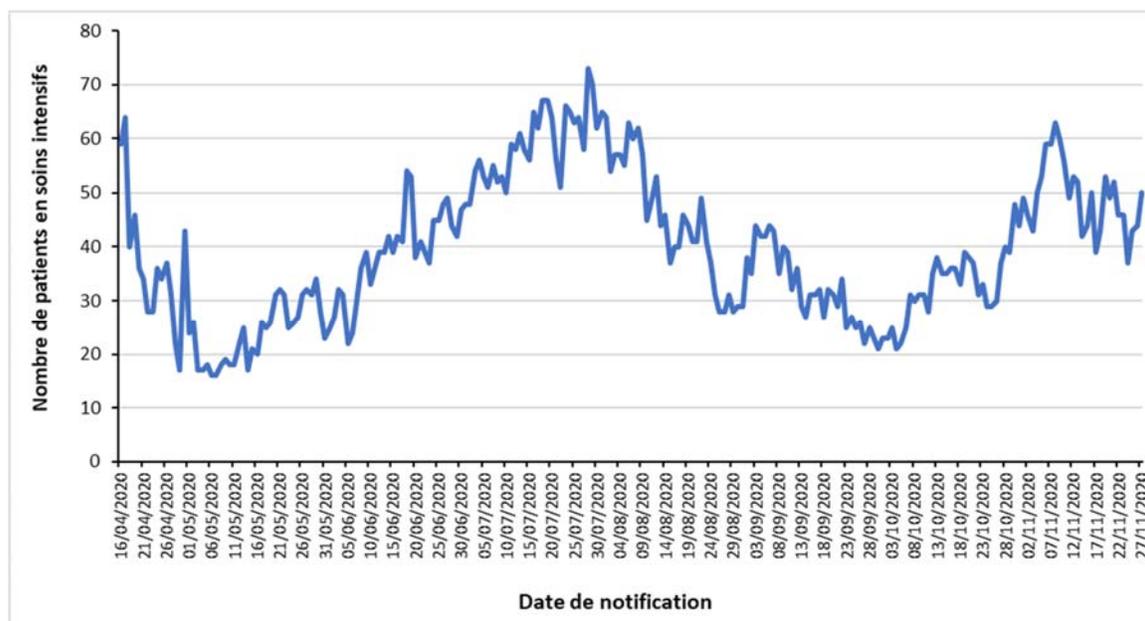


Sur la figure N°2 est représentée l'évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations dans les structures dédiées à la prise en charge des cas de COVID-19.

Nous observons une nette augmentation du nombre de nouvelles hospitalisations à partir du 09 octobre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec l'augmentation du nombre de nouveaux cas.

Cette augmentation du nombre de cas et d'hospitalisations a motivé la décision du ministère de la santé dans la prise de mesures d'urgence pour porter la capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux à 65%.

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 18 avril au 27 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre.

Le 25 novembre 2020, 50 patients sont sous assistance respiratoire, soit 06 patients de plus par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;

- 
2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
 3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
 4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
 5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
 6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
 7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** :

Réception au profit de l'Institut Pasteur de 16 Kit diagnostics Taqpath Thermo fisher.

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

L'ACT Accelerator est un dispositif de collaboration mondiale visant à accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, organisé autour de 4 axes : les produits de diagnostic, les traitements, les vaccins et le renforcement des systèmes de santé.

Le mécanisme COVAX dirigé par l'Alliance des vaccins GAVI, le CEPI (Coalition for Epidemics Preparedness and Innovation) et l'OMS, constitue l'axe de travail vaccins de ce dispositif. Il a pour objectif d'accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la COVID-19 et d'en assurer un accès juste et équitable à l'échelle mondiale, afin que 2 milliards de doses puissent être distribuées d'ici la fin 2021.

Le mécanisme COVAX est un axe de travail du dispositif de collaboration mondiale dirigé par l'Alliance des vaccins GAVI, le CEPI (Coalition for Epidemics Preparedness and Innovation) et l'OMS. Il a pour objectif d'accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la COVID-19 et d'en assurer un accès juste et équitable à l'échelle mondiale, afin que 2 milliards de doses puissent être distribuées d'ici la fin 2021.

COVAX gère actuellement un portefeuille de neuf vaccins candidats (neuf autres étant en cours d'évaluation) qui pourraient, après approbation par l'OMS, être distribués aux 187 États participants, dont fait partie l'Algérie grâce à l'engagement du pays dans ce mécanisme.



Dans le cadre de ce mécanisme et en vue de préparer l'introduction de vaccins contre la COVID-19, le Ministère de la Santé a sollicité l'appui technique de l'OMS et de l'UNICEF pour :

- Réaliser l'évaluation de la chaîne de froid
- Elaborer un plan de communication pour l'introduction du vaccin contre la COVID-19

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	250
Date du rapport :	29 novembre 2020
Date des Données	28 novembre 2020

1. Points saillants

- **1 044 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 28 novembre 2020, soit un **total de 81 212 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 184,99 pour 100 000 habitants ;
- **21 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 393 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,95 % ;
- **18 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **622 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 28 novembre 2020, soit un total **52 568 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **51 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 1^{er} décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin), ainsi que la fermeture de certaines activités (salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels), applicables à 32 wilayas, dont Alger.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

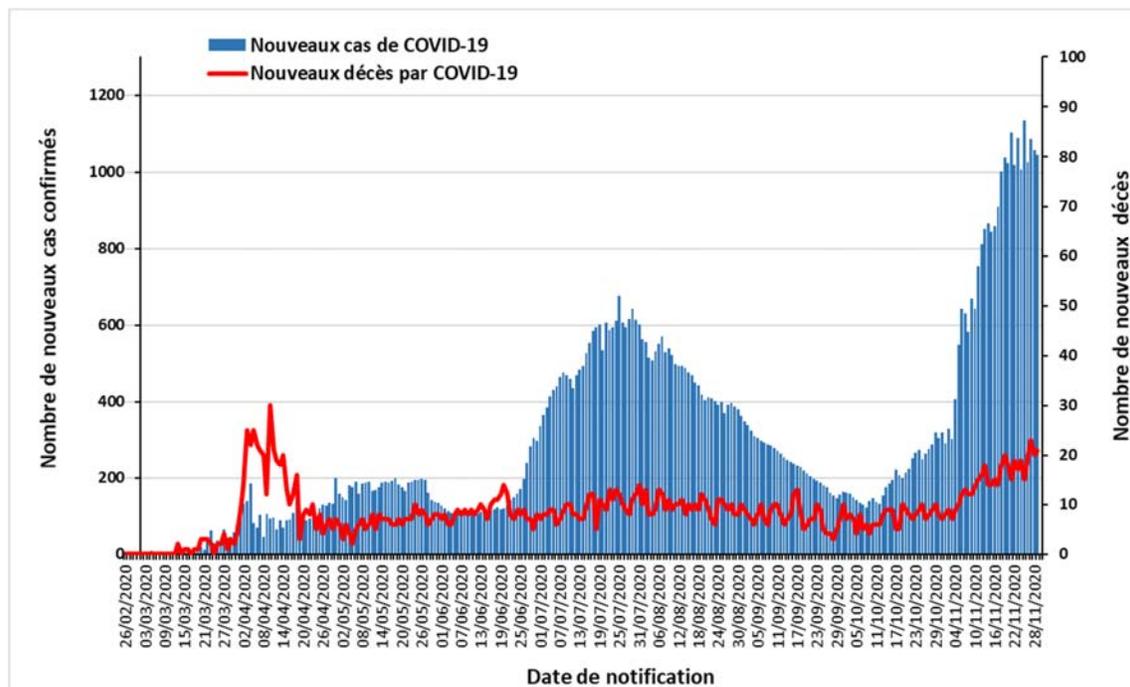
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 28 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **81 212 cas** dont **2 393 décès** avec un **taux d'incidence de 184,99/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 2,95%**.

Durant les dernières 24 heures, 18 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19 et 19 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 28 novembre 2020 en Algérie



Depuis plus d'une semaine le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés reste supérieur à 1000 cas par jours (entre 1002 et 1133 nouveaux cas). Avec 1 133 nouveaux cas notifiés le 24 novembre 2020, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

Avec 6 350 nouveaux cas notifiés durant la semaine du 22 au 28 novembre 2020, le nombre de cas cumulés a connu un accroissement de 8,5 % versus 9 % entre le 15 et le 21 novembre 2020 et de 7,7% durant la semaine du 08 au 14 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à 42,4 % en un mois (entre le 28 octobre 2020 et le 28 novembre 2020) versus 11,4% entre le 28 septembre et le 28 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été atteint depuis le 16 septembre 2020.

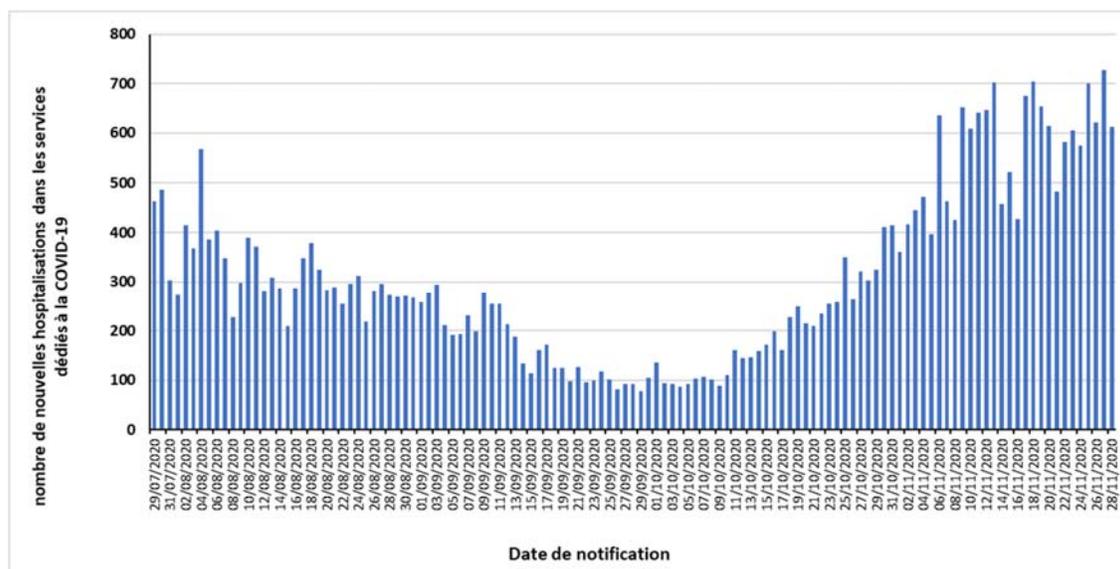
Depuis 04 jours ce nombre reste supérieur ou égal à 20 décès par jours.

NB : la répartition des cas de COVID-19 et décès par COVID-19 par wilaya, âge et sexe n'est pas disponible à notre niveau.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 28 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	622
	Nombre cumulé	52 568
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		612
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		51
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

Figure N°2 : Évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations de cas de COVID-19 en du 29 juillet au 28 novembre 2020 en Algérie.

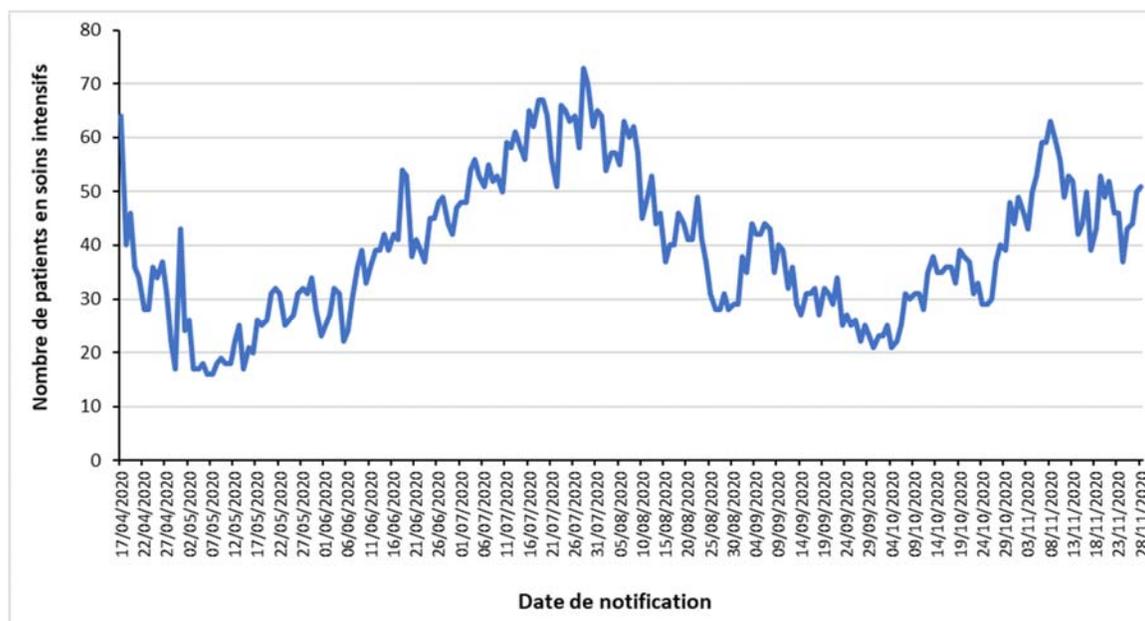


Sur la figure N°2 est représentée l'évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations dans les structures dédiées à la prise en charge des cas de COVID-19.

Nous observons une nette augmentation du nombre de nouvelles hospitalisations à partir du 09 octobre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec l'augmentation du nombre de nouveaux cas.

Cette augmentation du nombre de cas et d'hospitalisations a motivé la décision du ministère de la santé dans la prise de mesures d'urgence pour porter la capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux à 65%.

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 17 avril au 28 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre.

Le 28 novembre 2020, 51 patients sont sous assistance respiratoire, soit 01 patients de plus par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;

- 
2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
 3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
 4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
 5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
 6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;
 7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

L'ACT Accelerator est un dispositif de collaboration mondiale visant à accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, organisé autour de 4 axes : les produits de diagnostic, les traitements, les vaccins et le renforcement des systèmes de santé.

Le mécanisme COVAX dirigé par l'Alliance des vaccins GAVI, le CEPI (Coalition for Epidemics Preparedness and Innovation) et l'OMS, constitue l'axe de travail vaccins de ce dispositif. Il a pour objectif d'accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la COVID-19 et d'en assurer un accès juste et équitable à l'échelle mondiale, afin que 2 milliards de doses puissent être distribuées d'ici la fin 2021.

COVAX gère actuellement un portefeuille de neuf vaccins candidats (neuf autres étant en cours d'évaluation) qui pourraient, après approbation par l'OMS, être distribués aux 187 États participants, dont fait partie l'Algérie grâce à l'engagement du pays dans ce mécanisme.

Dans le cadre de ce mécanisme et en vue de préparer l'introduction de vaccins contre la COVID-19, le Ministère de la Santé a sollicité l'appui technique de l'OMS et de l'UNICEF pour :

- Réaliser l'évaluation de la chaîne de froid
- Elaborer un plan de communication pour l'introduction du vaccin contre la COVID-19



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	250
Date du rapport :	30 novembre 2020
Date des Données	29 novembre 2020

1. Points saillants

- **1 009 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 29 novembre 2020, soit un **total de 82 221 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 187,29 pour 100 000 habitants ;
- **17 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 410 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,93 % ;
- **13 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **636 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 29 novembre 2020, soit un total **53 204 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **44 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 1^{er} décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin), ainsi que la fermeture de certaines activités (salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels), applicables à 32 wilayas, dont Alger ;
- Mise en place par le Premier Ministre d'un dispositif opérationnel en charge de la préparation des aspects liés à la vaccination contre la COVID-19 par la mise en place de deux Task force :
 - La première, présidée par le Ministre de la Santé, est chargée de proposer la stratégie d'acquisition du vaccin, le plan de vaccination ainsi que la préparation du personnel appelé à être mobilisé dans la campagne de vaccination ;
 - La seconde, présidée par le Ministre de l'Intérieur, est chargée de préparer l'organisation de la logistique nécessaire au transport, au stockage et à la distribution du vaccin.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au

COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

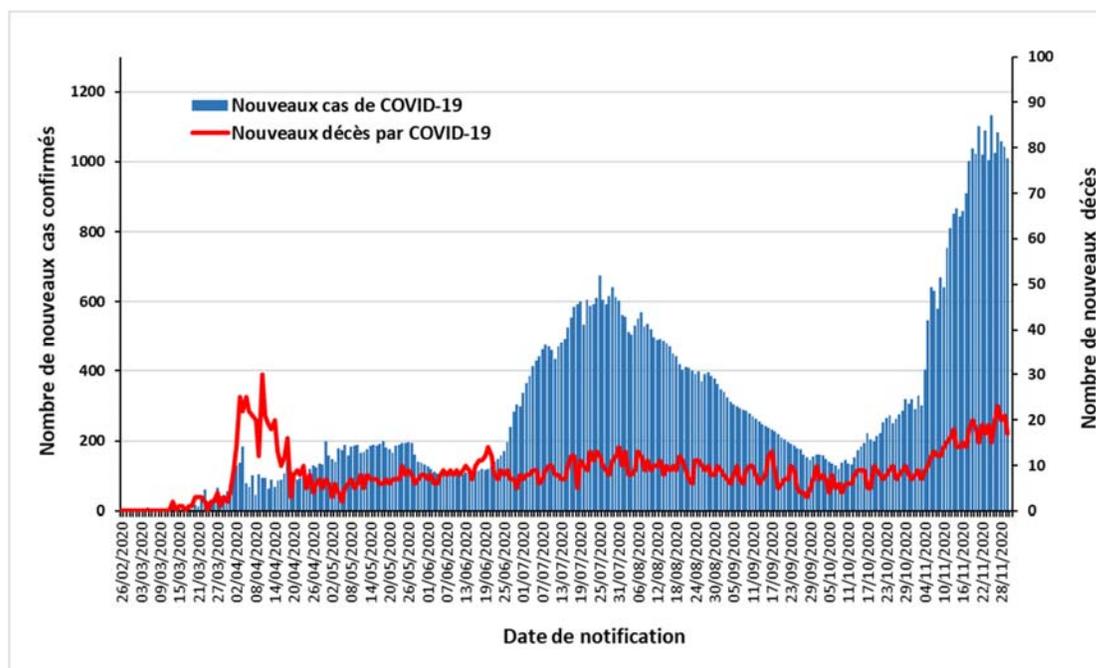
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 29 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **82 221 cas** dont **2 410 décès** avec un **taux d'incidence de 187,29/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 2,93%**.

Durant les dernières 24 heures, 13 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19 et 22 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 29 novembre 2020 en Algérie



Depuis treize jours, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés est supérieur à 1000 cas par jours mais semble se stabiliser. Avec 1 133 nouveaux cas notifiés le 24 novembre 2020, ce chiffre est le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie.

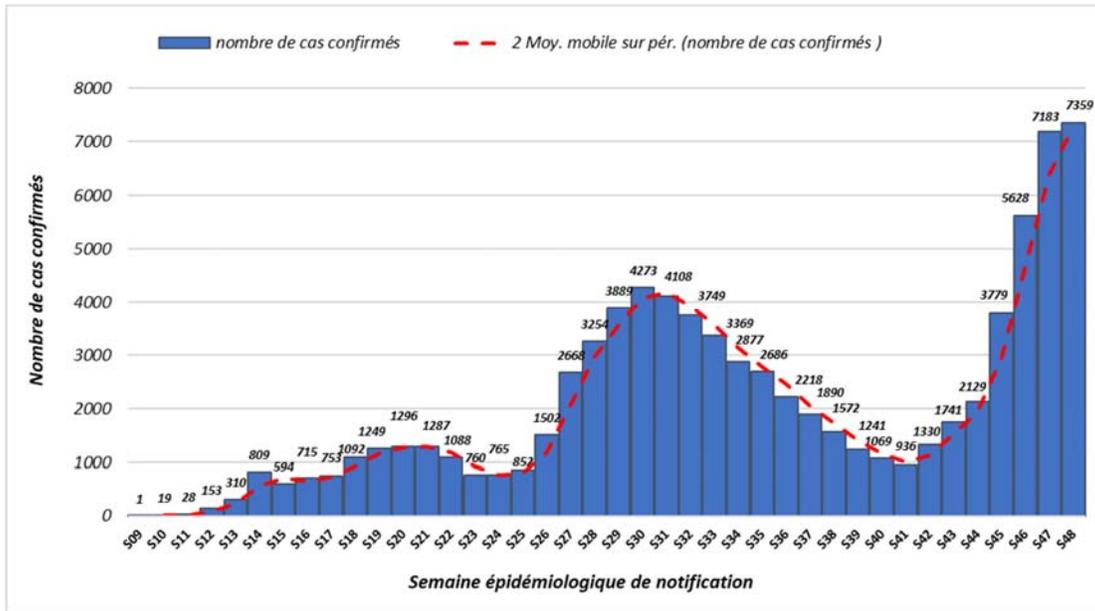
Avec 6 354 nouveaux cas notifiés durant la semaine du 23 au 29 novembre 2020, le nombre de cas cumulés a connu un accroissement de 8,4 % versus 9,1 % entre le 16 et le 22 novembre 2020 et de 8 % durant la semaine du 09 au 15 novembre 2020.

Cet accroissement est chiffré à 43,4 % en un mois (entre le 28 octobre 2020 et le 28 novembre 2020) versus 11,4% entre le 28 septembre et le 28 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : depuis le 05 novembre 2020, le nombre de nouveaux décès a dépassé le palier de 10 décès par jour. Ce cap n'avait pas été atteint depuis le 16 septembre 2020.

NB : la répartition des cas de COVID-19 et décès par COVID-19 par wilaya, âge et sexe n'est pas disponible à notre niveau.

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 29 novembre 2020 en Algérie.



Nous observons depuis la semaine épidémiologique N° 41 une augmentation significative du nombre hebdomadaire de cas enregistrés.

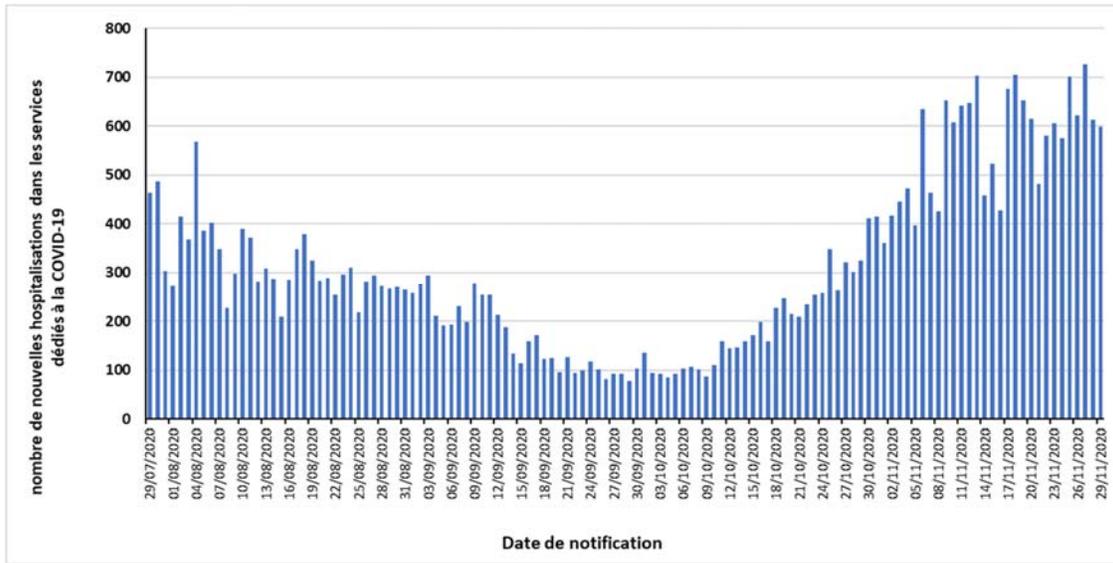
7 359 nouveaux cas ont été notifiés durant la semaine épidémiologique N°48 (23 au 29 novembre 2020) c'est le chiffre le plus élevé enregistré en une semaine depuis le début de la pandémie, avec une moyenne quotidienne de 1 051,3 cas.

Pour ce qui est de l'incidence hebdomadaire, nous constatons qu'elle a n'a pas connu d'augmentation significative entre les semaines épidémiologiques N°47 et N°48 passant de 16,36/100 000 hbts à 16,76/100 000 hbts.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 29 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	636
	Nombre cumulé	53 204
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		598
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		44
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

Figure N°3 : Évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations de cas de COVID-19 en du 29 juillet au 29 novembre 2020 en Algérie.

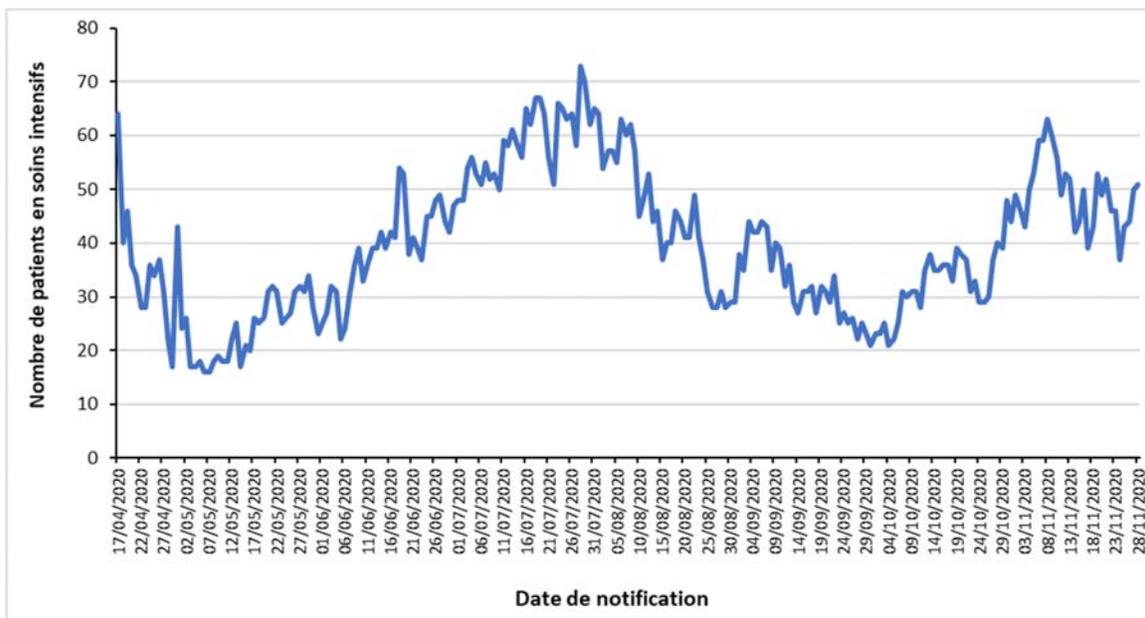


Sur la figure N°3 est représentée l'évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations dans les structures dédiées à la prise en charge des cas de COVID-19.

Nous observons une nette augmentation du nombre de nouvelles hospitalisations à partir du 09 octobre 2020. Cette augmentation est en adéquation avec l'augmentation du nombre de nouveaux cas.

Cette augmentation du nombre de cas et d'hospitalisations a motivé la décision du ministère de la santé dans la prise de mesures d'urgence pour porter la capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux à 65%.

Figure N°4 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 17 avril au 29 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre.

Le 29 novembre 2020, 44 patients sont sous assistance respiratoire, soit 07 patients de moins par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°4, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ **Coordination**

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ **Mesures prises au niveau national**

Le 15 novembre 2020, le Premier ministre, a arrêté des dispositions supplémentaires de renforcement des mesures de prévention et de protection, engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à compter du mardi 17 novembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent ;
2. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national ;
3. Fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des activités suivantes (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) : salles de sport, lieux de plaisance, espaces récréatifs et de loisirs, plages, maisons de jeunes et centres culturels ;
4. Limitation, pour une période de quinze (15) jours, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures (applicable dans les 32 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile) ;
5. S'agissant des marchés ordinaires et des marchés hebdomadaires, un dispositif de contrôle sera mis en place par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Leur fermeture immédiate sera prononcée, en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ;
6. Interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial ;

7. Interdiction des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

L'ACT Accelerator est un dispositif de collaboration mondiale visant à accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, organisé autour de 4 axes : les produits de diagnostic, les traitements, les vaccins et le renforcement des systèmes de santé. Le mécanisme COVAX dirigé par l'Alliance des vaccins GAVI, le CEPI (Coalition for Epidemics Preparedness and Innovation) et l'OMS, constitue l'axe de travail vaccins de ce dispositif. Il a pour objectif d'accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la COVID-19 et d'en assurer un accès juste et équitable à l'échelle mondiale, afin que 2 milliards de doses puissent être distribuées d'ici la fin 2021.

COVAX gère actuellement un portefeuille de neuf vaccins candidats (neuf autres étant en cours d'évaluation) qui pourraient, après approbation par l'OMS, être distribués aux 187 États participants, dont fait partie l'Algérie grâce à l'engagement du pays dans ce mécanisme.

Dans le cadre de ce mécanisme et en vue de préparer l'introduction de vaccins contre la COVID-19, le Ministère de la Santé a sollicité l'appui technique de l'OMS et de l'UNICEF pour :

- Réaliser l'évaluation de la chaîne de froid
- Elaborer un plan de communication pour l'introduction du vaccin contre la COVID-19

Le 29 novembre 2020, le Premier ministre a demandé "la mise en place d'un dispositif opérationnel en charge de la préparation de tous les aspects logistiques liés à l'opération d'importation du vaccin ainsi que son stockage et sa distribution". C'est ainsi qu'il a été décidé la mise en place de deux Task force :

La première d'ordre sanitaire, présidée par le ministre de la Santé, a pour mission de "proposer la stratégie d'acquisition du vaccin, le plan de vaccination à mettre en œuvre ainsi que la préparation du personnel appelé à être mobilisé dans la campagne de vaccination".

La seconde, présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est chargée de "préparer l'organisation de la logistique nécessaire au transport, au stockage et à la distribution du vaccin", conclut le communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	252
Date du rapport :	01 décembre 2020
Date des Données	30 novembre 2020

1. Points saillants

- **978 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 30 novembre 2020, soit un **total de 83 199 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 189,52 pour 100 000 habitants ;
- **21 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 431 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,92 % ;
- **15 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **605 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 30 novembre 2020, soit un total **53 809 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **46 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Prolongement pour une durée supplémentaire de quinze jours à partir du 02 décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à 34 wilayas dont Alger ;
- Levée de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, applicable à compter du dimanche 06 décembre 2020 ;
- Ouverture à compter du mercredi 02 décembre 2020, des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires applicable.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

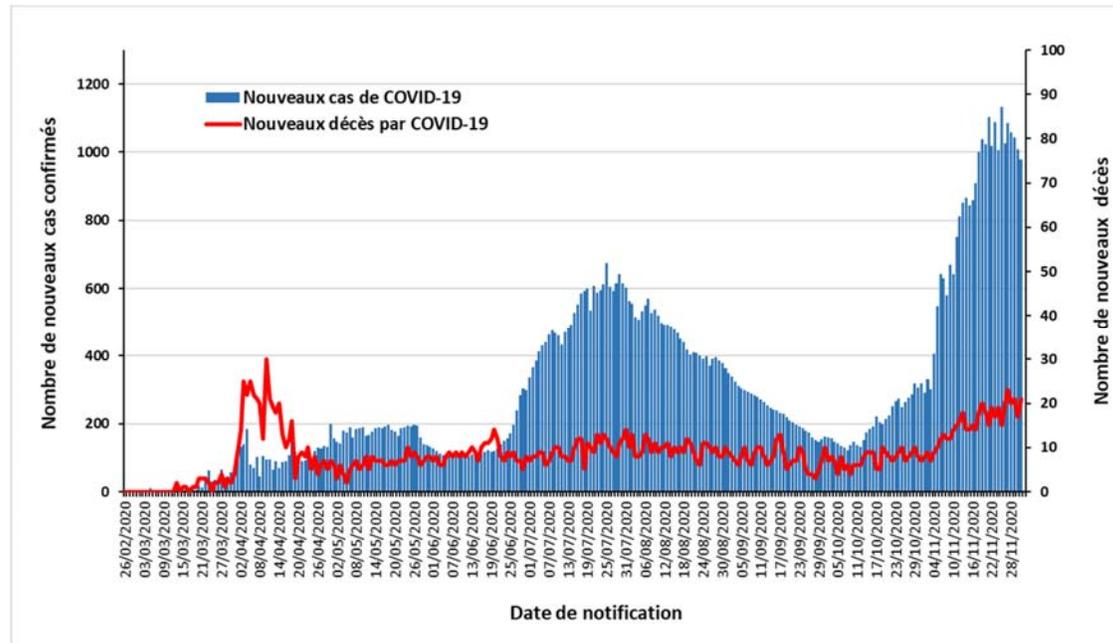
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Description Épidémiologique

A la date du 30 novembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **83 199 cas** dont **2 431 décès** avec un **taux d'incidence de 189,52/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 2,92%**.

Durant les dernières 24 heures, 15 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19 et 20 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 30 novembre 2020 en Algérie



Le nombre de nouveaux cas le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie a été notifié le 24 novembre 2020, avec 1133 cas.

Pour la première fois depuis près de 02 semaines, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés est descendu en dessous de la barre des 1 000 cas par jour (978 cas le 30 novembre 2020). En effet nous observons depuis 26 novembre une légère diminution du nombre de nouveaux cas.

Avec 6 199 nouveaux cas notifiés entre le 24 au 30 novembre 2020, le nombre de cas cumulés a connu un accroissement de 8,1 % versus 9 % entre le 17 et le 23 novembre 2020. Signe d'un probable ralentissement de la circulation du virus.

Cet accroissement est chiffré à 44,3 % en un mois (entre le 30 octobre 2020 et le 30 novembre 2020) versus 11,9% entre le 30 septembre et le 30 octobre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès reste supérieur à 10 par jour et ce depuis le 05 novembre 2020 (entre 12 et 23 décès par jour) avec une moyenne journalière de 16,6 décès.

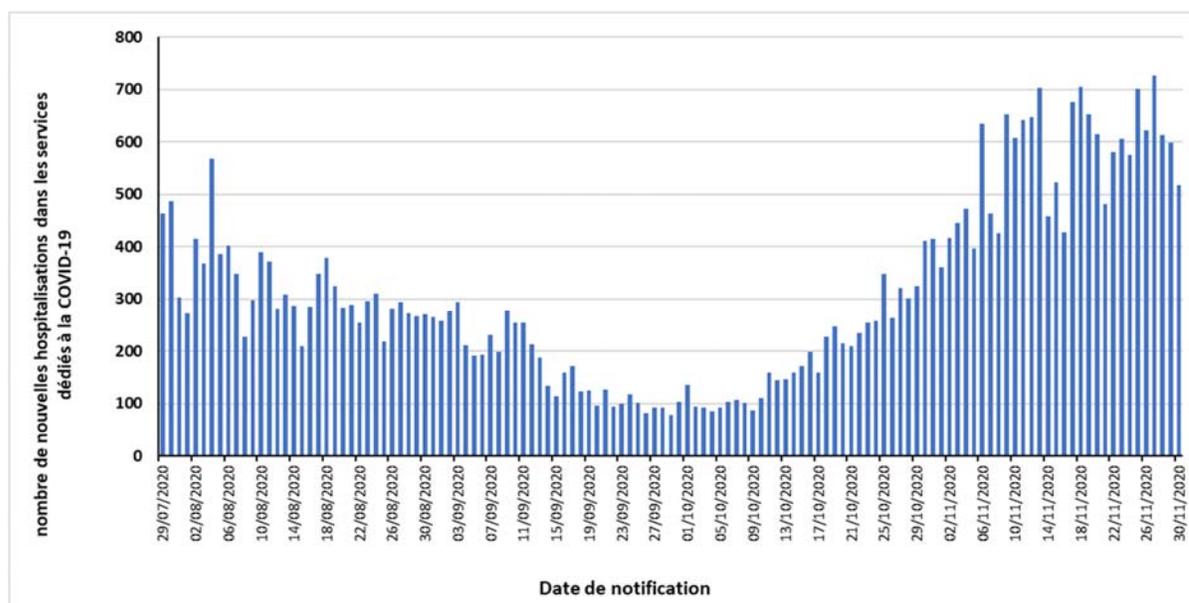
NB : La répartition des cas de COVID-19 et décès par COVID-19 par wilaya, âge et sexe n'est pas disponible à notre niveau.

Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 30 novembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	605
	Nombre cumulé	53 809
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		518
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		46
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

L'augmentation du nombre de cas et d'hospitalisations observée a motivé la décision du ministère de la santé dans la prise de mesures d'urgence pour porter la capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux à 65%.

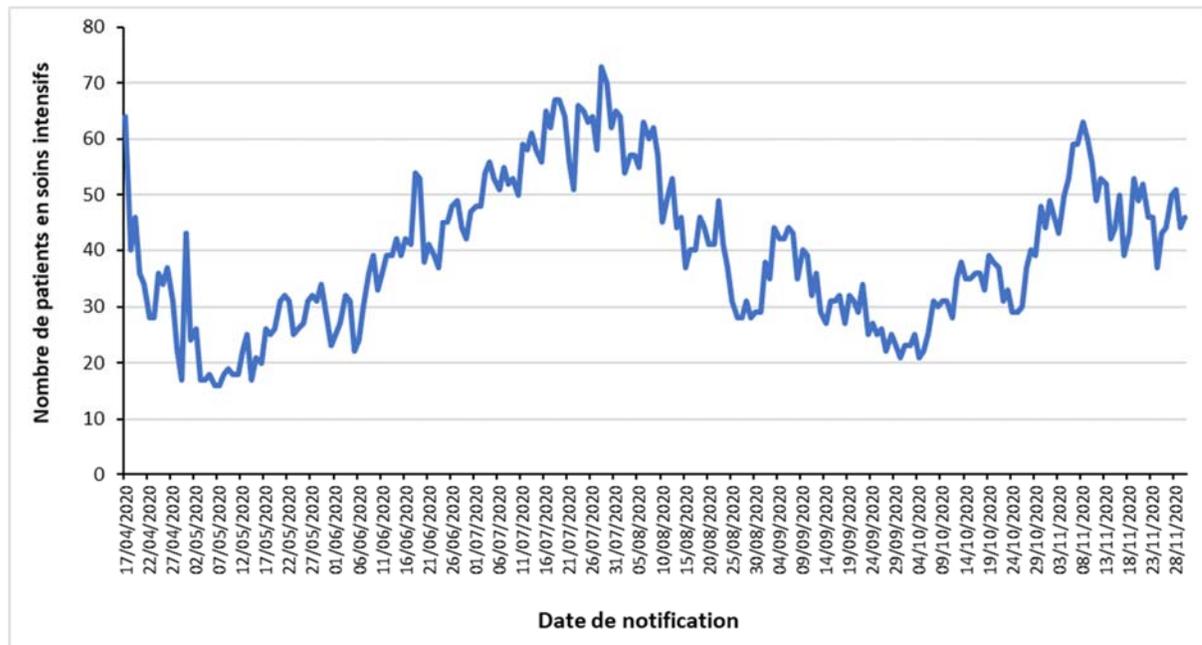
Figure N°2 : Évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations de cas de COVID-19 en du 29 juillet au 28 novembre 2020 en Algérie.



Sur la figure N°2 est représentée l'évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations dans les structures dédiées à la prise en charge des cas de COVID-19.

Nous observons une augmentation du nombre de nouvelles hospitalisations entre 09 octobre 2020 et le 27 novembre 2020. Date à partir de laquelle ce nombre a diminué passant de 727 à 518 nouvelles hospitalisations.

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 17 avril au 30 novembre 2020 en Algérie.



Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre, puis une stabilisation autour de 45 cas depuis le 12 novembre 2020 (entre 53 et 39 patients).

Le 30 novembre 2020, 46 patients sont sous assistance respiratoire, soit 02 patients de plus par rapport aux données de la veille.

NB : Dans la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de cas hospitalisés par jour de notification.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 novembre 2020, le Premier Ministre a décidé de nouvelles mesures au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19). Ces mesures se résument comme suit :

1. En matière de confinement partiel à domicile :

Confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable, à compter du mercredi 2 décembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa,



Mostaganem, M'sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, El-Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Ain Temouchent.

2. Pour les services aériens de transport public de passagers

Levée de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique applicable à compter du dimanche 06 décembre 2020, concernera d'une part la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et d'autre part, et dans une première étape, 50% des vols desservant celles du nord du pays.

3. Pour les mosquées

En continuité de la démarche d'ouverture des mosquées de manière graduelle, progressive et contrôlée, observée par les pouvoirs publics, il est décidé l'ouverture des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires applicable à compter du mercredi 02 décembre 2020.

4. Pour les activités commerciales :

- Prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de 15 jours et dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, Les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation, pour une période de 15 jours et dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 15 heures
- La prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

L'OMS et l'UNICEF ont élaboré conjointement un plan d'assistance technique, sur requête de Ministère de la Santé et soumis à GAVI le 30 novembre 2020, pour apporter un soutien dans les trois domaines suivants : formation, communication et chaîne de froid/logistique.

Le 29 novembre 2020, le Premier ministre a demandé "la mise en place d'un dispositif opérationnel en charge de la préparation de tous les aspects logistiques liés à l'opération d'importation du vaccin ainsi que son stockage et sa distribution". C'est ainsi qu'il a été décidé la mise en place de deux Task force :

La première d'ordre sanitaire, présidée par le ministre de la Santé, a pour mission de "proposer la stratégie d'acquisition du vaccin, le plan de vaccination à mettre en œuvre ainsi que la préparation du personnel appelé à être mobilisé dans la campagne de vaccination".



La seconde, présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est chargée de "préparer l'organisation de la logistique nécessaire au transport, au stockage et à la distribution du vaccin", conclut le communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	253
Date du rapport :	02 décembre 2020
Date des Données	01 décembre 2020

1. Points saillants

- **958 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 01 décembre 2020, soit un **total de 84 157 cas**, depuis le début de l'épidémie. Le taux d'incidence national est de 191,70 pour 100 000 habitants ;
- **16 Nouveaux décès** ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, soit un **total de 2 447 décès** depuis le début de l'épidémie. Le taux de létalité au niveau national est de 2,91 % ;
- **12 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **596 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 01 décembre 2020, soit un total **54 405 patients** guéris depuis le début de l'épidémie ;
- **46 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Prolongement pour une durée 15 jours à partir du 02 décembre 2020 du confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable à 34 wilayas dont Alger ;
- Levée de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique, applicable à compter du dimanche 06 décembre 2020 ;
- Ouverture à compter du 02 décembre 2020, des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles.

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

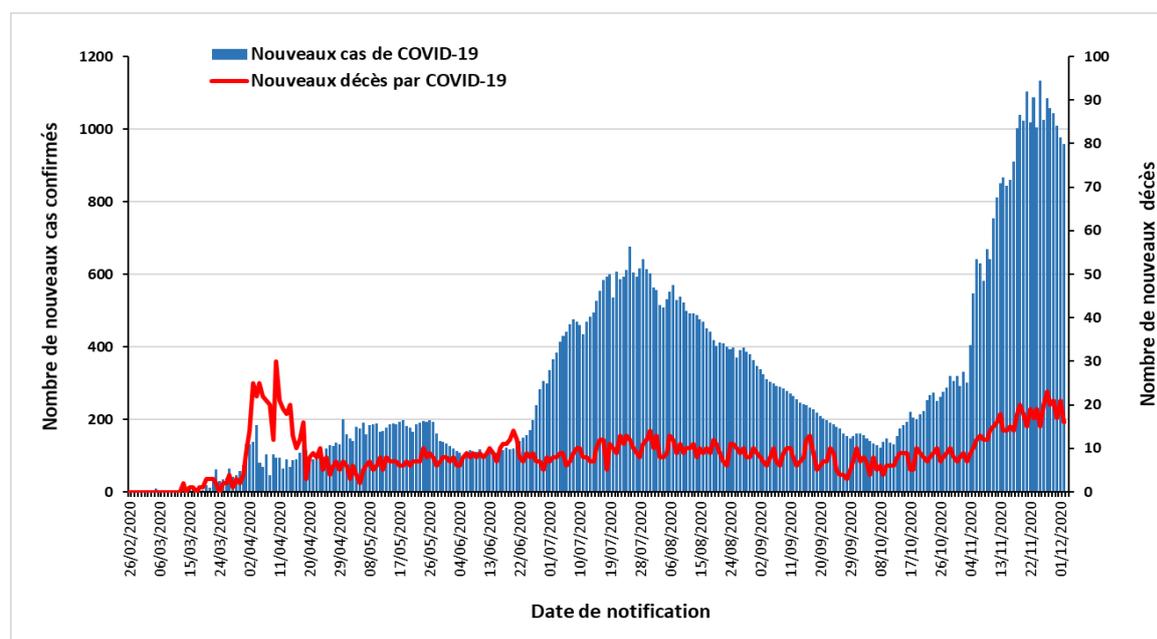
❖ Description Épidémiologique

A la date du 1^{er} décembre 2020, le nombre total de cas de COVID-19 confirmés par PCR en Algérie est de **84 157 cas** dont **2 447 décès** avec un **taux d'incidence de 191,70/100 000 Habitants** et un **taux de létalité de 2,91%**.

Durant les dernières 24 heures, 12 wilayas n'ont notifié aucun nouveau cas de COVID-19 et 21 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas.

NB : La répartition des cas de COVID-19 et décès par COVID-19 par wilaya, âge et sexe n'est pas disponible à notre niveau.

Figure N°1 : Evolution du nombre quotidien de cas confirmés et de décès par COVID-19 au 01 décembre 2020 en Algérie



Le nombre de nouveaux cas le plus élevé enregistré en 24 heures depuis le début de l'épidémie en Algérie a été notifié le 24 novembre 2020, avec 1133 cas.

Pour la première fois depuis près de 02 semaines, le nombre de nouveaux cas de COVID-19 notifiés est descendu en dessous de la barre des 1 000 cas par jour (978 cas le 30 novembre et 958 cas le 01 décembre 2020). En effet nous observons depuis le 26 novembre un infléchissement de la courbe épidémiologique.

Avec 6 132 nouveaux cas notifiés entre le 25 novembre et le 1^{er} décembre 2020, le nombre de cas cumulés a connu un accroissement de 7,9 % versus 9 % entre le 18 et le 24 novembre 2020.

Cet accroissement du nombre de cas cumulés est chiffré à 44,7 % en un mois (entre le 01 novembre et le 01 décembre 2020) versus 12,7 % entre le 01 octobre et le 01 novembre 2020.

Pour ce qui est de la mortalité : le nombre de nouveaux décès reste supérieur à 10 par jour et ce depuis le 05 novembre 2020 (entre 12 et 23 décès par jour) avec une moyenne journalière de 16,6 décès.

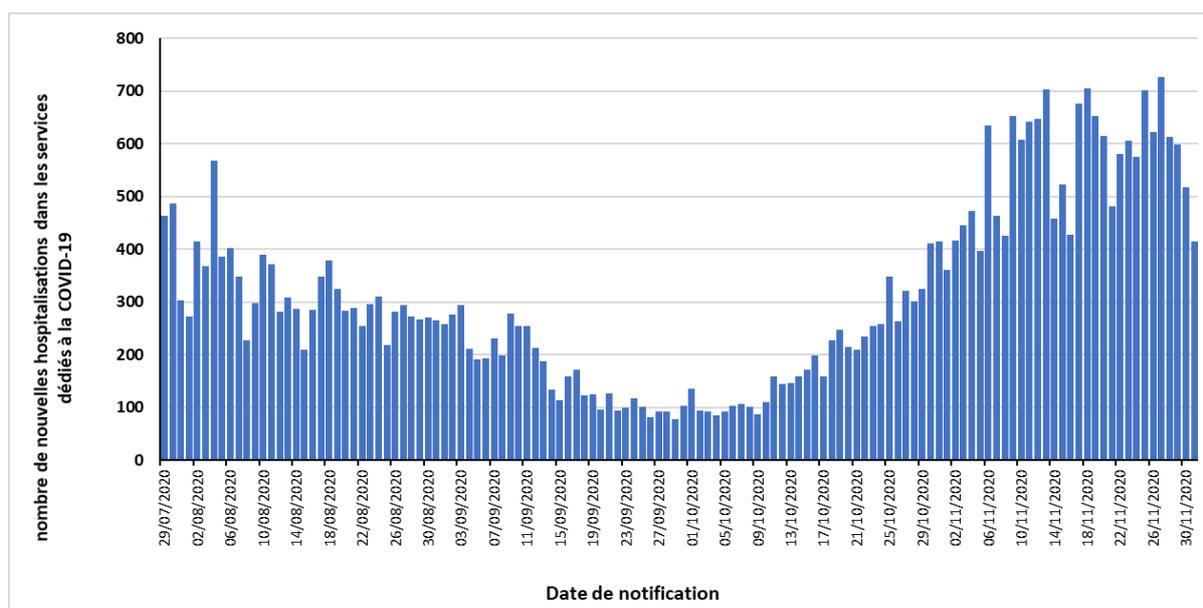
Tableau I : Indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 au 01 décembre 2020 en Algérie

Item		Nombre
Patients guéris	Dans les précédentes 24 heures	596
	Nombre cumulé	54 405
Patients hospitalisés dans les services dédiés à la COVID-19 dans les précédentes 24 heures		414
Patients qui sont hospitalisés en soins intensifs dans les précédentes 24 heures (sous assistance respiratoire)		46
Nombre de lits dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		18 735
Nombre de lits de réanimation dédiés aux hospitalisations des cas de COVID-19		1 505

La capacité d'accueil des malades COVID-19 dans les hôpitaux est de 65%.

Au 25 novembre 2020, le taux d'occupation des lits d'hospitalisation COVID-19 était de 40,15% et le taux d'occupation pour les lits de réanimation COVID-19 était de 38,94%

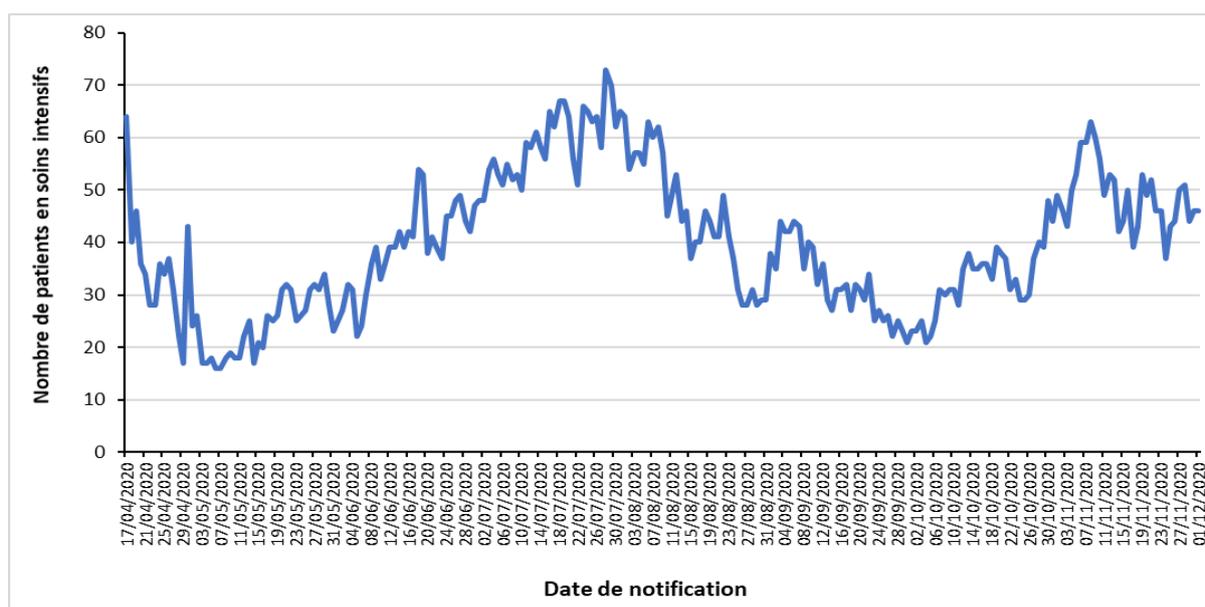
Figure N°2 : Évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations de cas de COVID-19 en du 29 juillet au 01 décembre 2020 en Algérie.



Sur la figure N°2 est représentée l'évolution du nombre quotidien de nouvelles hospitalisations dans les structures dédiées à la prise en charge des cas de COVID-19.

Nous observons une augmentation du nombre de nouvelles hospitalisations entre 09 octobre 2020 et le 27 novembre 2020, date à partir de laquelle ce nombre a diminué passant de 727 à 414 nouvelles hospitalisations.

Figure N°3 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 17 avril au 01 décembre 2020 en Algérie.



Sur la figure N°3, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs (sous assistance respiratoire) à la date indiquée et non pas le nombre de patients hospitalisés par jour de notification.

Depuis le 04 octobre 2020, où 21 patients étaient sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs, nous observons une augmentation de ce chiffre, puis sa stabilisation autour de 45 patients, depuis le 12 novembre 2020 (entre 53 et 39 patients). Le 01 décembre 2020, 46 patients sont sous assistance respiratoire.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 novembre 2020, le Premier Ministre a décidé de nouvelles mesures au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19. Ces mesures se résument comme suit :

1. En matière de confinement partiel à domicile :

Confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures du matin) applicable, à compter du mercredi 2 décembre 2020, pendant une durée de 15 jours pour les 32 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, **Alger**, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, El-Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Ain Temouchent.

2. Pour les services aériens de transport public de passagers

Levée de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique applicable à compter du dimanche 06 décembre 2020, concernera d'une part la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et d'autre part, et dans une première étape, 50% des vols desservant celles du nord du pays.

3. Pour les mosquées

En continuité de la démarche d'ouverture des mosquées de manière graduelle, progressive et contrôlée, observée par les pouvoirs publics, il est décidé l'ouverture des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires applicable à compter du mercredi 02 décembre 2020.

4. Pour les activités commerciales :

- Prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de 15 jours et dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : salles de sport, lieux de plaisance et de détente, espaces récréatifs et de loisirs, les plages, Les maisons de jeunes et les centres culturels.
- Prorogation de la mesure de limitation, pour une période de 15 jours et dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de 15 heures
- La prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS

❖ **Laboratoire** : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le 01 décembre 2020, une réunion sur le Mécanisme COVAX a été organisée au Ministère de la Santé par la Directrice Générale de la Pharmacie et des Equipements de Santé à laquelle ont participé le Directeur Général de l'Institut Pasteur d'Algérie et les équipes techniques de l'OMS et de l'UNICEF. Cette réunion a permis de faire le point sur le processus d'engagement du pays dans le Mécanisme COVAX et les activités d'assistance technique qui seront soutenues par l'OMS et l'UNICEF, ainsi que de définir les prochaines étapes de la préparation à l'introduction des vaccins contre la COVID-19.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC** : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>